

« Y a-t-il des inégalités entre hommes et femmes face aux situations d'illettrisme ? »

22/10/2009

MMSH, Aix en Provence

Journée d'étude et de réflexion,

Organisée par :



www.illettrisme.org



« Y a-t-il des inégalités entre hommes et femmes face aux situations d'illettrisme ? »

Sommaire

INTRODUCTION DE LA JOURNEE.....	1
Daniel ARMOGATHE (TELEMME, Président du CRI PACA) - L'illettrisme au féminin.....	1
Franck DANTZER (Directeur du CRI PACA)	2
ETAT DES LIEUX	4
Jean-Pierre JEANTHEAU (Chargé de mission ANLCI) - Situation d'illettrisme et genre : une comparaison des résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE	4
Questions	16
Laurence BUFFET (Chargée de Mission du CRI) et Anne-Sophie DUMORTIER (Chargée d'études à l'ORM) - La situation des jeunes femmes et des jeunes hommes en difficulté face à l'écrit en PACA ...	17
Questions	20
Débat	28
EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES : LES PARADOXES DE L'ILLETTRISME.....	31
Hugues LENOIR (Enseignant-chercheur en Sciences de l'Education, Université Paris X)	31
Débat	38
PROJECTION DEBAT DU COURT METRAGE « SANS TOI » DE LIRIA BEJEJA (2004).....	40
LE LETTRISME A-FONCTIONNEL OU L'IMPOSSIBLE SEXUATION.....	40
Stéphane ROUX (Philosophe et responsable de formation de l'APIC).....	40
Débat	48
HOMMES ET FEMMES FACE AUX ENJEUX DE FORMATION	53
Christine FOURNIER (Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Céreq) - L'impact du genre sur l'entrée en formation.....	53
TABLE RONDE AVEC LES TEMOIGNAGES DE SOPHIE ETIENNE (AEFTI), FRANÇOISE GRUDLER (EPFF)	59
Sophie ETIENNE (Chargée de mission à la fédération nationale des AEFTI) - L'accès aux savoirs, hommes / femmes, qu'en est-il aujourd'hui dans les AEFTI ?	59
Françoise GRUDLER (Responsable de formation EPFF)	62
Débat	63

INTRODUCTION DE LA JOURNEE

Daniel ARMOGATHE (TELEMME, Président du CRI PACA) - L'illettrisme au féminin.

Pour cette journée sur l'illettrisme dans une perspective genrée, je vais dire quelques mots.

Je me présente aujourd'hui avec deux casquettes, celles du CRI et de TELEMME. Alors pourquoi un tel sujet : l'illettrisme et les femmes au regard des problématiques liées au genre ?

Compte tenu d'une part de la présence du CRI sur des terrains qui nous sont familiers depuis plusieurs années, ceux des failles dans les savoirs de base chez des hommes et des femmes, et les demandes et besoins de formations et d'autre part les travaux universitaires conduits à TELEMME, en particulier avec le groupe Femmes, il nous a paru intéressant de croiser les recherches de façon à alimenter ce champ, qui est encore neuf et porteur de riches développements.

Alors, il faut s'entendre sur ce concept de genre, avec lequel les personnes de ma génération sont peut-être peu familiers. On a longtemps parlé ici même de luttes de femmes, de féminisme, fixé quelques moments forts dans l'histoire de ces mouvements, constitué une généalogie des pratiques, thème par thème (l'école, le travail, la famille, la maternité, la sexualité, etc.). Jusqu'à il y a peu, cette lutte s'organisait autour de revendications pour l'obtention de droits, visait une égalité juridique, sociale et politique entre les sexes, dans un monde qui ne les octroyait pas naturellement. Autant dire que ce féminisme était majoritairement le fait de femmes, se heurtait frontalement au monde des hommes, aux structures du pouvoir masculin.

Alors aujourd'hui, enfin depuis peu, la terminologie « études de genre », qui nous vient d'outre-Atlantique (*gender studies*), semble recouvrir, peut-être démonétiser (c'est encore à voir), celle qui avait cours au temps du féminisme historique, mais pour dire quoi, pour proposer quoi au juste ?

« La notion de genre s'inscrit dans une définition sociopolitique qui souligne l'importance de la construction sociale du masculin et du féminin. Le genre définit des différences socialement, culturellement et politiquement construites et déterminées. Le genre apparaît donc comme un outil d'analyse qui ne se réfère pas à un en-soi féminin et masculin, mais qui permet d'étudier des interrelations, c'est-à-dire de repérer des rôles occupés ou assignés selon qu'on est homme ou femme. Penser avec le concept de genre permet de déconstruire ces rôles lorsqu'ils sont inégalitaires ».

Dans ce nouveau champ, ou plutôt avec ce nouvel outil d'approche d'un champ fort ancien, nous posons aujourd'hui un questionnement inédit sur l'illettrisme comme situation d'inégalité genrée. Le grand colloque, passionnant, qui s'est tenu au mois de mai à Tours sur « Interdits et genre » n'a pas abordé cette question.

Voilà pourquoi il me semble important que le CRI et TELEMME s'associent pour la mettre au jour, en partant d'hypothèses nouvelles, nourries de témoignages et de recoupements de données statistiques existantes, dont on va voir avec nos intervenants qu'elles sont appelées à être analysées, vérifiées, complétées à l'aide des nouveaux outils de recherche.

Pour conclure, j'ai envie de dire, en manière de boutade quand même : pourrait-on aujourd'hui, 60 ans après, à la lumière des avancées des études sur le genre, estimer toujours recevable la sentence que Simone de Beauvoir lançait en 1949 : « *On ne naît pas femme, on le devient* », qui fut l'introït du bréviaire d'un féminisme culturaliste « fémino-centré », et le sésame pour entrer dans le champ de la féminité ?

Franck DANTZER (Directeur du CRI PACA)

Bonjour à toutes et à tous, j'interviens en tant que directeur du CRI. Je suis très heureux de vous accueillir au nom de l'association à cette journée d'étude autour de la question : « **Y a-t-il des inégalités entre hommes femmes face aux situations d'illettrisme ?** ».

Je salue la présence de la déléguée régionale aux droits des femmes, de la chargée de mission de lutte contre l'illettrisme, ainsi que votre présence aussi nombreuse.

Dans nos sociétés, l'accès à l'information et la capacité à communiquer activement, oralement et par écrit, sont des clés d'autonomie indispensables à la réussite de chacun et au progrès de tous. Et comme l'ont montré de nombreuses recherches ces 30 dernières années, les problématiques que révèlent les situations d'illettrisme sont symptomatiques des ressorts à l'œuvre dans les dynamiques d'exclusions.

Les termes « illettrisme », « analphabétisme », « alphabétisme », « compétences de base », « français langue étrangère » sont lourdement chargés de sens. Ils portent l'histoire et la culture mais aussi les conceptions des acteurs, leur vision de la société actuelle et en devenir. C'est souvent le contexte ou le choix de communication qui en détermine l'emploi plus que le contenu lui-même.

D'un point de vue définitoire, l'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples (ANLCI, 2003).

Cependant il reste encore bien difficile d'en circonscrire précisément l'objet tant les situations sont singulières et les caractéristiques complexes et polymorphes. Les situations d'illettrisme, si elles peuvent traduire une insuffisance à pouvoir se saisir des butées du réel pour faire sens, par fragilité des « contenants de pensée » au sens de Winnicott, elles s'articulent aussi fortement sur des dimensions émotionnelles davantage portées « par des contenus de pensée » qui peuvent se remarquer notamment à travers le lien fort entre image de soi dévalorisée, doute sur sa capacité à apprendre, et doute sur ses limites (cf. travaux d'Anzieu).

Alors comment intégrer la caractérisation d'une « approche genre » à une telle analyse ? Approche qui est aussi celle des besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs intérêts stratégiques.

Telle est la question qui s'est imposée à nous, et je dois le reconnaître afin de répondre en premier lieu à des exigences institutionnelles en lien avec l'instruction de nos dossiers de financement et notamment au titre du programme du Fonds Social Européen.

Genre et illettrisme, comment évitez les raccourcis triviaux ? Qu'est-ce qui peut expliquer la situation paradoxale entre des données quantitatives qui montrent une proportion moindre des femmes en situations d'illettrisme au regard de celles des hommes en situations d'illettrisme et une fréquentation largement majoritaires dans les actions de formation spécifiques ? Est-il plus aisé de proposer une réponse formation à des femmes qu'à des hommes ? Est-ce vraiment caractéristique des situations d'illettrisme ? Les situations d'illettrisme n'exacerbent-elles pas les difficultés et contraintes sociales, familiales liées aux questions de genre ?

Renforcé dans ces questionnements, grâce notamment à une participation active au réseau régional pour l'égalité entre les hommes et les femmes, et à une certaine prise de conscience des réalités et des contraintes multiples imposées aux femmes dans notre société post industrielle, nous avons recherché des travaux sur ces questions. Face aux difficultés rencontrées pour trouver des réponses, nous avons répondu favorablement à la proposition de notre conseil d'administration d'organiser une journée d'étude où seraient partagés questionnements et réflexions entres acteurs et chercheurs, afin de prolonger nos partenariats avec l'Université et le monde de la recherche, en s'inscrivant notamment dans le cadre des travaux conduits par l'UMR Telemme.

En résumé pour nous l'enjeu aujourd'hui est double : participer en tant qu'association aux débats visant à améliorer la position des femmes dans la société, afin d'évoluer vers une société plus égalitaire (c'est-à-dire en égalité de droit et de fait) ; mais aussi en tant que centre ressources chercher des pistes et des ressources qui éclairent ces questionnements d'analyse d'une « approche genre » dans le cadre de notre champs de l'accès de tous aux savoirs de base, à la langue et aux langages ?

Aussi pour lancer nos débats je vais sans plus tarder, passer la parole à Jean-Pierre Jeantheau, chargé de mission de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme qui va nous proposer un premier état des lieux autour de ces questions.

Je vous remercie et vous souhaite une excellente journée riche en apports, réflexions et débats.

ETAT DES LIEUX

Jean-Pierre JEANTHEAU (Chargé de mission ANLCI) - Situation d'illettrisme et genre : une comparaison des résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE

J'ai choisi, aujourd'hui, de vous présenter quelques graphiques bruts réalisés à partir des données recueillies lors de l'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne) et d'essayer de les commenter. Nous pourrons ensuite débattre ensemble de la façon dont on peut relier ces graphiques – qui sont les résultats de travaux statistiques sur des fichiers – à vos expériences, à ce que vous pouvez voir sur le terrain. Je produirai également quelques éléments de conclusions, qui permettront de rassembler toutes les observations qui auront pu être faites au cours de l'analyse des graphiques.

La méthodologie de l'enquête Information et Vie quotidienne

Nous allons commencer par une présentation de l'enquête IVQ. La population cible de cette enquête est celle des adultes en âge de travailler, entre 18 et 65 ans résidant dans l'espace géographique visé par l'enquête. Le choix de cette tranche d'âge est un peu conventionnel, mais fréquent dans beaucoup de pays. Toutes les enquêtes d'Information et Vie Quotidienne ne visent pas des adultes âgés de 18 à 65 ans, par exemple à la Réunion elle concerne les 16-65 ans, il y a d'autres pays aussi où on vise plus souvent la tranche 16-65 ans, comme au Canada, et d'autres pays où la limite d'âge est 60 ans. En France, en général, on a l'habitude de considérer que la population en âge de travailler correspond aux 18-65 ans. Les résultats de l'enquête IVQ en Métropole portent sur une population d'à peu près 37 millions de personnes, via un échantillon représentatif.

Pour créer un échantillon représentatif de manière aléatoire, il faut avoir une base de données dans laquelle on va tirer les individus qui seront interrogés. En fait, comme il n'existe pas en France de base de données de tous les individus y résidant, on se sert pour IVQ de la base des unités d'habitation. Elle se compose de toutes les adresses où des personnes habitent et elle couvre l'ensemble du territoire. Elle est remise à jour régulièrement, puisque chaque fois que l'on construit une unité d'habitation, il y a dépôt d'un permis de construire et que chaque fois que l'on en détruit une, il y a dépôt d'un permis de démolition. Ce n'est pas parfait évidemment, parce qu'il peut y avoir des retards dans la construction, il y a des maisons qui ne sont plus habitées, etc., mais en gros ces données qui couvrent l'ensemble du territoire sont assez fiables. On notera cependant que cette base ne couvre pas l'ensemble de la population ; en effet d'une part les Cités universitaires ne sont pas considérées comme des unités d'habitation, ce qui introduit incidemment un problème de sous-représentation des étudiants ; d'autre part les prisons non plus ne sont pas considérées comme des unités d'habitation, donc on n'a pas de personnes incarcérées dans l'échantillon ; il en va de même pour les congrégations religieuses. Mais globalement, ces exceptions ne représentent qu'une part très faible de la population, et donc ne remettent pas en cause son caractère représentatif.

Ensuite il y a un deuxième degré de choix aléatoire : une fois qu'on a tiré au hasard une adresse, l'enquêteur ou l'enquêtrice prend contact avec une personne habitant à cette adresse, et établit avec cette dernière la liste des personnes y résidant. Il faut évidemment ne sélectionner que celles qui entrent dans le champ de l'enquête : par exemple si l'enquêtrice tombe sur un couple de personnes qui ont plus de 65 ans, on ne fera pas l'enquête car on est hors champ. Si des personnes résidant à l'adresse figurant

dans l'échantillon entrent dans le champ, un programme informatique choisit au hasard la personne qui devra être interrogée. Pourquoi procéder ainsi ? Pour éviter, puisqu'on parle de genre, un phénomène qui est que si on ne tire pas au hasard la personne à interroger dans le foyer et si on prend la personne présente, on arrivera à une surreprésentation des femmes, qui sont en général plus souvent au domicile et plus faciles à contacter que les hommes. On tente ainsi d'équilibrer l'échantillon sur ce critère. Il se trouve néanmoins qu'à la fin l'échantillon compte plus de femmes que d'hommes, mais la procédure a essayé au maximum de réduire cette différence. Après la collecte, l'échantillon est pondéré en fonction des données du recensement, mais moins on a à pondérer plus l'échantillon est robuste.

Les enquêtes IVQ se déroulent au domicile ; l'enquêtrice une fois qu'elle a déterminé la personne qu'elle va interroger dans le foyer, prend rendez-vous avec cette dernière, elle se rend au foyer, et là, en face-à-face, lui fait passer les épreuves qui sont toutes de type oral-oral, c'est-à-dire que les questions sont posées oralement à la personne qui y répond aussi oralement, à l'exception d'une seule épreuve qui est une petite dictée : une liste de courses à écrire. Epreuve Oral-oral, ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'écrit mais que l'on confie des documents à la personne interrogée et que celle-ci doit répondre aux questions orales en ayant recours aux informations figurant sur les documents. Ce choix a été fait pour écarter le plus possible certains biais liés à l'utilisation d'épreuves de type « papier crayon », qui avaient été remarqués dans d'autres enquêtes précédentes.

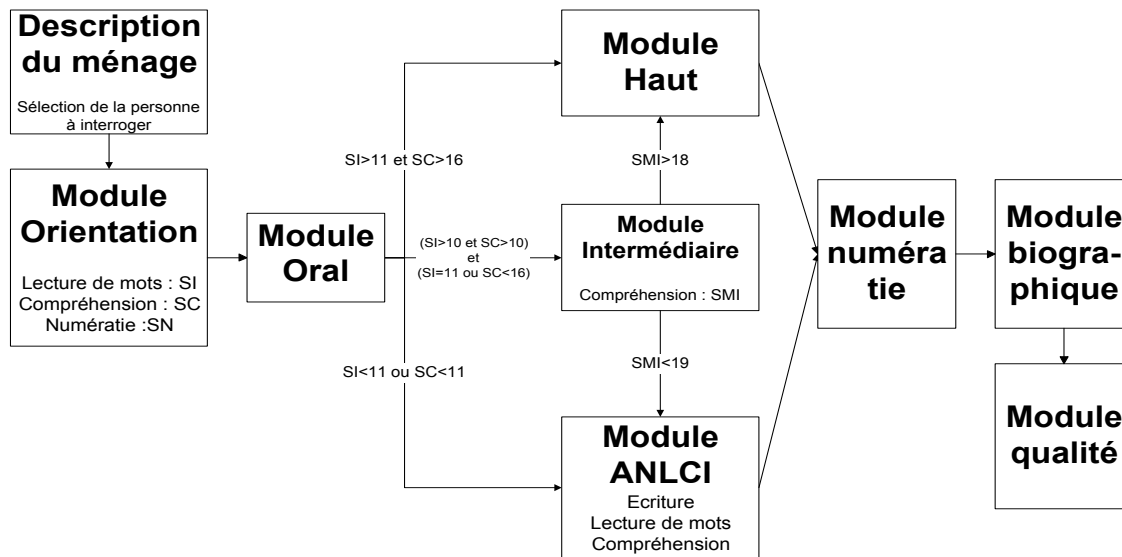
Historique de cette enquête

Un peu d'histoire : les premières expérimentations des enquêtes IVQ ont eu lieu en 2002, sur 2000 personnes, dans dix régions différentes. Ensuite il y a eu la grande enquête nationale en 2004-2005, cette fois sur un échantillon national de 7000 personnes augmenté d'extensions régionales qui ont porté le nombre total de personnes interrogées à 10 000 dont 1000 personnes en Aquitaine, 1300 en Pays de Loire, 1700 en Nord Pas de Calais. En effet, à l'occasion de ces enquêtes nationales, certaines régions peuvent avoir leur propre enquête régionale à condition de la financer en partie, ce qui leur permet d'obtenir des chiffres relativement précis à la fois parce que le nombre de personnes interrogées est plus grand mais aussi parce que l'échantillon est stratifié (tiré) pour refléter au mieux la population de la région. Evidemment les résultats sont plus précis en Pas-de-Calais (1700 personnes) qu'en Aquitaine (1000 personnes). Néanmoins, on peut fournir un certain nombre de renseignements de base fiables dans toutes ces régions. En ce moment on est en train de préparer l'enquête IVQ 2011, des tractations sont en cours entre les différents pouvoirs régionaux, l'INSEE et l'Agence, pour savoir quelles régions bénéficieront d'une enquête régionale, permettant d'obtenir des chiffres fiables sur la situation locale en matière d'illettrisme.

Après l'enquête métropolitaine de 2004-2005, des déclinaisons régionales de l'enquête IVQ ont été conduites en Martinique (2005-2006), à la Réunion (2007) avec un gros échantillon de près de 3000 personnes car des statistiques particulières étaient souhaitées pour les « Hauts », partie centrale de la Réunion, et pour les Bas, près de la mer, et enfin en Guadeloupe (2008).

D'autre part, à partir de l'échantillon métropolitain, dans quelques régions, dont PACA, l'INSEE régional a produit des chiffres à l'aide d'une méthode qui essaie de palier au relativement faible nombre d'individus de leur région présents dans l'échantillon national; c'est une méthode un peu compliquée, qui permet d'obtenir quelques chiffres de base. D'ailleurs, je reprendrai tout à l'heure quelques données de l'INSEE PACA qui ont été obtenues grâce à cette méthode. Quatre autres régions ont procédé de la même façon et ont publié des chiffres : Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

L'organisation générale de l'épreuve IVQ



L'enquêteur (l'enquêtrice) propose tout d'abord à la personne interrogée un module d'orientation, qui utilise comme support de test une feuille de programme de télévision. Des questions sont posées pour amener l'interviewé(e) à lire des mots, des noms de personnes, des noms d'émissions, etc., L'enquêteur note si chaque mot est correctement lu ou pas. Ensuite, toujours sur le même support, on passe à des questions de compréhension qui portent sur le petit résumé d'un film. Le but est de vérifier si la personne est capable de comprendre de quoi parle le film, de prélever un certain nombre d'informations. Il s'agit d'un niveau de difficulté assez bas mais certaines questions nécessitent de procéder à de l'inférence. Quelques questions de numératie, c'est-à-dire de calcul appliqué à la vie courante sont également proposées.

Un module oral visant à évaluer la capacité de la personne à comprendre les messages oraux, suit. Il repose sur deux messages oraux, un message de la prévention routière et un bulletin météo.

Si elle n'a montré aucune difficulté particulière lors de la passation du module d'orientation la personne enquêtée est orientée, vers un module haut, qui a été développé par l'Education nationale, et qui explore les compétences en compréhension de texte à l'aide de supports variés. Ce module haut ne nous intéresse pas particulièrement aujourd'hui, puisque nous allons parler d'illettrisme. Si les résultats laissent penser que les personnes ont des difficultés face à l'écrit elles sont orientées vers le module ANLCI, développé (comme les modules d'orientation et oraux) par le laboratoire PsyEf de l'Université Lyon II, qui permet d'évaluer plus finement leurs compétences à la fois en lecture de mots, en compréhension de texte simple et en écriture de mots (dictée). En effet, être en situation d'illettrisme, comme le rappelait le directeur du CRI en introduction de la journée, ce n'est pas seulement avoir des difficultés avec la lecture et/ou ne pas comprendre un texte simple, c'est aussi faire face à des difficultés importantes lorsqu'il s'agit de communiquer à l'écrit. Le support pour la lecture de mot, est un CD, qui peut être manipulé par la personne interrogée. Elle doit lire le nom du groupe, le titre du CD, le titre des chansons, etc. Puis on lui propose des questions de compréhension portant sur la face quatre du CD, sur laquelle figure un commentaire (petit texte) sur le groupe. Il existe aussi un module intermédiaire, car du fait que nous travaillons à l'aide d'un modèle d'évaluation qui détermine des seuils d'orientation, soit vers un module, soit vers un autre (le seuil est quelque chose de très sensible) il est parfois nécessaire, pour les personnes ayant obtenu des scores proches du seuil de confirmer les orientations décidées. Ainsi pour ne pas se tromper trop souvent, comme on a pu le constater parfois lors de l'expérimentation

2002, il est proposé aux personnes qui ont des résultats proches du seuil un autre module de test, qui doit permettre de confirmer définitivement les orientations vers le haut ou vers le module ANLCI.

Pour terminer les épreuves un module numératie est proposé. Enfin un module biographique permet de collecter des variables sociologiques qui seront croisées avec les résultats aux tests.

En résumé, la partie test (orientation et ANLCI surtout) permet de déterminer si la personne est en difficulté ou pas face à l'écrit. La partie biographique va servir à déterminer celles qui sont en situation d'illettrisme, c'est-à-dire si elles sont à la fois en difficulté face à l'écrit et ont eu une première scolarisation en France.

On doit insister sur cette définition de l'illettrisme dans IVQ parce que souvent on peut relever des confusions. Ainsi un adulte de 18-65 ans qui échoue au test, c'est une personne qui a obtenu moins de 60 % de réussite dans un des trois domaines fondamentaux : c'est-à-dire soit à l'écriture de mots (la dictée), soit à la lecture de mots, soit à la compréhension de texte simple. Elle peut avoir 100 % de réussite dans deux domaines, si elle a 55 % de réussite dans le troisième domaine, elle est considérée comme étant en difficulté face à l'écrit.

Ensuite, grâce au module biographique, nous allons créer trois catégories de personnes en difficulté face à l'écrit : une première regroupant les personnes qui sont en difficulté face à l'écrit et qui n'ont jamais été scolarisées qui relèvent d'une problématique d'analphabétisme (et souvent en même temps de français langue étrangère), une seconde dans laquelle sont classées les personnes qui sont en difficulté face à l'écrit et qui déclarent avoir été scolarisées mais pas en France, et là on est face à une problématique qui relève plus de celle du Français langue étrangère, enfin la troisième catégorie est celle des personnes qui ont été scolarisées en France et qui échouent au test, et sont donc considérée en situation d'illettrisme. On remarquera que le critère retenu est la scolarité en France (plus de cinq ans) ou pas, on n'a pas pris de critère de nationalité (on peut être de nationalité étrangère et avoir suivi un parcours scolaire complet en France), on n'a pas pris de critère de la langue d'enseignement non plus, parce qu'après étude il existait vraiment de grosses différences de réussite entre la population scolarisée en France (donc aussi en français) et la population scolarisée en français à l'étranger.

Difficultés face à l'écrit et situation d'illettrisme

Voici un premier graphique qui a été réalisé comme tous les autres soit d'après une source INSEE (publication nationale ou régionale INSEE) soit après exploitation par l'ANLCI d'un fichier INSEE (national ou régional).

Nous trouvons à la fois en bleu le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme, et en rouge le pourcentage de personnes en difficulté face à l'écrit selon les tests nationaux IVQ. Evidemment la dernière est toujours au dessus de la première, car comme il a été dit précédemment, cette dernière catégorie englobe la précédente. L'écart entre les deux courbes n'est pas le même partout, cet écart est surtout fonction de l'ampleur de la population n'ayant pas été scolarisée en France, dans l'aire géographique considérée.

Situation d'illettrisme/difficultés face à l'écrit - France métropolitaine et régions



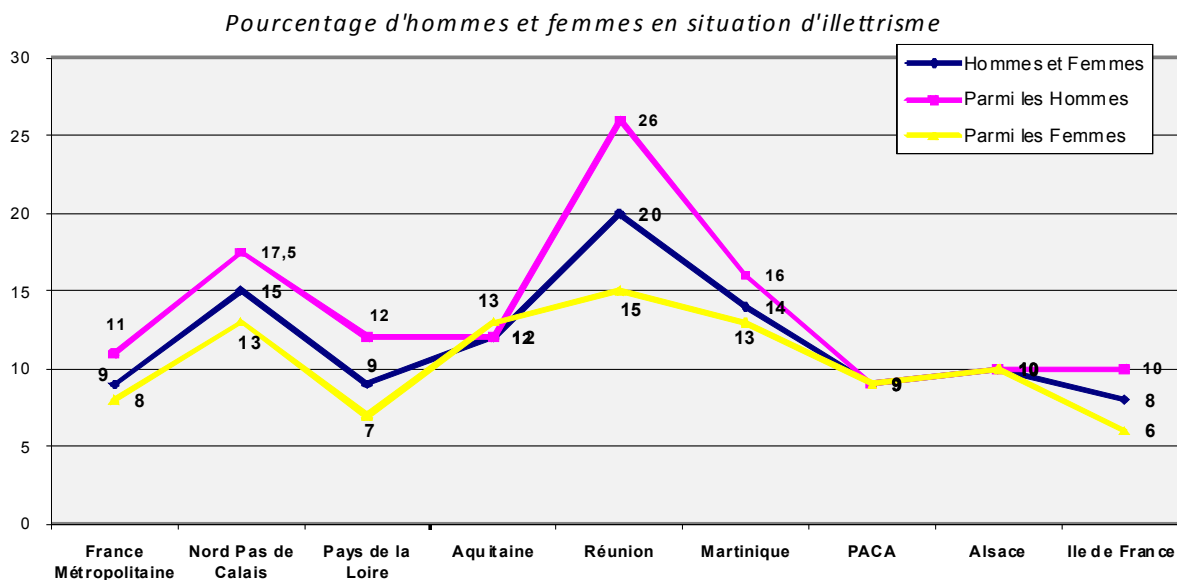
Par exemple en Aquitaine, les deux courbes sont très proches l'une de l'autre. Il y a eu peut-être eu quelques problèmes d'échantillons, mais cela pourrait s'expliquer aussi par le fait que dans cette région, peu de personnes sont récemment immigrées (rappelons que la différence entre les deux courbes provient des difficultés des personnes qui n'ont pas été scolarisées en France). En revanche, en Ile de France (IdF), région d'immigration récente, la différence entre les deux courbes est plus marquée.

Lorsque l'on examine les chiffres des trois régions : PACA, ALSACE, IDF, on s'aperçoit qu'ils sont très proches les uns des autres mais aussi très proches de ceux obtenus avec l'échantillon national. C'est un effet de la méthodologie employée pour produire ces chiffres. En effet, dans ces trois cas, on n'a pas fait d'échantillon régional, et on a employé la méthode dite des « petits domaines » qui par construction tend à réduire les différences qu'il peut y avoir par rapport à la moyenne. En fait les données (de PACA, Alsace et IdF) obtenues par cette méthode sont toujours comprises entre la moyenne de référence (Métropolitaine) et les données réelles de la région.

Autre remarque : on a tendance à dire qu'il y a toujours d'énormes problèmes d'illettrisme en Outre Mer. Les chiffres des extensions régionales le confirment pour la Réunion, mais par contre la situation semble meilleure en Martinique que dans le Nord Pas de Calais. Nous n'avons pas eu d'extension en Picardie, mais beaucoup d'indices nous laissent penser que les chiffres de la Picardie pourraient prendre place entre ceux de la Réunion et ceux de la Martinique.

Puisque nous parlons d'illettrisme en général, je vous rappelle quelques chiffres nationaux, disponibles sur la brochure « Les chiffres » de l'ANLCI (avec d'autres) : 53 % des personnes en situation d'illettrisme en métropole ont plus de 45 ans ; 57 % travaillent, soit environ 1,7 millions de personnes ; 30 % vivent dans des zones rurales ou peu peuplées ; 74 % ne parlaient que français à la maison à l'âge de 5 ans. Les autres 26 %, parlaient d'après leurs déclarations des langues régionales, notamment le Créole (ou un des Créoles) et/ou des langues étrangères

Dans le graphique suivant, on aborde plus précisément le sujet de cette journée : hommes et femmes face à l'illettrisme. La courbe du milieu (bleue), représente la moyenne femmes/hommes pour la zone géographique visée, la courbe en rouge les chiffres concernant les hommes, en jaune ceux concernant les femmes. Dans le cas de l'Alsace les deux chiffres sont confondus car seule la moyenne (le chiffre de la population totale a été publié) en revanche nous avons les chiffres de l'Ile-de-France. En effet, certaines directions régionales de l'INSEE, ne fournissent des chiffres détaillés que sur les difficultés face à l'écrit, pas toujours sur l'illettrisme.

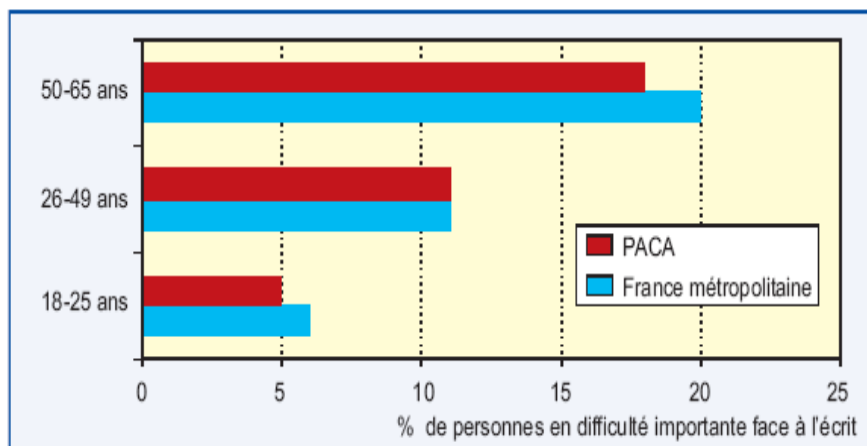


En Aquitaine, où quelques problèmes d'échantillonnage et d'enquête ont été relevés, il y aurait plus de femmes en situation d'illettrisme que d'hommes alors que dans toutes les autres régions, comme en France métropolitaine on a plus d'hommes en situation d'illettrisme que de femmes.

Gros plan sur PACA

Le tableau proposé, un gros plan sur PACA, est tiré d'une publication régionale de l'INSEE. Parce que L'ANLCI ne possède pas les fichiers des enquêtes ménages qui sont menées sur la population régionale (hormis dans d'IVQ), nous n'avons pas les moyens de produire des chiffres sur PACA. Le graphique montre que les différences entre PACA et la moyenne de la métropole, en matière de difficulté face à l'écrit se situent surtout au niveau des personnes 50-65 ans, où il y aurait moins de personnes en difficulté face à l'écrit qu'en France métropolitaine.

Des difficultés plus accentuées en France qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les personnes de 50 à 65 ans



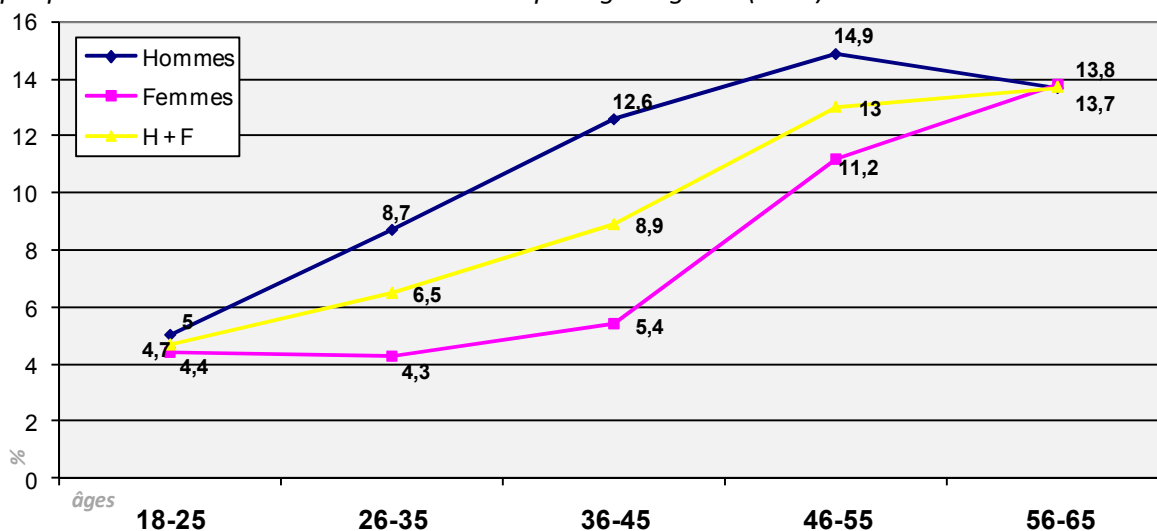
Champ : personnes de 18 à 65 ans résidant en PACA ou en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Information et Vie quotidienne, 2004

J'aurais aimé pouvoir donner beaucoup plus d'informations sur l'illettrisme en PACA, mais en fait sans extension régionale, on est vraiment limité. Le représentant de l'INSEE PACA, aujourd'hui présent apportera peut être quelques précisions tout à l'heure.

Hommes et femmes en situation d'illettrisme par groupe d'âges

Dans le tableau suivant, on a croisé la situation d'illettrisme avec des groupes d'âges, tout en séparant hommes et femmes. Le résultat est surprenant. On avait déjà constaté avec les chiffres sur la population totale une augmentation assez régulière du taux d'illettrisme quand on observe des groupes d'âges (courbe jaune) de plus en plus élevés. Mais lorsque l'on réalise une partition hommes/femmes (courbe bleue pour les hommes et rose pour les femmes) on s'aperçoit que cette croissance avec les groupes d'âges est très différente suivant le genre : parmi les 18-25 ans, garçons et filles sont à peu près dans les mêmes proportions en situation d'illettrisme, et quand on arrive parmi les 50-65 ans, c'est un peu la même chose, cependant au milieu, pour les 35-45 ans, il y a un écart énorme entre hommes et femmes. Les femmes ne sont que 5,4 % en situation d'illettrisme, contre 12,6 % des hommes. Il y a donc une sorte de ventre assez important, qui commence à se créer pour la tranche d'âge des 26-35 ans et qui a tendance à se réduire après celle des 46-55 ans.

Graphique Personnes en situation d'illettrisme par âge et genre (en %)



Source Fichier Insee IVQ 2004/2005 : Champ personnes ayant eu une première scolarisation en France

On pourrait se dire qu'au fur à mesure de leur rentrée dans la vie active, l'écart se creuse, et que plus on se rapproche du retrait de la vie active, plus il se réduit. C'est quelque chose qu'il faudrait vérifier car le graphique présenté est en fait une photo à un moment donné. Il ne s'agit pas de résultats portant sur une même cohorte de personnes qui aurait été suivie dans le temps, il s'agit d'une photographie instantanée. L'histoire de chaque groupe d'âge peut avoir été marquée par des événements que n'ont pas vécu d'autres groupes d'âges (allongement de la scolarité obligatoire par exemple). Ainsi, quand on analyse les résultats de l'enquête IVQ à la Réunion il faut tenir compte d'un phénomène particulier : jusqu'il y a 40 ans la scolarisation ne se déroulait pas de la même façon qu'en Métropole ! Il y a 40 ans beaucoup moins de personnes que maintenant accédaient au collège et/ou au lycée qu'en Métropole. Le fait que la scolarisation ait été plus courte pour les personnes qui ont plus de 50 ans n'est pas étranger à la grosse différence enregistrée en matière de taux d'illettrisme entre la Réunion et les autres territoires pour ses tranches d'âges, avec aussi une influence sur les moyennes générales et donc les comparaisons qui peuvent être faites entre les territoires.

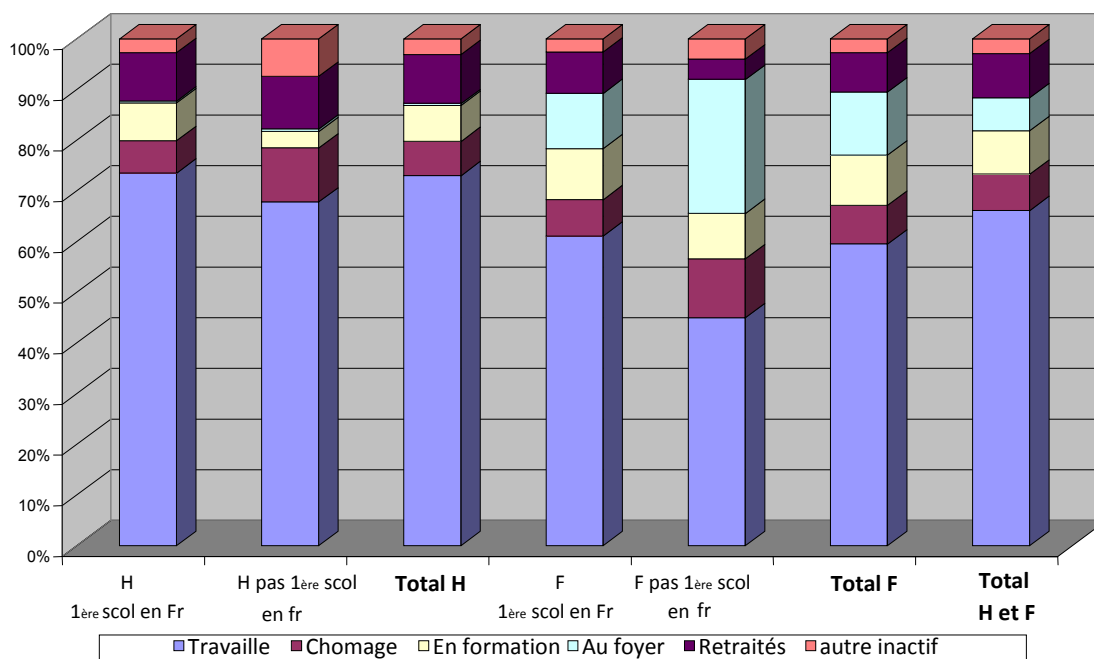
Il n'a pas été possible de produire de graphiques par régions parce que si cumule les segmentations de l'échantillon (régions, séparation hommes/femmes, groupes d'âges) on engendre des sous-groupes à (très) faibles effectifs. D'autre part, là où il est possible (extensions) de faire quelques croisements, on

observe globalement à peu près la même tendance que sur l'échantillon métropolitain. Par exemple en Martinique : c'est surtout entre 26 et 45 ans que les écarts entre hommes et femmes sont les plus importants et tout particulièrement pour le groupe d'âges 26-35 ans.

Hommes et femmes en situation d'illettrisme face à l'emploi

Un autre croisement peut être réalisé entre les situations d'illettrisme (ou le fait d'avoir été scolarisé en France), et la situation face à l'emploi. Dans chaque colonne, en partant du bas, nous trouvons dans l'ordre pour chaque colonne les personnes qui travaillent ; au dessus les personnes au chômage ; ensuite celles en formation ; ensuite celles qui sont en foyer (très peu d'hommes), puis enfin les retraités, et les autres inactifs.

Répartition H et F population complète face a l'activité



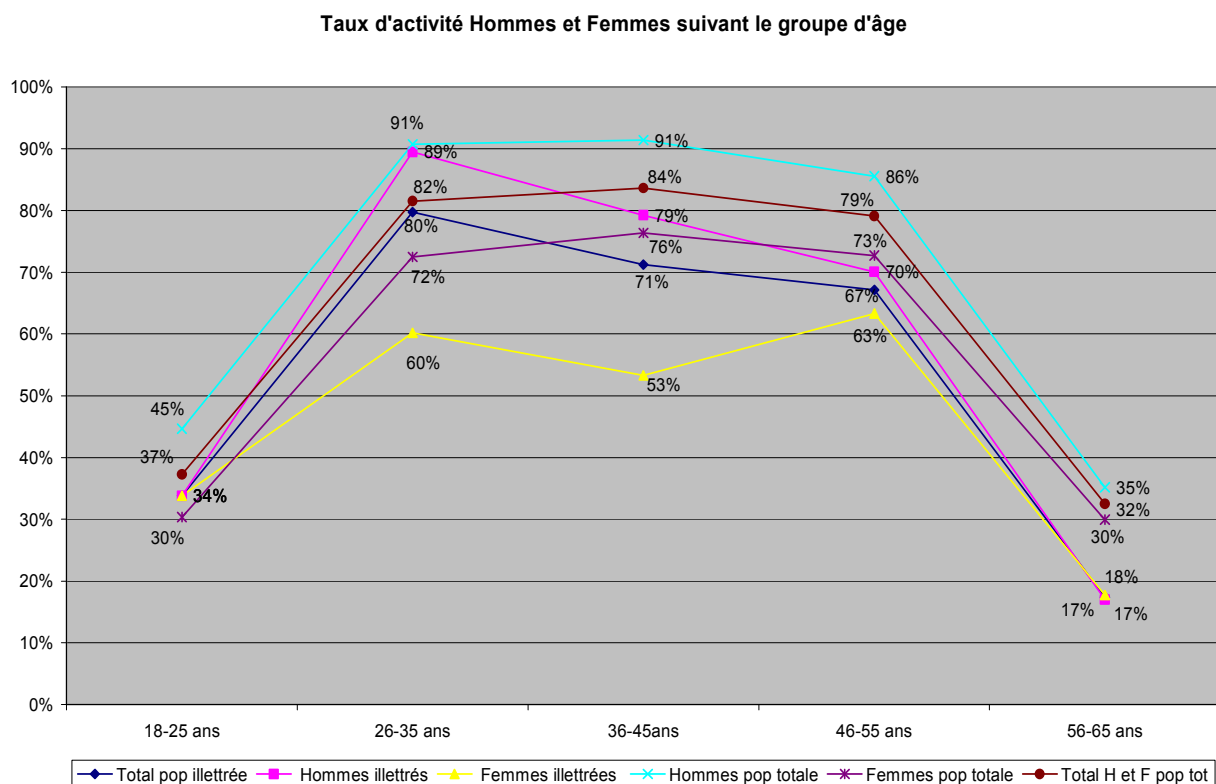
On remarque sur ce graphique que parmi les hommes qui ont une première scolarisation en France, en situation d'illettrisme ou pas, pratiquement aucun n'est au foyer, alors que chez les femmes c'est une situation assez fréquente. Si on ajoute les personnes en activité plus celles au foyer, chez les hommes ou les femmes on arrive à peu près au même niveau.

Taux d'activité hommes/femmes en situation d'illettrisme ou pas suivant le groupe d'âge

Pour approfondir la question de l'emploi des hommes et des femmes illettrés on peut construire le graphique suivant qui croise pour quelques groupes d'individus (femmes illettrées, hommes illettrés, etc.) le taux d'activité. Sur ce graphique le taux d'activité salariée des femmes illettrées est nettement inférieur, à celui des autres catégories. On remarque également que pour la catégorie d'âge de 26 à 35 ans le taux d'activité des hommes est quasiment le même qu'ils soient en situation d'illettrisme ou pas !

Ainsi, l'illettrisme n'aurait pas d'influence sur l'accès au marché du travail des hommes quand ils sont jeunes. Cependant, par la suite, un écart se creuse, dès le groupe des 36-45 ans. On peut avancer que probablement les jeunes hommes trouvaient (trouvent encore ?) dans le marché du travail tel qu'il était organisé (en 2004/2005) des opportunités de vendre leur force de travail (bâtiment, gardiennage, sécurité, transport, ...) dans des activités pour lesquelles leur difficultés face à l'écrit ne sont pas

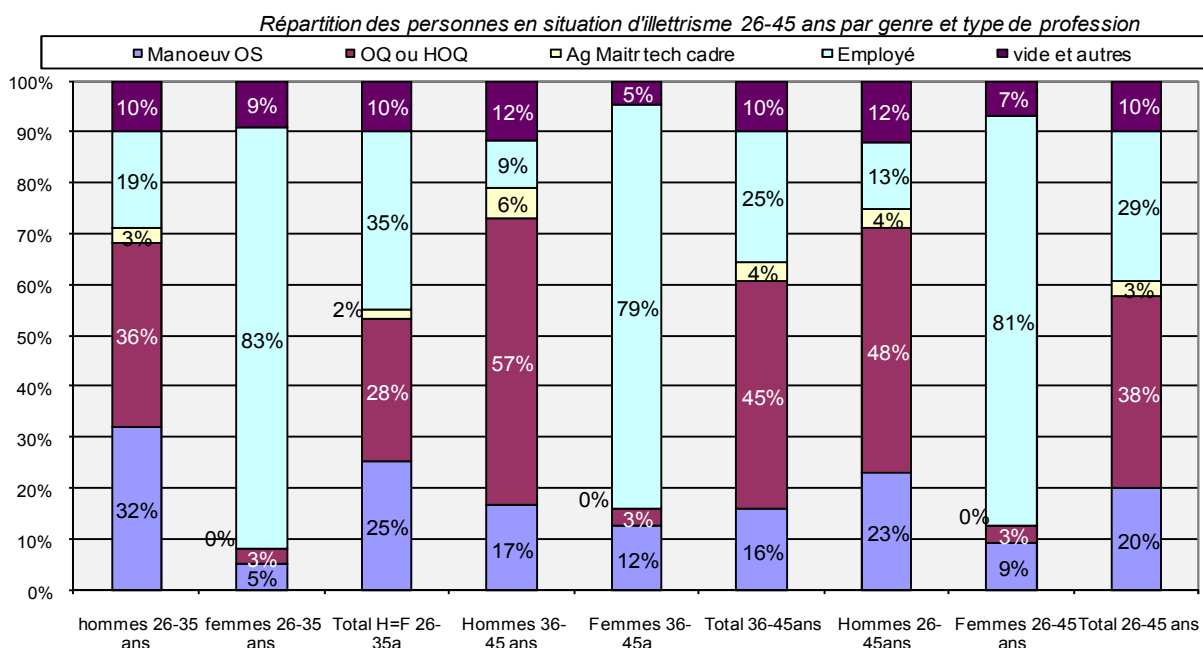
réduisant. Par la suite, avec la baisse de leur force physique ou face à des modifications des conditions de travail introduisant plus d'écrit, ils auront plus de mal à s'adapter ou à retrouver un emploi.



Type d'emploi pour les hommes et femmes en situation d'illettrisme

Le graphique suivant présente la répartition par genre et par type de professions des personnes en situation d'illettrisme. Ce ne sont que les grands types de profession qui ont été retenus ici car en raison de la taille de l'échantillon (2000 personnes en difficulté face à l'écrit et environ 1200 en situation d'illettrisme) on ne peut pas utiliser toutes les catégories professionnelles habituelles. On risquerait de créer des groupes comprenant trop peu d'individus. Ainsi, j'ai effectué les regroupements suivants (en partant du bas de chaque colonne) : manœuvres et ouvriers spécialisés; au dessus ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés ; puis, agents de maîtrise ; employés ; et j'ai mis tous les autres professions dans une catégorie « vide ou autres », parce qu'elles ne représentaient que relativement peu de personnes en situation d'illettrisme.

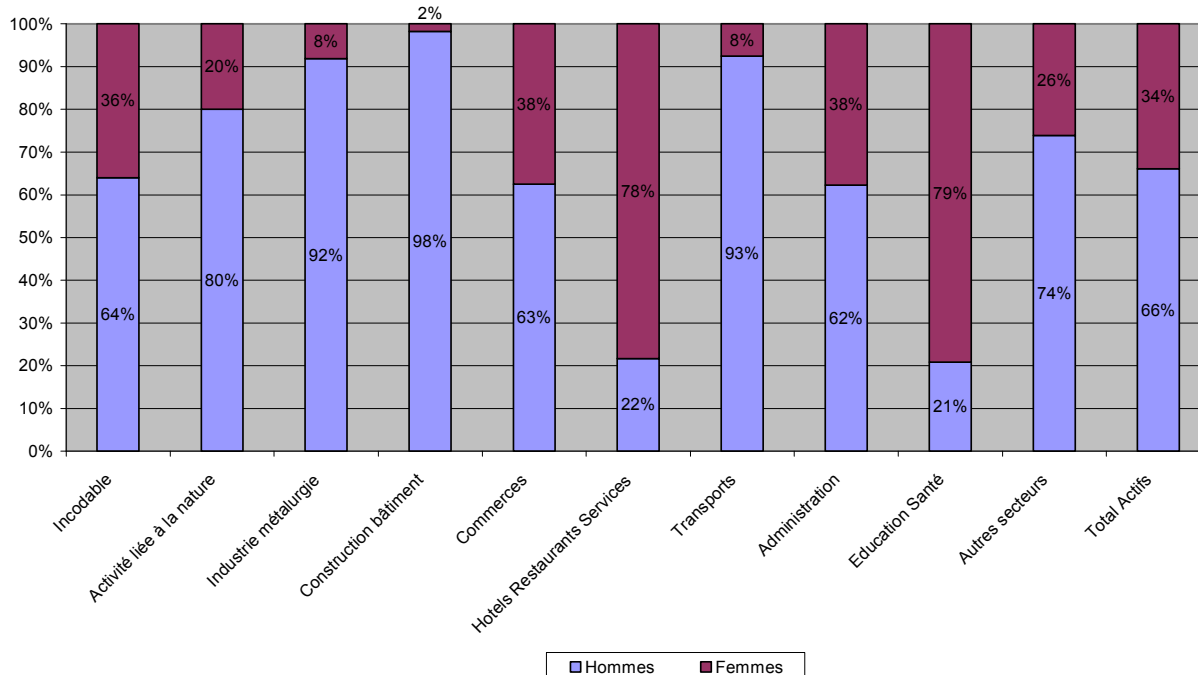
Ce que l'on remarque tout d'abord c'est que les femmes, surtout celles du groupe 26-35 ans, mais aussi celles du groupe 35-45 ans, se retrouvent massivement dans la catégorie « employées » (83 % et 79 %). Les hommes eux sont surtout manœuvres, ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés et il y a peu d'employés. On remarque aussi que chez les hommes la proportion d'ouvriers spécialisés diminue quand on passe de 26-35 ans à 36-45 ans. En revanche la catégorie au dessus, les ouvriers qualifiés, augmente. On pourrait imaginer, c'est une hypothèse, que les hommes en situation d'illettrisme arrivent à avoir une progression de carrière, d'ouvrier spécialisé (OS) à ouvrier qualifié (OQ), mais peut-être même à accéder à certains postes d'encadrement de proximité, alors que les femmes en situation d'illettrisme resteraient pratiquement tout le temps employées.



Croisement par secteurs d'activité

Pour ce graphique comme pour le précédent et pour les mêmes raisons, j'ai effectué des regroupements de codes NAF (Nomenclature d'Activités Française), mais aussi deux groupes d'âges (26-35 ans et 36-45 ans). On s'aperçoit à l'observation que dans le secteur de la construction et du bâtiment (secteur il est vrai très masculinisé) les hommes représentent la quasi-totalité des personnes en situation d'illettrisme (98 %) ; de la même façon 93 % des personnes en situation d'illettrisme dans les transports sont des hommes ; dans l'administration aussi, ce qui peut paraître surprenant, les hommes représentent la majorité des personnes en situation d'illettrisme, 62 % contre 38 % pour les femmes ; il en va de même dans l'industrie métallurgique. Les femmes se retrouvent majoritaires parmi les personnes en situation d'illettrisme dans d'autres secteurs : principalement dans celui de hôtellerie/restauration/services à la personne ; et aussi celui de l'éducation/santé. Ces observations recourent celles du graphique précédent.

Répartition hommes-femmes illettrés par secteur d'activité

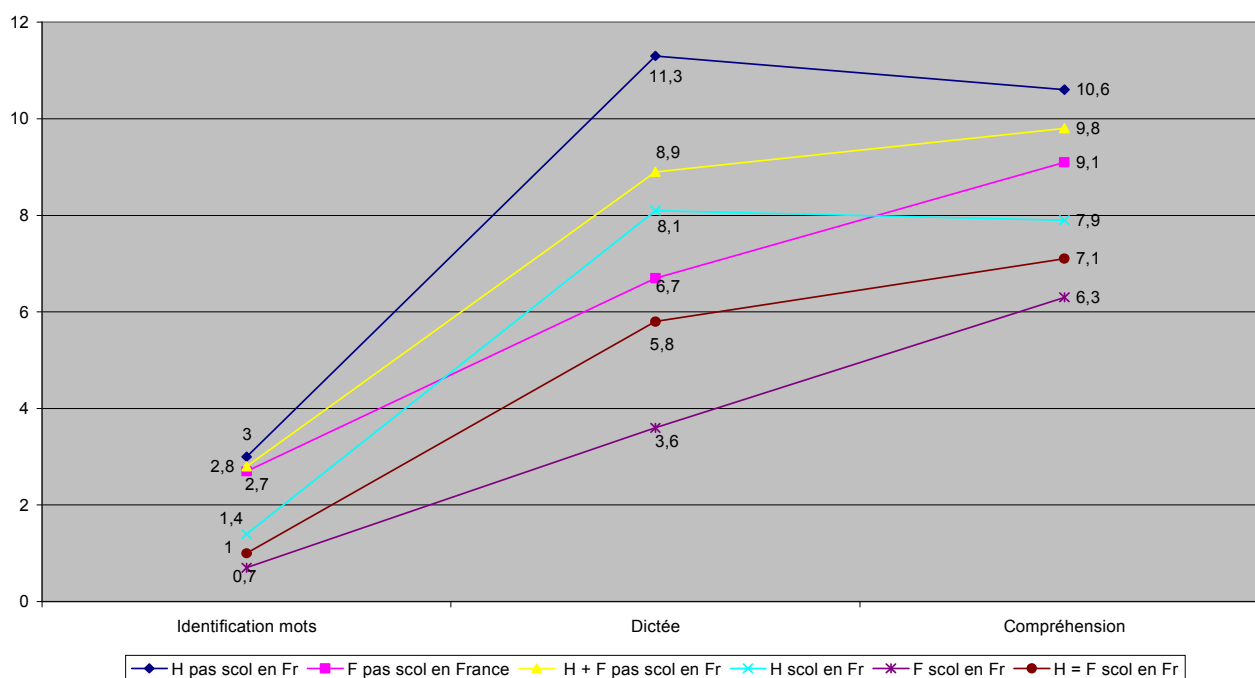


Situation d'illettrisme et type de difficultés selon les genres

Comme il a été dit dans la présentation de l'enquête IVQ, le module ANLCI (qui sert à qualifier les situations d'illettrisme) comporte trois épreuves : lecture de mots, dictée de mots, compréhension d'un texte simple. Il suffit d'être en forte difficulté dans un seul de ces trois domaines pour se retrouver dans la catégorie en difficulté face à l'écrit (en situation d'illettrisme, si on a été scolarisé en France). Pour créer le graphique suivant, on a dissocié les résultats à ces trois épreuves du module ANLCI pour les hommes et femmes scolarisés en France d'une part et ceux non scolarisés en France d'autre part. cela permet d'observer si les taux d'échec des hommes et des femmes aux différentes épreuves sont semblables. On s'aperçoit que les chiffres sont assez similaires pour la compréhension de texte simple et la lecture de mots. En revanche la dictée, est l'épreuve la plus discriminante entre hommes et femmes, celle qui introduit un plus grand écart entre hommes et femmes. Les hommes échouent plus à la dictée qu'aux épreuves de compréhension, alors que c'est le contraire pour les femmes. La dictée est l'épreuve qui classe le plus souvent les hommes dans la catégorie « en difficulté » ou « illettré ». En revanche, c'est la compréhension qui « pénalise » le plus les femmes. Très peu de personnes résidant en France ne sont pas capables de déchiffrer, on peut même ajouter que la plupart des illettrés peuvent déchiffrer.

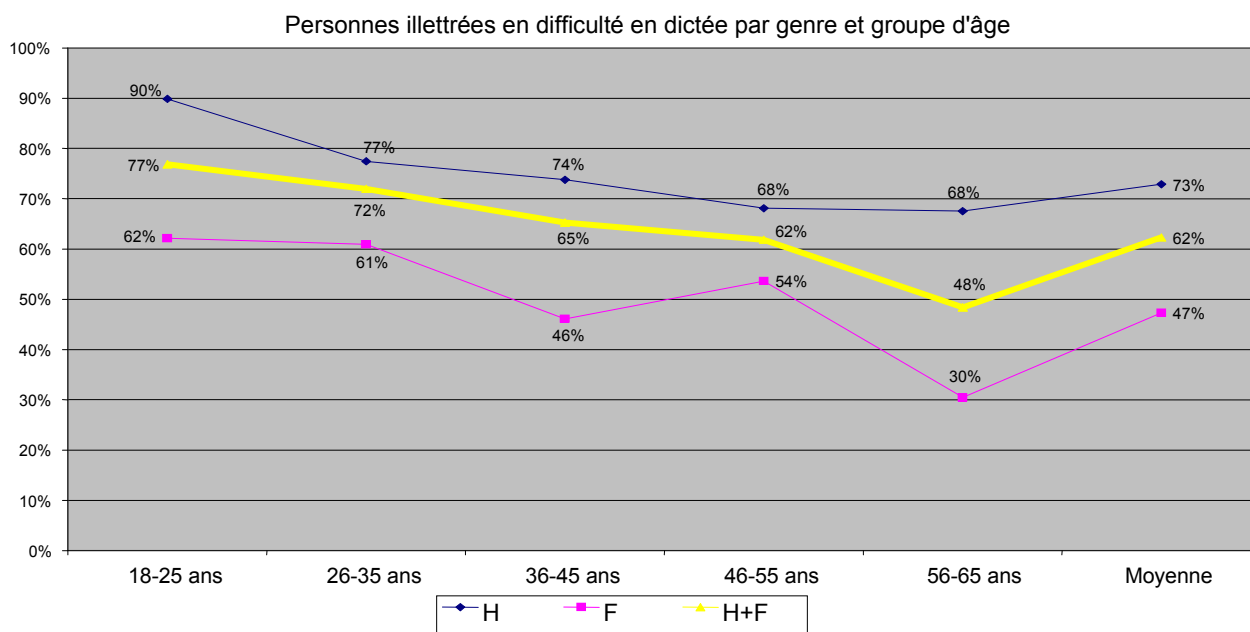
Ces constatations recourent des observations que l'on peut faire par ailleurs sur les différences par genre (genrées) d'accès à l'écrit.

Taux d'échecs aux épreuves déterminant la situation de difficulté face à l'écrit



Le graphique suivant va faire un gros plan sur la dictée, puisqu'on a vu que c'était l'épreuve la plus discriminante. On observe que si les personnes en situation d'illettrisme sont en faible proportion parmi les 18-25 ans (cf. premiers graphiques), et que la proportion tend à augmenter pour être maximale chez les 50-65 ans, les raisons de l'échec (et donc de la présence dans la catégorie personnes en situation d'illettrisme) pour les 18-25 ans est massivement la dictée. C'est moins le cas quand on observe des groupes d'âges plus élevés, surtout pour les hommes. Parmi les 18-25 ans, 90 % de ceux qui ont échoué au test ANLCI ont échoué à la dictée, contre 60-70 % dans les autres groupes d'âges. C'est un peu la même chose pour les femmes, puisque le plus gros taux d'échec à la dictée se trouve chez les 18-25 ans.

En difficulté en dictée par genre et groupe d'âge



Pour résumer les quelques diapositives

Derrière les chiffres nationaux on observe des situations régionales contrastées, d'où l'intérêt des extensions régionales

La population en situation d'illettrisme est plus âgée structurellement que la population générale

L'écart de taux d'illettrisme hommes/femmes est maximal pour le groupe d'âge 36-45 ans

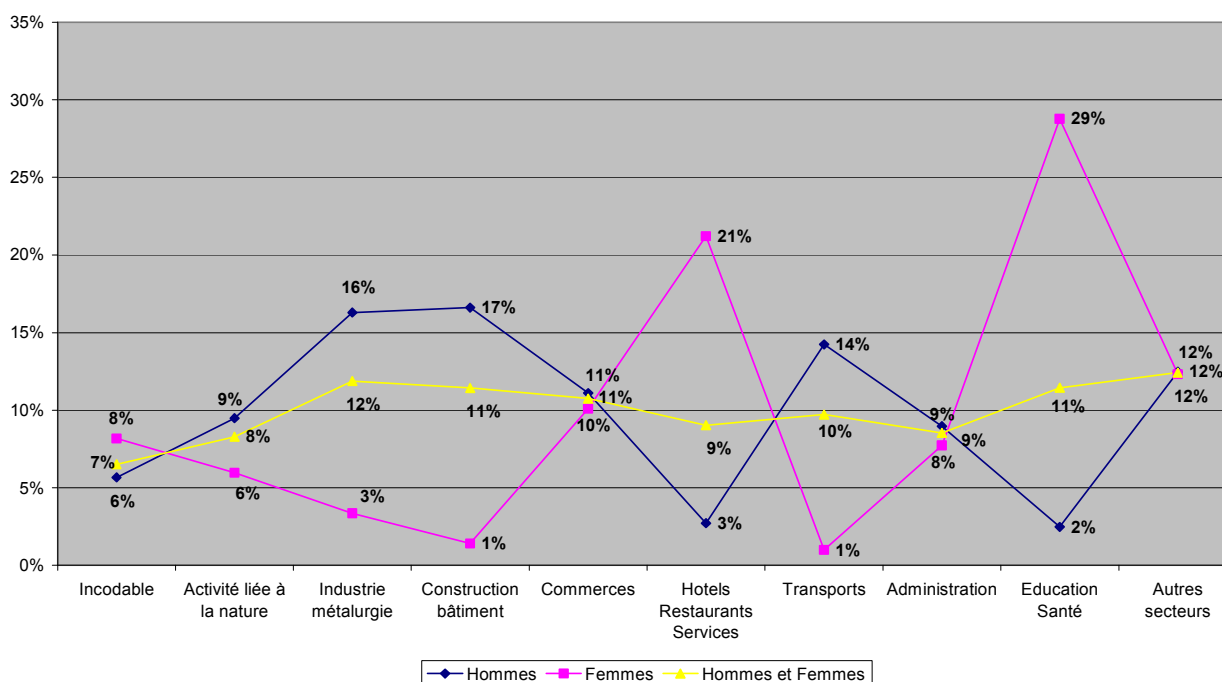
Etre en situation d'illettrisme est plus pénalisant vis-à-vis de l'emploi pour les femmes que pour les hommes

Les femmes illettrées sont massivement des employées, les hommes des ouvriers,

Les femmes illettrées se retrouvent dans les secteurs de la santé/éducation, et de l'hôtellerie restauration, les hommes dans les secteurs de la construction, des transports, et de l'industrie.

Les hommes illettrés sont plus souvent que les femmes mis en difficulté par le fait d'écrire.

Répartitions des hommes et femmes illettrés actifs par secteurs d'activités



Questions

Quels sont les critères de réussite retenus pour la dictée ? Ce n'est pas le « s » qui manque, des choses comme ça ?

Alors, il y a deux items où les marques du pluriel sont notées. Il y a 22 points d'attribués, deux pour chaque marque du pluriel, un « s » et un « ent ». Il y a à peu près un tiers des mots qui n'existent pas, ce qui permet d'apprécier comment les personnes peuvent se servir de leur connaissance du système graphophonologique pour écrire ces mots. Il y a un tiers des mots qui sont des mots qui existent, mais qui sont orthographiés de façon régulière, sans difficulté particulière. Et puis un tiers qui sont des mots irréguliers. Pour les mots qui n'existent pas (pseudo-mots, non-mots), toutes les combinaisons qui permettent à l'oral de retrouver le son qui a été donné à la personne par l'enquêteur sont acceptées. Pour certains mots, il y a quarante ou cinquante possibilités de les écrire selon cette règle, toutes sont acceptées. Pour les autres mots, il faut que l'orthographe soit correcte. A l'Agence, nous avons refait des codages pour voir aussi si les personnes qui s'étaient trompées sur l'orthographe formelle des mots avaient néanmoins réussi à produire un écrit qui pouvait permettre une communication efficace (c'est-à-dire correcte au niveau graphophonologique). Ce sont des analyses qui sont possibles avec ce genre de test.

Merci, je donne tout de suite la parole à Laurence. Il faudra un jour faire une comparaison entre l'usage de l'orthographe chez les lettrés et les illettrés.

Ce n'est pas possible pour l'instant, puisque la dictée n'est passée que par les personnes qui ont été orientés vers le module ANLCI en raison de leur échec aux modules d'orientation. Mais votre proposition est déjà plus ou moins prise en compte, puisque l'ANLCI propose qu'à l'avenir la dictée soit passée par tous les enquêtés et pas seulement par ceux qui échouent au test d'orientation.

Avant de vous proposer un espace de discussion, Laurence et Anne-Sophie de l'ORM vont vous proposer un regard sur la situation des jeunes femmes et jeunes hommes face à l'écrit.

Laurence BUFFET (Chargée de Mission du CRI) et Anne-Sophie DUMORTIER (Chargée d'études à l'ORM) - La situation des jeunes femmes et des jeunes hommes en difficulté face à l'écrit en PACA

Nous enchainons donc.

Cela va peut-être faire beaucoup de chiffres, mais nous avons choisi de faire ce grand cadrage pour commencer la journée, nous irons vers un peu plus de qualitatif par la suite.

Cette intervention sera centrée sur les jeunes, population, qui comme l'a montré Jean-Pierre, n'est pas forcément la plus en difficulté. Simplement, il paraît important d'avoir ce focus quand on voit ce qui se passe par la suite. Alors bien sûr, c'est en termes de parcours, comment les choses évoluent ?

On va vous proposer une photographie des jeunes d'environ 17 ans, en essayant d'y introduire des éléments sur leurs parcours.

Nous avons réalisé ce travail avec Anne-Sophie Dumortier, qui a apporté toute sa compétence technique sur l'analyse des données, à partir des résultats d'une évaluation qui se déroule lors des Journées d'Appel et de Préparation à la Défense. (JAPD)

Les journées d'Appel pour la Défense (JAPD)

Je commencerai par vous présenter la méthodologie de cette enquête, parce qu'il est important de préciser les chiffres sur lesquels on s'appuie. Ensuite, j'arborerai les grandes données de cadrage national et régional, pour arriver sur une comparaison sexuée des jeunes en difficulté, et dans un dernier temps, apporter des éclairages sur le parcours d'insertion des jeunes.

L'enquête, sur laquelle se basent ces résultats, se déroule lors des Journées d'Appel pour la Défense. Elles remplacent les anciens trois Jours de l'Armée, et concernent l'ensemble des jeunes Français recensés, d'environ 17 ans. Les jeunes y passent une évaluation de leur compréhension de l'écrit. Ce dispositif offre la particularité d'une forme non pas d'exhaustivité, mais de permettre de mesurer la compréhension de l'écrit de quasiment l'ensemble d'une génération, environ 90 % selon l'estimation de l'Armée.

Seuls les jeunes Français sont concernés, ce qui exclut ceux et celles issus de la population étrangère, mais intéresse à la fois les hommes et les femmes, puisque depuis 2000 ces dernières participent également à cette Journée.

Le cadre théorique de l'évaluation.

Il importe de préciser le cadre théorique de cette évaluation, la mention « difficulté de lecture », recouvrant une pluralité de choses. On a aussi vu que les définitions autour de l'illettrisme sont plurielles, l'ANLCI en a stabilisé une depuis 2003 qui permet d'avoir une référence, Stéphane en proposera une autre lecture cet après-midi à partir d'une aperception différente mais non contradictoire.

De plus, la manière dont sont appréhendées, dans ce test, les difficultés de lecture sont assez spécifiques. Ce test est conçu par l'Education Nationale, et non par l'Armée. Ceci est important, car le

fait que ce rôle de repérage a été donné à l'Armée crée un biais non négligeable, cela à la fois dans la restitution des chiffres, mais aussi par rapport à certains jeunes, qui, parce que c'est l'Armée, vont répondre de façon fantaisiste.

Il est donc vrai qu'il y a une petite marge d'erreur, à laquelle le personnel de l'Armée essaie de remédier pour encourager les jeunes à réaliser ce test avec le plus de sérieux possible. Il leur est précisé que c'est un test de l'Education Nationale, qu'il est important, et qu'ensuite les difficultés seront signalées à leur établissement.

En même temps, on sait l'importance que revêtent les conditions de réalisation d'enquête. Ce test a lieu dans les locaux de l'Armée, il est réalisé le plus souvent par des personnes en uniforme, etc. Cela veut dire que c'est un cadre contraint, avec un timing, et des conditions qui se rapprochent de celles d'un examen. Pour les populations en difficulté, cette situation n'est pas négligeable et peut avoir des effets sur leurs performances.

Pour donner un ordre de grandeur sur le nombre de jeunes qui passent annuellement ce test, c'est 800 000 nationalement, dont 50 000 en PACA. On est sur des effectifs comme il en existe très peu dans les enquêtes habituelles.

A travers ce test, deux types d'habileté vont être regardées : la difficulté à reconnaître les mots écrits et la mauvaise compréhension. Je vais aller assez vite là-dessus, sauf s'il y a des questions complémentaires.

Causes des difficultés de lecture	Méthode d'évaluation de ces difficultés
Excessive difficulté à reconnaître les mots écrits	Évaluation des habiletés de décodage, de l'automatisme de lecture via une épreuve de rapidité
Mauvaise compréhension présente également en dehors de la lecture	Mesure de la connaissance orale de la langue (via une épreuve de vocabulaire) et mesure de leur capacité à traiter des problèmes de compréhension complexe (via une lecture de textes)

Source : Ministère de la Défense

Epreuve	Question	Modalité de correction de l'épreuve
1) Automatisation de la lecture	« Les [couples de] mots [suivants] se prononcent-ils de la même façon ? » Ex. : regard / réjar	Le nombre de mots atteint en 1 minute
2) Connaissances du vocabulaire écrit	« Ce mot existe-t-il ? Oui ou non ? » Ex. : lapin ; pijjul	Le dernier mot vrai reconnu terminant une liste de mots vrais reconnus
3) Capacités de compréhension (Traitements complexes)	Programme de cinéma Textes et questions	Nombre de bonnes réponses

Source : Ministère de la Défense

Le test se déroule en trois temps :

- tout d'abord l'automatisme de la lecture, avec une épreuve de type : « *les couples de mots suivants se prononce-t-ils de la même façon ?* ». C'est aussi une épreuve de rapidité ;
- ensuite, c'est la connaissance du vocabulaire écrit (« *Ce mot existe-t-il ?* »- oui non : *lapin, pijjul*) ;
- et enfin, le troisième temps, c'est la capacité de compréhension. Il se scinde en deux épreuves, un programme de cinéma et un test littéraire, avec des questions de compréhension façon QCM, de type a,b,c,d.

Une fois le test réalisé, en une demi-heure environ, une correction est effectuée sur le champ. Elle permet de regrouper les participants en 2 familles et suivant cinq types de profils.

Une première famille regroupe l'ensemble des jeunes qui n'ont pas de difficulté, elle correspond au profil 0.

Une deuxième famille regroupe les jeunes ayant des difficultés suivant quatre types de profils, classés par ordre décroissant de difficultés, le profila 1 étant celui où les difficultés sont les plus importantes.

Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4
Ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits corrélativement à une compréhension très déficiente	Malgré un niveau de lexique correct, la lecture reste laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots et la compréhension est déficiente.	Le déficit de compréhension semble lié à un niveau linguistique très faible.	Profil intermédiaire : Capacité de lecture à voix haute, le niveau de lexique est correct, mais mauvaise compréhension de ce qui est lu.

Source : Ministère de la Défense

L'ANLCI retient les profils 1 et 2 comme repères par rapport aux situations d'illettrisme. Et si l'on regarde, par rapport aux chiffres de l'enquête IVQ qui nous ont été présentés, les proportions sont à peu près les mêmes. Mais j'y reviendrai quand on sera dans les chiffres.

Quelques données de cadrage :

Il s'agit de chiffres qui présentent à la fois la région PACA par rapport à la France, et l'évolution depuis 2005.

Pourquoi l'année 2005, parce qu'elle correspond à un changement de test, on ne peut donc remonter plus loin pour comparer les résultats.

Les jeunes repérés en difficulté de compréhension de l'écrit par département (2005 - 2008)

	04	05	06	13	83	84	région PACA		France
2005	6.6%	4.7%	9.5%	8%	9.5%	8.7%	8.5%	4 861	10.7 %
2006	9,9%	6,8%	9,6%	10,7%	9,9%	11,0%	10,5%	3 531	11,7 %
2007	10,1%	6,8%	11,4%	10,8%	11,6%	10,4%	10,9%	5 979	12,0 %
2008	9,8%	6,0%	10,0%	11,4%	12,3%	11,1%	11,1%	6 086	11,8 %

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2008 – traitement ORM CRI

Pour la région PACA, on voit que le pourcentage est toujours un peu en dessous de la moyenne nationale, mais que dans le temps les résultats se rapprochent. C'est-à-dire qu'en 2005, l'écart entre la moyenne nationale et celle de la région PACA était en dessous de 2,2 %, en 2008 on n'est plus qu'à 0,7 % de différence.

C'est une donnée qui paraît importante aussi, si on la met en regard des chiffres que Jean-Pierre Jeantheau a présentés tout à l'heure, où l'écart PACA-France était important en 2004 concernant les jeunes. L'hypothèse peut alors être formulée que cet écart se réduit et que contre toute idée reçue, les jeunes en PACA présentent moins de difficultés que bien d'autres régions en France.

Questions

Tout à l'heure, pour les adultes, vous aviez montré que l'écart PACA-FRANCE était plus important que dans les autres régions, pour les 18-25 ans...

JPJ : Ce que j'ai dit tout à l'heure, c'est que la méthodologie utilisée en PACA pour obtenir des chiffres, gomme les écarts. On pouvait voir justement sur le graphique que les trois ou quatre régions qui avaient utilisé cette méthodologie (Petits domaines) étaient très proches de la moyenne nationale.

ASD : Il faut aussi faire la distinction entre le test de l'armée, qui renvoie à des épreuves de lecture et de compréhension, et le module de l'ANLCI, qui renvoie à de la compréhension, de la lecture, et d'autres choses. Donc, c'est difficile de mesurer, ceux qui ne sont pas en difficulté ici par exemple, et qui pourraient l'être sur d'autres épreuves comme la dictée.

JPJ : Je ne voulais pas trop intervenir sur ce sujet, mais nous avons fait une enquête dans deux régions ; au Bureau du service national de Lyon et à celui de Rouen, où l'on a fait passer les deux tests (JAPD et ANLCI) à des jeunes. L'épreuve ANLCI de l'enquête IVQ était passée dans les mêmes conditions qu'IVQ. Il est vrai que l'on trouve bien des chiffres globaux proches lorsque l'on compare le nombre de personnes identifiées comme présentant à la JAPD des profils 1 et 2, et les résultats au module ANLCI. Ce que l'on a surtout vu avec l'INSEE régionale de Rouen, c'est que les deux épreuves ne mesurent pas la même chose. IVQ mesure l'illettrisme, on en est convaincu, mais probablement que les JAPD elles mesurent autre chose. Ce n'est pas le même type d'épreuve, de protocole : l'une est collective, l'autre est en face à face ; l'une est rythmée de façon très importante, avec des temps de réponse très courts, donc il y a des personnes qui peuvent connaître les réponses, mais qui vont échouer parce qu'elles ne vont pas assez vite, alors que dans IVQ les personnes ont tout le temps d'exprimer leurs compétences, et d'aller le plus loin possible. En fait, il y a différents facteurs et critères qui font que l'on ne mesure pas la même chose. Il faut savoir aussi qu'il existe une enquête de la DGESCO, la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, donc le Ministère de l'Education nationale lui-même qui tend à montrer que les déterminations de situations d'illettrisme de la JAPD ne sont pas toujours partagées par les enseignants ou les conseillers d'orientation. Dans notre étude, on constate simplement que le nombre de jeunes détectés en situation d'illettrisme est similaire, mais que ce ne sont pas les mêmes jeunes qui sont détectés par les deux épreuves.

(Site : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=14&ref_id=16874)

Guylaine Costantino, Chargée de mission régionale / Lutte contre l'illettrisme : Il est quand même intéressant de dire que cette base sert concrètement aux missions locales, et que, pour nous qui étudions les difficultés d'insertion, c'est une très bonne base. Je considère que ça l'est aussi pour les politiques de la LCI, parce que nous n'avons pas d'autres chiffres disponibles à l'échelle locale. Ce que nous voudrions, c'est qu'ils soient meilleurs, au sens de plus précis et caractéristiques des situations.

Juste pour vous rassurer quand même, parce que c'est un peu déstabilisant, les chiffres IVQ des 18-25 ans restent concordants avec ceux de la JAPD. En gros, le taux d'illettrisme en PACA est autour de 4,9 % pour ces jeunes, même si les modalités sont différentes. C'est la même proportion, mais peut être pas les mêmes jeunes !

LB : Je trouve ce débat intéressant, parce qu'il permet de bien relativiser la notion de chiffres, de ce que ça dit et surtout de ce que ça ne dit pas. C'est évidemment pour ça que j'ai pris un temps pour présenter le protocole de recueil des données, parce qu'il a une influence, de la même manière que celui d'IVQ en a une. Effectivement, l'INSEE met toute sa compétence en matière méthodologique pour recueillir les chiffres, alors que dans l'armée nous n'avons pas affaire à des professionnels du recueil de données, ce n'est pas leur métier. L'intérêt de ces chiffres, c'est qu'ils sont recueillis annuellement au niveau national de façon à peu près homogène. Cela permet d'avoir des éléments de comparaison. Vous verrez que les résultats que nous présenterons ne sont pas complètement folkloriques par rapport à ceux qui ont été présentés précédemment, ou par rapport à ceux qu'on connaît sur les jeunes en difficulté.

On a donc commencé par le débat !

ASD : Maintenant, si on fait un petit retour en arrière, ce tableau permet de souligner qu'en région PACA nous avons des situations plutôt contrastées selon les départements. On voit notamment que le Var avec 12,3 %, concentre une partie importante de jeunes en difficulté ; que le département des Hautes Alpes en a deux fois moins (cela est conforté par d'autres chiffres auxquels on a accès et qui montrent que c'est un département pour lequel on a repéré que généralement les jeunes sont plus diplômés et viennent de l'enseignement général). Les départements très peuplés et urbains se retrouvent dans des situations différentes, avec plus de jeunes qui sortent de l'enseignement professionnel, etc. Globalement, on le retrouve dans les enquêtes d'insertion des jeunes, « Génération » du CEREQ, ou « Parcours 3 », outil de suivi des missions locales.

LB : Si on regarde les données quantitatives, cela fait environ 5 000 jeunes par an qui sont repérés en difficulté, ce n'est donc pas négligeable, sachant que ce sont chaque année de nouvelles cohortes, et que ces chiffres se cumulent.

	Pas de difficulté de lecture	Difficulté de lecture	En %	Total
Filles	24 351	2 213	8,3 %	26 564
Garçons	24 513	3 873	13,6 %	28 386
Ensemble	48 864	6 086	11,1 %	54 950

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2008 – traitement ORM CRI

Si on considère la répartition sexuée, on remarque que les filles, sur PACA, sont moins en difficulté que les garçons. Cette différence que l'on retrouve aussi au niveau national est ici un peu plus accentuée (un point d'écart avec le niveau national). Donc, 8 % des filles, presque 14 % des garçons, cela correspond à ce que l'on retrouve sur l'ensemble de la population française, mais également dans les résultats présentés par l'Education Nationale sur les évaluations en 6^{ème}, où il y a un écart filles / garçons, les filles réussissant mieux que les garçons. Donc, on le retrouve aussi pour cette population en difficulté face à l'écrit.

Quantitativement, cela veut dire que les deux tiers des jeunes en difficulté sont des garçons. Quand on regarde le statut scolaire au moment de la JAPD, donc environ à 17 ans, c'est à peu près la même proportion. Les deux tiers des jeunes sont encore sous statut scolaire, et 30 % sont sortis du système scolaire. D'où aussi certaines formes de débat à l'Education Nationale, face à cette masse importante de jeunes sous statut scolaire qui sont repérés en difficulté face à la lecture.

Première donnée générale, la situation scolaire.

Je vous propose de rentrer dans un des vifs du sujet de la journée, c'est-à-dire la comparaison sexuée des jeunes en difficulté : s'il y a plus de garçons que de filles en difficulté, ont-ils les mêmes profils ?

Comparons les deux.

Ces jeunes en difficulté ont-ils la même situation scolaire ? En fait, on voit que les filles sont plus fréquemment sous statut scolaire que les garçons, le chiffre précis c'est 24 % des jeunes filles sorties du système scolaire contre 32 % des jeunes hommes. C'est un premier élément important, les garçons en difficulté sont donc plus souvent sortis du système scolaire à cet âge-là.

Deuxième donnée, le diplôme obtenu.

Je rappelle que les jeunes étudiés, à 90 %, ont 17-18 ans, à ce moment-là. Au total, 46 % des jeunes en difficulté n'ont pas de diplôme, et 39 % ont le Brevet des collèges.

Dans la différence filles / garçons, on voit que les garçons en difficulté sont plus souvent sans diplôme et les filles ont plus souvent le Brevet des collèges (44 %).

Répartition sexuée des jeunes en difficulté de lecture selon leur niveau de diplôme

	Filles	Garçons	Total
Sans diplôme	41 %	49 %	46 %
Brevet des collèges	44 %	36 %	39 %
CAP, BEP	13 %	13 %	13 %
Autre niveau V	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Niveau BAC et plus	2 %	1,5 %	1,5 %
Total en %	100%	100%	100%

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2008 – traitement ORM CRI

Ce chiffre des jeunes filles en difficulté de lecture ayant obtenu le Brevet des collèges, nous a un petit peu interrogé. Nous avons donc regardé plus précisément ces 44 % de jeunes filles. Dans quel profil de difficulté se situent-elles ? Sont-elles les moins en difficulté ? Et, en fait, si on regarde les chiffres de plus près, elles se situent plutôt dans les profils moins en difficulté (profils 3 et 4), ce qui permet tout de même de relativiser un peu ce chiffre sur le Brevet des collèges.

Deux cas de figures concernant le niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête.

Il y a ceux qui sont en cours de scolarisation, et ceux qui ont quitté le système scolaire, et pour ces derniers, le niveau de scolarité correspond à la classe dans laquelle ils se situaient quand ils l'ont quitté. On voit que ces jeunes en difficulté de lecture se situent en grande majorité en CAP ou en BEP (à 62 %), donc presque les 2/3. Il y en a 10 % en lycée d'enseignement général ; 3 % dans les sections dites adaptées (SEGPA, 3^{ème} insertion, 3^{ème} techno) ; et puis 14 % sont au collège, 3^{ème} générale.

Si on regarde les différences entre filles et garçons, là où il y a un écart important, c'est sur le CAP-BEP : les garçons en difficulté sont proportionnellement plus de niveau CAP-BEP, et les jeunes filles en difficulté, plus de niveau lycée d'enseignement général.

Répartition sexuée des jeunes en difficulté de lecture selon le niveau de scolarité atteint (en %)

Formation (en cours ou dernière suivie)	Filles	Garçons	Ensemble
Jusqu'à la 4ème	6%	7%	7%
3 ^{ème} générale	7%	7%	7%
3 ^{ème} techno / SEGPA	3%	3%	3%
Lycée d'enseignement général	14%	9%	10%
CAP / BEP	57%	65%	62%
<i>dont terminale BEP</i>	18%	15%	16%
Bac technique	6%	4%	4%
Bac pro	6%	5%	5%
Enseignement supérieur	2%	1%	1%
Total en %	100%	100%	100%

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2007 – traitement ORM CRI

ASD : On remarque que les garçons en difficulté sont plus souvent orientés vers les voies professionnelles, alors que les jeunes filles continuent dans la voie générale. On se posait la question, pourquoi ? Sont-elles plus sages ? Ont-elles un comportement différent ? Du coup, en tant qu'ancienne enseignante, je pense que c'est ça. Parce qu'il est vrai que l'attitude en milieu scolaire joue aussi un rôle dans l'orientation et les filles sont plus souvent orientées vers la voie générale que les garçons.

LB : **On a aussi observé le problème de l'âge.**

Normalement les jeunes sont censés avoir 17 ans. En fait, la convocation à cette Journée d'Appel est déclenchée par leur recensement en Mairie, il est obligatoire. Pour être convoqué, il faut avoir été recensé, ce qui sera fait plus ou moins tôt selon les jeunes et leurs parcours. Sachant que les attestations de recensement et de participation à la Journée d'Appel sont des documents demandés pour le passage du Bac ou du permis de conduire, les jeunes qui sont dans un parcours « maillé » en auront besoin. Les autres, ceux qui ont un parcours de vie plus chaotique, ne vont pas forcément avoir un besoin prioritaire de cette attestation.

Répartition des jeunes en difficulté par sexe et âge

En difficulté	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans et +	Total
Filles	2%	63%	20%	6%	3%	2%	4%	100%
Garçons	3%	61%	20%	6%	6%	3%	2%	100%
Total en difficulté	3%	62%	20%	6%	5%	2%	3%	100%
<i>Jeunes présents</i>	3%	74%	15%	3%	2%	1%	1%	100%

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2007 – traitement ORM CRI

Ce qui se retrouve effectivement, puisque si on regarde plus précisément les jeunes en difficulté, il y en a plus d'un tiers de 18 ans et plus (22,8% parmi les présents).

ASD : Proportionnellement, plus l'âge avance, plus on a une part importante de jeunes en difficulté. C'est ce que montre ce schéma. On voit qu'à 17 ans, le total en difficulté est plus faible que quand on augmente en âge.

LB : Cela éclaire ce que je viens d'expliquer, c'est juste : à quel moment arrivent-ils à la JAPD ? Ça ne dit pas grand-chose de plus sur l'âge en soi. Si on regarde la différence filles / garçons, on voit qu'elle n'est pas très importante, mais que les filles en difficulté sont plus souvent un peu plus âgées (plus de 21 ans) que les garçons, et elles sont aussi un peu plus jeunes (18 ans et moins). Un peu plus jeunes et un peu plus âgées, elles sont aux extrêmes en fait.

Si on regarde les profils de difficulté, comment sont-ils répartis ?

On voit que les garçons sont proportionnellement plus nombreux sur les profils les plus en difficulté (1 et 2). Ça rajoute aussi un élément : **ils sont plus nombreux à être en difficulté, et avec des difficultés plus importantes.**

Répartition par sexe et par profil de difficulté (en %)

	filles	garçons	Total	Effectifs
Profil 1	20%	24%	23%	1 369
Profil 2	16%	21%	20%	1 184
Profil 3	29%	25%	26%	1 590
Profil 4	35%	30%	32%	1 942
Total en %	100%	100%	100%	6 086

Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2007 – traitement ORM CRI

On a analysé ensuite les différents parcours issus de la JAPD.

Après avoir passé ce test, les jeunes non scolarisés en difficulté sont reçus en entretien par le personnel de l'Armée pour discuter avec eux de ces difficultés, et envisager un accompagnement par la mission locale. Les chiffres portent sur la proportion des jeunes qui acceptent que leurs coordonnées soient transmises à la mission locale. On voit qu'une part importante de ces jeunes accepte, les deux tiers, ce qui ne veut pas dire qu'ils s'y rendent effectivement. Ils acceptent majoritairement, et les filles encore plus que les garçons.

Répartition sexuée en fonction de la réponse pour la transmission des coordonnées à la mission locale

Jeunes non scolarisés	Filles	Garçons	Total
Refus de transmission	30%	37%	35%
Accord de transmission	70%	63%	65%
Total en %	100%	100%	100%
Total effectifs	548	1 259	1 807

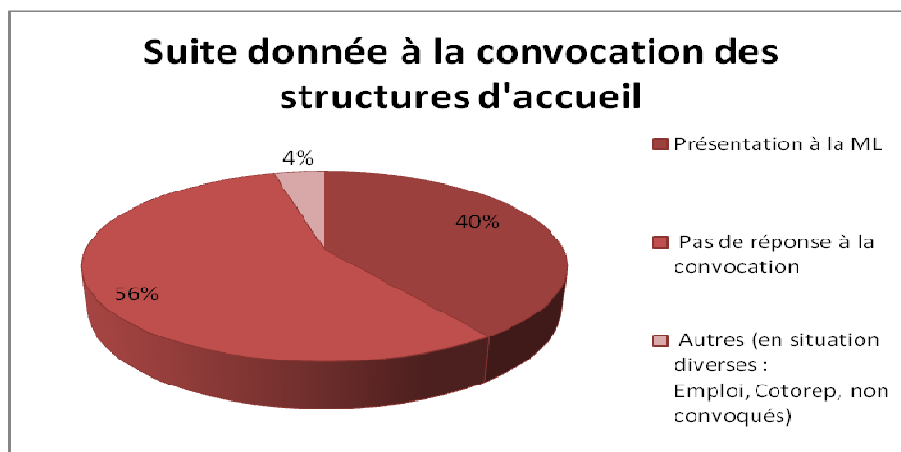
Source : CSN Nice, BSN Marseille, 2007 – traitement ORM CRI

Rapprochement avec le public des Missions Locales

ASD : Du coup, j'ai un rapprochement direct avec le public mission locale, j'ai fait un suivi des jeunes qui rentrent en mission locale, et qui y sont suivis. On observe que les filles acceptent plus facilement de donner leurs coordonnées, et que plus nombreuses à être accueillies, leurs demandes sont aussi différentes de celles des garçons (on voit là déjà qu'il y a un écart important entre les filles et les garçons). Elles demandent directement une formation professionnalisante, parce qu'elles sont plutôt issues de l'enseignement général, et elles savent donc qu'elles ne sont pas professionnellement armées pour trouver un emploi, et parce qu'elles ont des difficultés d'insertion, elles sont très conscientes de la nécessité de se former. Alors que les jeunes hommes eux demandent directement une aide pour rentrer sur un emploi. L'optique n'est pas la même.

LB : Donc, dernier chiffre pour finir sur la mission locale : est-ce que ceux qui acceptent le plus d'aller à la mission locale sont aussi ceux qui sont le plus en difficulté ? La réponse est : oui. C'est-à-dire qu'il y a 84 % des profils 1 et 2, donc les plus en difficulté, qui acceptent. Si on regarde pour les filles et les garçons, sur ces profils-là, les différences sont beaucoup moins importantes. Donc la différence sexuée, ici, est gommée.

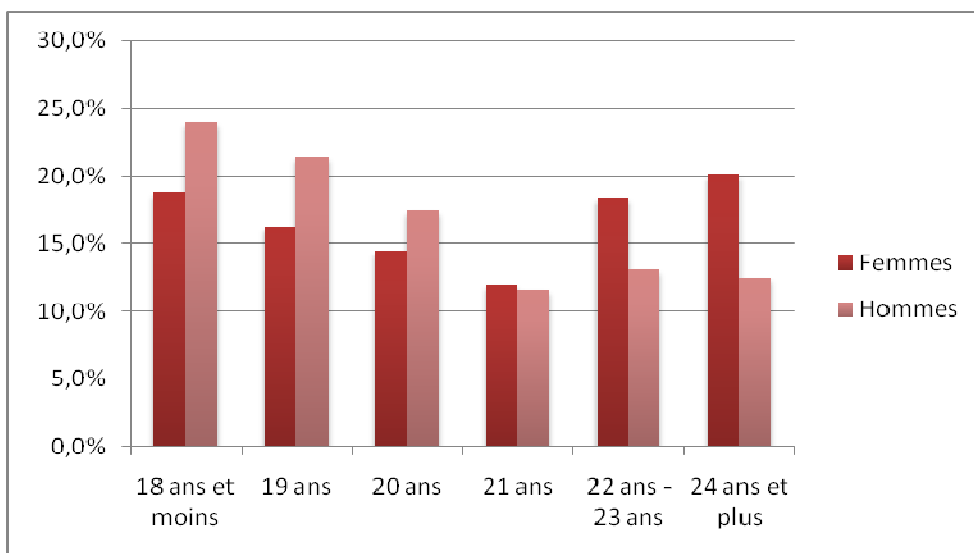
Juste pour vous dire, on a un focus en 2005 sur le suivi post JAPD avec les missions locales des Bouches-du-Rhône. On sait que sur les jeunes en difficulté, convoqués par les missions locales, il y en a 40 % qui se présentent effectivement.



Source : Mission locale de Marseille – coordination départementale 13 – 2005
Traitement CRI / ORM

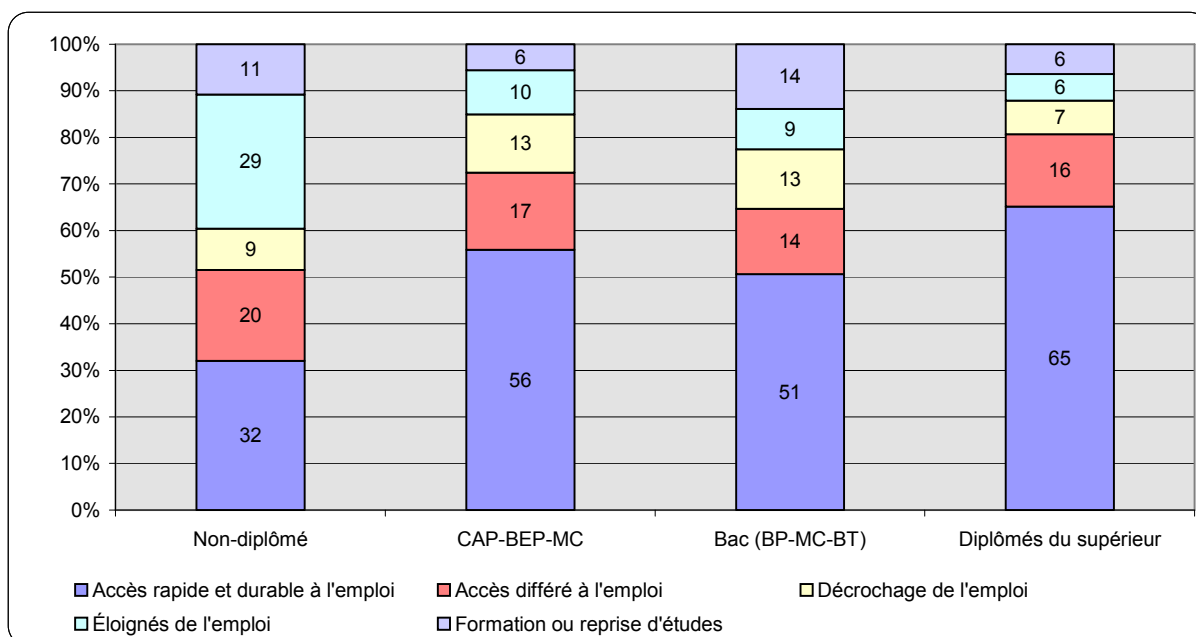
Quelques éléments rapides sur les parcours d'insertion.

On a regardé du côté des dispositifs de formation, notamment en région il y a le dispositif ETAPS, Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs, qui est fait pour les jeunes ne maîtrisant pas les savoirs de base. Je compte sur Stéphane pour nous en dire plus sur les usagers, puisqu'il travaille dans une structure qui s'occupe de ces jeunes. Si on regarde du côté des usagers qui sont en formation, on retrouve cette fois plus de filles (59 %) en formation, que de garçons. On a donc des garçons plus en difficulté lors de la JAPD, mais ce sont les filles que l'on retrouve le plus en formation. Ceci rejoint cette information, issue des missions locales, que les garçons souhaitent moins souvent rentrer en formation, mais préfèrent trouver un emploi directement, etc.



Source : Conseil Régional PACA, traitement ORM / CRI

Le dernier focus, s'appuie sur l'Enquête « Génération » du CEREQ, qui interroge les parcours d'insertion des jeunes à leur sortie du système scolaire. Le dispositif de l'enquête s'intéresse à leur situation à la sortie du système, puis trois ans après, où est-ce qu'ils en sont. C'est une enquête vraiment intéressante qui permet de voir ce qui s'est passé pendant trois ans après la sortie du système scolaire. Là, c'est un traitement qui a été fait par l'ORM, qui porte un focus sur les non diplômés : on voit qu'en PACA, 21 % de la génération sont non diplômés dans les effectifs, avec plus de garçons que de filles.

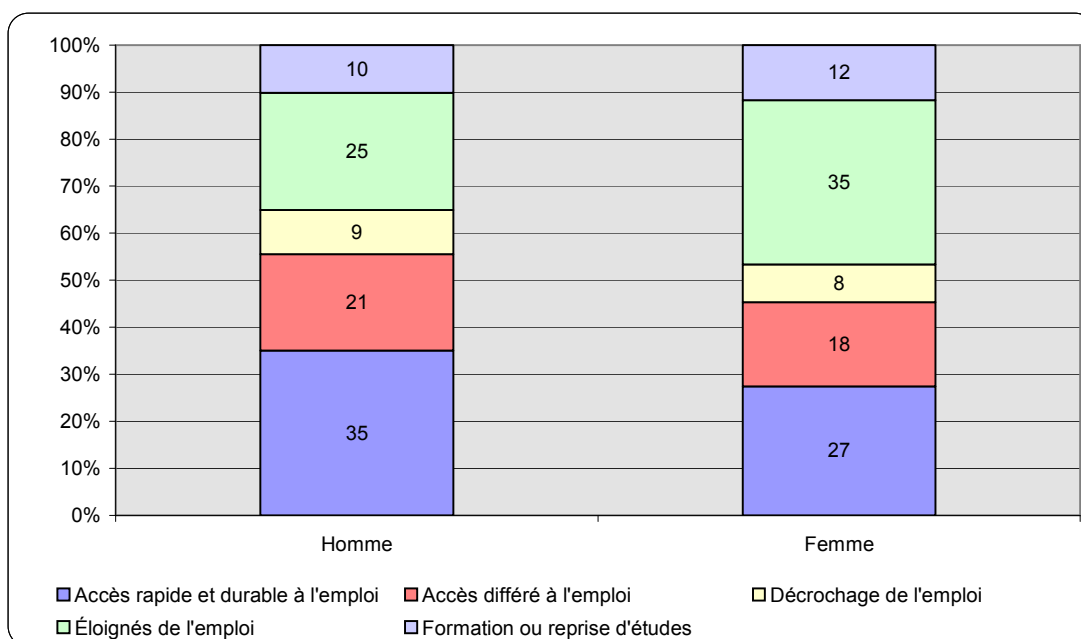


Source : CEREQ Génération 2004 – extension PACA, traitement ORM

Il est important de comprendre pourquoi je parle des non diplômés : je ne veux pas dire du tout que les personnes non diplômées sont en situation d'illettrisme (ni l'inverse d'ailleurs), mais on sait depuis l'enquête IVQ de l'INSEE qu'il y a une corrélation statistique, qui permet d'avoir ainsi des profils dans les parcours d'insertion.

Et on va regarder un peu leur situation, avec leur parcours et ce qu'il s'est passé pendant ces trois années.

- La première modalité est « l'accès durable et rapide à l'emploi » ;
- La deuxième modalité est « l'accès différé à l'emploi », où après le parcours, les jeunes mettent un peu de temps à trouver un emploi, mais y arrivent ;
- La troisième situation est « le décrochage de l'emploi », ce sont des jeunes qui à leur sortie se mettent à travailler et décrochent ensuite ;
- Le quatrième profil, est « éloigné de l'emploi », des jeunes qui n'ont pas d'activité, du moins déclarée ;
- Le dernier profil, c'est « formation ou reprise d'études ».



Source : CEREQ Génération 2004 – extension PACA, traitement ORM

On voit que l'accès rapide et durable à l'emploi est compliqué pour ces jeunes non diplômés, puisque seulement un tiers accède à l'emploi, hommes et femmes confondus, alors que pour les autres catégories, par exemple les diplômés en CAP-BEP, ils sont 56 %, ceux qui ont un Bac 51 %, et les diplômés du supérieur 65 %. Cela, c'est quand même la première donnée générale.

On constate aussi que les hommes ont un accès plus rapide et durable à l'emploi (35 % contre 27 %), et par contre, on retrouve 35 % des filles éloignées de l'emploi, contre 25 % pour les garçons. Ce sont donc des éléments qu'on n'avait pas forcément vus jusqu'ici, sur ces jeunes femmes non diplômées, qui se retrouvent dans des situations précaires du point de vue de l'insertion professionnelle.

Donc, je vais m'arrêter là, je vous remercie de votre attention.

Débat

On va faire cinq minutes de débat et de questionnement, pour ne pas trop empiéter sur le temps de la prochaine communication, on laissera plus de temps et d'espace cet après-midi. Juste, je voulais préciser : les diaporamas qui vous ont été présentés seront mis à disposition sur le site du CRI, et donc vous pourrez y avoir librement accès.

Alors est-ce que vous avez des réactions sur ces chiffres ?

JPJ : Je voudrais : seulement ajouter que le test JAPD n'est pas inutile mais qu'il ne mesure pas la même chose que le test IVQ. C'est la conclusion à laquelle on est arrivé. La lecture, ce n'est pas forcément la même chose vue par l'Education nationale, et dans la vie courante. Par exemple, la question du temps imparti et de la pression de la situation est très importante. Ce sont des facteurs qu'on rencontre surtout à l'école et moins dans la vie courante. Autre commentaire pas sur la JAPD, mais à propos de l'orientation des filles et des garçons. Au ministère de l'Education nationale en 1994 une enquête sur la fin de 3^{ème} a été conduite. On a testé plus de 20000 jeunes, en leur faisant passer beaucoup d'épreuves sur de nombreuses matières. On leur proposait également un questionnaire déclaratif (Vie scolaire). Une question demandait aux jeunes d'indiquer les matières qu'ils préféraient. Pour ces mêmes matières, on possédait les résultats aux tests qui avaient été passés par les jeunes. On a donc pu comparer les préférences des élèves avec leurs résultats « objectifs ». On s'est aperçu tout à fait logiquement que les garçons préféraient les matières où ils réussissaient mieux que les filles, et inversement. A une exception près ! La technologie ! Dans cette matière les filles réussissaient mieux (au moins aussi bien), mais il y avait un écart de 70 % dans l'attraction envers cette matière ! Il est apparu donc que si les filles ne choisissent pas les filières technologiques, ce n'est pas forcément parce qu'elles sont plus sages ou qu'elles sont moins douées, c'est parce qu'elles n'en n'ont pas envie ! Evidemment cette envie est conditionnée par l'environnement disons « sociétal ». On peut se poser la question : N'est pas l'école qui a « formaté » les jeunes filles et les jeunes garçons dans leurs choix d'orientation ?

Il se trouve qu'en 1998, toujours au MEN, on a fait une autre enquête, cette fois portant sur 10 000 élèves qui rentraient au CP. Elle c'est déroulée, trois semaines après la rentrée au CP. On a fait passer aux élèves 11 épreuves différentes mises au point par des équipes universitaires ; localisation dans l'espace, vocabulaire, etc. Résultats : sur les 11 épreuves, il y a 10 épreuves où les filles réussissent mieux que les garçons, et la seule épreuve où les garçons sont plus forts que les filles, c'est la technologie ! Mais dans l'épreuve de technologie, il y a une épreuve où les filles sont plus « fortes » que les garçons ! Celle qui concerne les « outils » de la secrétaire. On peut donc penser qu'avant même de rentrer au CP, des différences sexuées, dans la prédisposition, dans les choix se sont installées, etc. C'est dans l'éducation familiale que prend naissance cette différenciation. Entre le CP et la 3^e l'Ecole gomme les différences en matière de performance (en technologie) mais pas en matière d'attraction.

Tout ceci est publié : Perception du collège et de la vie scolaire par les élèves de fin de 3^e, dossier n°104, 1998 (<http://educ-eval.education.fr/pdf/dossier104/dossier104.pdf>) et Observation des élèves du Panel 1997 à l'entrée au CP, Note d'information, 1998 (<http://educ-eval.education.fr/pdf/eva0409.pdf>)

Dans la famille et la société.

Nous avons ici à Aix-en-Provence le célèbre Roger Establet, il était invité aujourd'hui, mais je pense qu'il n'a pas pu se décharger de sa tâche, dont le travail depuis extrêmement longtemps est de montrer que les filles réussissent mieux à l'école, alors il y aurait peut-être à corriger certaines de ses interprétations, mais enfin bon...

Sébastien Cheron, de l'INSEE. Je suis très intéressé à être ici, dans le monde de la recherche, qui n'est pas interdit aux VRP ! Juste on le sait, présenter des chiffres c'est un domaine très compliqué, on n'a jamais tout à fait les mêmes résultats, ça on le sait, il n'y a pas à en rougir, ça ne nous empêche pas d'avancer et de faire des publications sur le domaine. Nous, à l'INSEE, ce que nous voulons, c'est quand même publier des chiffres, et puis surtout qu'ils aient aussi une utilité ensuite. Donc on est un peu à mi-chemin entre le monde universitaire et l'utilité politique. Et là, on a un projet d'une nouvelle enquête qui aura lieu d'ici 2011, qui nous permettrait de faire une extension sur la région, afin d'avoir des résultats beaucoup plus précis. Parce qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas pu déceler des différences hommes / femmes sur la région, vu la méthodologie employée. Etant donné la méthode qu'on utilisait en 2004, et le manque de moyen, pour l'instant on n'a pas pu détecter de différences hommes / femmes. C'est un domaine sur lequel on voudrait avancer, il y a de gros enjeux, il faut des partenariats, une demande forte derrière et surtout de moyens. On a besoin de 50 000 euros en fait !

JPJ : Le graphique, je crois que c'était « difficulté et illettrisme ? »

SC : C'était 11 % pour les femmes et 14 % pour les hommes, mais c'était au niveau national. Nous, on n'a pas pu détecter de différences, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Il y a des choses, on ne peut pas les dire, parce que la méthode ne le permet pas. Mais ça serait intéressant de pouvoir.

GC : Pour compléter : en fait en 2006 on avait sollicité l'INSEE, et on a obtenu le fameux petit 4 pages, avec toutes les limites de ces chiffres, qui nous ont quand même bien servis. L'idée c'est qu'en 2011, on puisse avoir un vrai échantillon PACA, pour avoir des chiffres plus précis, pour ajuster des choix, notamment sur la question des demandeurs d'emploi, il y a des choses à fouiller. Aussi la question de la parentalité, si on parle de sexe, la question des papas, des mamans, et pour en parler, on a besoin d'un vrai échantillon, et avoir des chiffres au niveau territorial un peu plus infrarégional. Le coût est évidemment un élément important. Donc la posture au niveau de la Région est tout à fait favorable... Nous ce que nous allons essayer de faire là, c'est d'organiser une réunion en novembre avec Sébastien et l'Agence, de façon à ce que les partenaires potentiels puissent avoir une bonne information. Donc s'il y a des points qui vous intéressent particulièrement...

Merci, une autre question ?

Catherine Body, directrice du centre d'information sur les droits des femmes. On s'appuie aussi sur les chiffres de l'INSEE, les données sont importantes, mais il est important aussi de croiser ces informations. C'est-à-dire que si on peut se prétendre un petit peu compétents sur les analyses des questions de genre, pour autant la question de l'illettrisme, on ne la traitait pas.

Donc j'ai un peu la même position que vous, sauf que nous nous considérons beaucoup le genre, mais on ne s'était pas beaucoup posé la question de l'illettrisme, alors qu'on intervient sur les orientations professionnelles, d'éducation, de travail avec les missions locales, avec les entreprises d'insertion sur l'emploi.

Et au-delà des bagarres de chiffres, pour moi cela renvoie à tous les enjeux et les impacts que ces situations créent, en matière d'autonomie et d'accès à une vie d'adulte. Et la place de tous les acteurs, parce qu'effectivement, on peut voir dans les chiffres que dès trois ans il y a un impact, donc ça veut dire qu'il y a un impact de la famille, mais il y a aussi un impact des vendeurs de jouets. Alors je dénonce le fait qu'on ait le gêne de la machine à écrire, mais tout le monde s'interroge sur son comportement, la famille, tout ce qui est commerce, tout ce qui est publicité, tout ce qui est éducation, tout ce qui est

travail intermédiaire d'orientation, et également tout ce qui est entreprise. On a tous ces schémas, et pour travailler aussi dans des quartiers de Marseille, c'est vrai qu'on a une représentation des difficultés des femmes en situation d'illettrisme par rapport à l'accès à l'emploi, mais quand on voit vos présentations, on peut s'interroger.

Pourquoi les hommes, eux, accèdent à l'emploi, alors que manifestement ils sont plus en difficulté par rapport à ce point-là ?

Donc ces données sont très intéressantes, parce qu'elles vont effectivement permettre, si ce n'est de changer les représentations, du moins d'apporter des argumentaires pour qu'on cesse d'aller toujours dans le même sens, d'être toujours dans la même logique.

Régine FARCI, je suis responsable du centre ressources au CODIF, et j'étais accompagnatrice à l'emploi pendant plusieurs années. Alors on a donné des chiffres précieux, on a étudié ça... Les femmes, on parlait tout à l'heure de la parentalité, il y a la charge des enfants, donc il faut vraiment croiser toutes les données, ce n'est pas simplement la situation d'illettrisme et les difficultés des femmes en effet face à l'emploi, mais il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes notamment qui ont des charges de famille.

JPJ: Je trouve que c'est une observation très intéressante, parce que quand on voit l'écart qu'il y a à 25-35 ans, et à 35-45 ans entre les femmes et les hommes en matière d'illettrisme, une des explications peut-être que les hommes, on a beaucoup de témoignages là-dessus, qui travaillent, peuvent arriver à être très performants dans leur travail, sans avoir aucun contact avec l'écrit. Or je pense qu'une femme, quand elle s'occupe de ses enfants, qu'elle s'occupe de leur scolarité, quelque part a un contact avec l'écrit, et cette simple attitude l'encourage à avoir une certaine activité face à l'écrit. C'est certainement une hypothèse à explorer.

Une dernière question, parce que le temps tourne ?

Françoise RASTIT : Déléguée régionale aux droits des femmes. Peut-être aussi, et ça a été dit tout à l'heure, que même pour les personnes illettrées, la progression des hommes non qualifiés en entreprise est supérieure à celle des femmes.

JPJ : Oui, c'est une hypothèse.

Ce n'est pas une hypothèse, c'était des chiffres.

Vous le remarquez, mais c'est une photo à un moment donné. Donc si on faisait la photo dans cinq ans ou dix ans, et que ça se reproduise de la même façon, on pourrait dire que c'est comme ça. Donc moi je fais l'hypothèse, simplement, si vous me dites que c'est comme ça, je suis content, mais ce n'est pas les statistiques qui permettent de le dire.

ASD : Moi je peux parler au niveau de l'ORM, et l'on remarque que l'évolution professionnelle d'un homme est plus rapide, même dans l'industrie. Il deviendra agent de maîtrise, alors qu'une femme, elle n'ira pas beaucoup plus au dessus, d'autant plus qu'elle est sur des métiers d'employés, où il n'y a pas de dessus.

Bien, merci.

EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES : LES PARADOXES DE L'ILLETTRISME

Hugues LENOIR (Enseignant-chercheur en Sciences de l'Education, Université Paris X)

Tous ces chiffres m'ont amené à me poser un certain nombre de questions, pour lesquelles je n'ai pas encore de réponses, mais je ne désespère pas de pouvoir non pas en apporter de définitives, mais au moins des parcelles d'ici à quelques temps.

Avant de partager le questionnement que je souhaite avoir avec vous, je vais vous dire d'où je parle, quand même. J'arrive de Paris d'abord, ça s'entend ! Mais surtout, ça renvoie à des préoccupations que j'ai depuis longtemps, puisque j'ai travaillé autrefois avec le GPLI - Groupement Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, et que je suis actuellement associé au Conseil scientifique de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, j'ai mené un certain nombre de travaux sur ces questions-là, et depuis deux ou trois ans, j'essayais, parce que j'ai d'autres activités, de corréliser cette activité lutte contre l'illettrisme à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il se trouve que je j'ai monté avec des collègues d'une association qui s'appelle la BOUCLE, et des collègues de Paris III et de Paris VI, un diplôme sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Et je me suis posé la question, de me dire : comment je pourrais associer cette question qui me préoccupe de l'égalité entre les hommes et les femmes en général, avec une question plus particulière qui me préoccupe aussi, qui est celle de la lutte contre l'illettrisme. J'ai cherché depuis deux ans à trouver quelques moyens pour mener à bien ces travaux-là, et j'avoue que moi aussi j'ai quelques difficultés. C'est vrai, c'est clair aussi que si on ne trouve pas d'argent pour ces questions-là, c'est qu'elles sont politiquement considérées comme peut-être pas secondaires, mais pas prioritaires.

Si j'ai parlé de paradoxe, c'est que généralement dans notre société occidentale et hexagonale, ce sont toujours les femmes qui sont dans des situations d'inégalité. L'intérêt de la question de l'illettrisme, c'est qu'on voit, pour une fois, une situation sociale où effectivement ce sont les hommes qui sont inégaux par rapport à l'accès au savoir. C'est donc un fait intéressant. Mais on voit que le paradoxe n'en est pas vraiment un, puisqu'on s'aperçoit que malgré tout les femmes en situation d'illettrisme sont moins en emploi que les hommes. Donc on retombe sur l'inégalité sociale générale qu'il y a entre les hommes et les femmes.

Comme l'a montré le travail de Jean-Pierre, les hommes sont plus touchés que les femmes. Ce que j'aimerais essayer de mettre à jour, c'est : pourquoi il y a de telles discriminations ? A quoi sont dus ces écarts ? Est-ce que ce sont des écarts qui sont produits en raison de faits sociaux repérables, ou est-ce que ce sont des écarts qui seraient simplement dus à des histoires familiales et surtout singulières ? Est-ce que ce sont les individus qui produisent l'écart, ou est-ce que c'est la société qui produit l'écart, même si les individus y sont pour une part associés ? Donc interroger cette exception inégalitaire dans un autre sens que les inégalités qu'on connaît plus généralement. Et essayer de pointer les causes qui la produisent.

Alors en regardant les chiffres, il est clair que les hommes sont très nettement plus en situation d'illettrisme que les femmes. À quoi sont dus ces écarts importants ? Au niveau national, on a 11 % d'hommes qui sont en situation d'illettrisme, et 8 % de femmes, ça fait quand même près d'un quart de

plus. Là encore ça demanderait des travaux conséquents, des écarts qui sont différents d'une région à l'autre : il y a la question des Pays de Loire, où le total des hommes en situation d'illettrisme est de 14 % contre 7 pour les femmes, donc un écart relativement important ; mais il y a des écarts bien plus importants à la Réunion, une des explications, réside certainement dans le mode de scolarisation des populations réunionnaises, mais il faudrait l'interroger vis-à-vis d'autres discriminations, parce que je ne suis pas sûr que ce soit équitablement réparti entre les « oreilles », ou « Blancs » et « les populations plus colorées », et créoles. Là aussi, je pense que ces inégalités sont pondérées au travers d'autres systèmes de discrimination. Donc je ne suis pas sûr que les situations d'illettrisme se répartissent également entre les « métros » ou les « oreilles », et les autres.

Comment expliquer, alors, ces écarts ? Ces écarts, il faut aussi les remettre en perspective sans doute avec d'autres écarts entre les hommes et les femmes : par exemple, on sait que les femmes sont beaucoup plus lectrices que les hommes. Hier, je faisais de la sociologie intuitive dans le métro, eh bien quand vous regardez les gens qui lisent des livres, je ne parle pas des journaux gratuits, où c'est, à vue d'œil, à peu près réparti également,, ce sont très majoritairement des femmes qui sont lectrices de livres. Et selon la dernière enquête lecture, grosso modo, il y a 45 % des femmes qui sont lectrices de livres, pour seulement 38 % d'hommes. Avec, cependant une nuance par rapport à tous ces faits, c'est que, en France, il y a quand même un autochtone sur deux qui ne lit pas de livres du tout. La lecture, n'est donc pas une chose de si partagée que cela. Il faut aussi voir les difficultés qu'ont les adultes en situation d'illettrisme au regard des préoccupations ou des activités de lecture d'autres adultes qui ont été scolarisés.

Cette proportion d'hommes est très importante par endroit : 59 % des hommes en situation d'illettrisme au niveau métropolitain, et 65 % dans le Nord Pas de Calais. Là, encore, le Nord Pas-de-Calais, pourquoi ? Il y a sans doute des raisons, qui ne sont pas liées simplement au fait d'être un homme ou d'être une femme, ce sont des raisons locales, culturelles. C'est-à-dire qu'autrefois, ce que disaient par exemple les gens de Dunkerque, les hommes savaient que pour travailler, il n'était pas nécessaire de passer par le dispositif scolaire. Les garçons allaient à la mine ou allaient où dans les hauts fourneaux. Ce qu'on demandait à un garçon qu'on embauchait dans la sidérurgie, ce n'est pas de savoir lire et écrire, on leur demandait de résister au feu, à la chaleur, de pouvoir tenir devant un haut fourneau, avec un masque et un tablier de cuir, et de boire du lait dans le meilleur des cas, au moins de s'hydrater. Il y a sans doute aussi dans ces phénomènes d'inégalité des choses qui sont de l'ordre du culturel, qui sont issues de traditions un peu lointaines. On parlait de la Picardie, il est sûr qu'en Picardie, compte tenu de ce que j'en sais ou de ce que j'ai pu en voir, là aussi les différences vont être relativement importantes. Parce que les jeunes hommes picards avaient des modes d'insertion professionnelle, ou des modes culturels qui ne nécessitaient pas forcément un passage durable à l'école. Parce qu'on était un homme autrement que par l'accès à ce genre de choses, il y avait d'autres éléments qui faisaient que vous trouviez votre place en tant qu'homme. Comme quelquefois, dans certaines sociétés, la maternité donne le statut de femme, et donc vous n'avez pas besoin de recourir nécessairement à d'autres choses.

Cette question de l'inégalité, je vais essayer de l'interroger à travers un certain nombre d'explications que la sociologie nous permet de mieux aborder. La première des questions que je me pose, c'est qu'il y a sans doute moins de femmes en situation d'illettrisme, parce que la réussite scolaire des jeunes filles est globalement meilleure. On peut aussi s'interroger en disant : il y a plus de femmes en situation de non illettrisme que d'hommes, parce que les garçons sont plus décrocheurs que les filles. On l'a vu tout à l'heure, sachant que la notion de décrocheur, il faut l'interroger : sont-ils décrocheurs, ou sont-ils décrochés ? Est-ce que c'est eux qui quittent le système, ou est-ce que c'est le système qui facilite les

choses parce qu'il ne sait plus quoi en faire ? La responsabilité ne serait pas de même nature, sociale d'un côté, individuelle de l'autre, ça me semble important de le dire. La question du décrochage se poserait aussi en d'autres termes : certes les filles et les garçons décrochent, mais décrochent-ils au même niveau scolaire ? Si les décrochages des garçons sont plus tôt, il est clair que les savoirs acquis sont moins importants. L'âge du décrochage est sans doute une donnée importante. La condition du décrochage aussi : est-ce que j'ai été incité à décrocher, est-ce que c'est valorisé de décrocher ? Je suis sûr que dans certains quartiers, ce qu'il faut interroger pour expliquer ces écarts dans les situations d'illettrisme, c'est peut-être rien d'autre que les attitudes scolaires des garçons et des filles. On sait que souvent, pas toujours, et peut-être pas dans tous les quartiers, les jeunes filles sont plus assidues, plus soumises aux savoirs scolaires et au discours du maître. Et peut-être que le fait d'être plus soumis, malgré tout, permet d'accéder à plus de savoirs, même si la situation éducative est passive. Il conviendrait aussi d'interroger le rapport au savoir des filles, et surtout à quoi leur servira éventuellement ce savoir ? On sait que dans certaines populations féminines, la scolarité est encore un des outils de l'émancipation. Pouvoir échapper à certains milieux familiaux ou communautaires, peut passer par l'école. Peut-être qu'entre filles, ces choses-là se disent : « si tu veux échapper à tel ou tel type de situation, t'as intérêt à bien travailler à l'école », comme on nous disait à nous autrefois, si on ne voulait pas être tel ou tel... Peut-être que ce discours fonctionne encore chez certaines jeunes filles. Donc vous voyez, je n'ai aucune réponse, je ne fais que des hypothèses, et maintenant il faut que je trouve des terrains sur lesquels je peux aller confronter mes hypothèses, pour voir si je me trompe ou pas.

Une autre question, c'est que les savoirs des jeunes hommes seraient moins stabilisés que les savoirs des jeunes femmes. L'usure des connaissances générales chez les garçons se ferait plus vite que l'usure des connaissances générales chez les filles. Peut-être parce qu'il y a moins d'usage. Même s'ils sortaient au même niveau scolaire, peut-être que les unes s'en serviraient encore un petit peu, et que les autres ne s'en serviraient plus du tout. Cette érosion des connaissances, quand on mesure les niveaux d'illettrisme ultérieurement, dans les tranches d'âge postérieures, serait de nature différente. Donc la question de l'érosion, de la récurrence de l'illettrisme, est à mon sens une vraie préoccupation, qui expliquerait pour une part les écarts entre les plus anciens et les plus jeunes, et avec cette tranche intermédiaire des 25-45.

Si ce n'est pas l'explication par la scolarité qui prévaut pour mesurer cet écart, il y a peut-être, sachant que je n'y crois pas beaucoup, mais il faut le questionner, l'explication par les activités professionnelles. Est-ce que dans les activités professionnelles des femmes, on a vu qu'elles étaient souvent employées, l'usage de l'écrit serait plus courant que l'usage de l'écrit des hommes du transport ou du bâtiment ? Là encore, je n'en sais rien, mais on peut penser qu'un ou une employé est plus souvent en contact avec de l'écriture ou de la lecture, qu'un homme du bâtiment, ou qu'un homme des transports. Là encore c'est une hypothèse. Peut se greffer là-dessus, et qui va à l'encontre de ce que je viens de dire, toutes les dimensions et les actes d'écriture en rapport avec les normes qualités. C'est vrai que les processus qualité, ISO et autres, impliquent d'avoir un rapport à l'écriture différent quand on est ouvrier que celui qu'on avait antérieurement. Et il faudrait voir si l'employé de bureau, l'employé de supermarché, éventuellement ces femmes qui travaillent dans l'aide à domicile, ont des liens obligatoires avec l'écriture et la lecture. On a là aussi quelques hypothèses, mais ce ne sont que des hypothèses.

Si on ne peut pas expliquer par la scolarité ou par l'emploi, il y a aussi peut-être aussi des explications qui sont liées à l'activité sociale et domestique. Effectivement, on a fait l'hypothèse, pour le coup vérifiée parce que j'ai fait beaucoup d'interviews de femmes en situation d'illettrisme, il est fréquent

des femmes déclarent: « si je me forme à nouveau, si j'ai réacquis des savoirs en termes de lectures », etc., c'est « quand l'enfant paraît », comme disait Françoise Dolto. Donc quand l'enfant paraît, et surtout quand l'enfant accède à l'école, un certain nombre de femmes d'une part se retrouvent au contact de la chose écrite, et d'autre part réapprennent d'une certaine manière ou relancent leur dynamique d'apprentissage en compagnie de leurs jeunes enfants, pour les accompagner le plus loin possible. Et au-delà de ça, on sait que si la charge des enfants revient très largement dans ce pays aux femmes, la charge des liens avec les structures de type social, reviennent souvent aux femmes : ce sont les femmes qui sont en lien avec la CAF, ce sont souvent les femmes qui ont un lien avec le livret scolaire, ce sont souvent les femmes qui regardent la feuille de paie du compagnon, qui n'est pas trop habile sur ces questions-là. Donc la distorsion entre les savoirs anciens et d'actualité est moins forte que celle que nous pourrions trouver chez les femmes, là encore en termes d'hypothèse, les hommes entretiendraient un lien moins fort et un contact moins fréquent avec l'écriture voire la lecture. Lien distendu explicatif de leur situation particulière et « genré » face à l'illettrisme.

Et puis, toujours autour de cette question de vie scolaire et domestique, il y a aussi la question du rapport au savoir et du « caïdat ». Peut-être que chez les jeunes garçons, quand on travaille trop à l'école, on est un « bouffon », on est un « fayot ». Eh oui, on rigole, mais, comme le cancre d'autrefois il est valorisé d'une certaine manière de se mettre éventuellement en rébellion voire en refus des apprentissages. Il n'est pas sûr que ce type de posture existe aussi fréquemment chez les jeunes filles. Il faut être prudent quand même.

Et puis il faudrait enquêter dans les structures périscolaires ou parascolaires : qui fréquente les structures d'aides aux devoirs, par exemple ? Est-ce que ce sont plutôt des jeunes filles qui y sont, qui se font aider en quelque sorte, ou est-ce que ce sont plutôt des garçons ? Et peut-être qu'on s'apercevrait que ce sont plutôt des jeunes femmes, et que donc pour une part cet écart est produit par celles qui continuent à essayer de rattraper le coup dans ces lieux-là, plutôt que les garçons. Donc vous voyez, le terrain est riche et les questions foisonnantes.

Au-delà des actes de lecture de livres, peut-être qu'il y a des choses qui peuvent avoir des effets très importants sur l'accès à la lecture ou le maintien des capacités de lecture : c'est autour des journaux féminins ou masculins, donc PMU ou Modes&Travaux ; voire l'usage autour des « gratuits » dans nos villes. Moi je suis surpris de voir le nombre de jeunes gens qui feuilletent ces journaux-là, donc qui maintiennent un lien avec la chose écrite. Alors qu'est-ce qu'ils y lisent, pourquoi ils les lisent, je n'en sais rien, mais ce n'est pas dit que ces gratuits, qui ont beaucoup de défauts, au dire des professionnels de la presse, ne soient pas pour nous une forme d'aide au maintien d'un minimum de connaissances, en termes au moins de lecture.

Enfin, toujours autour de ces questions-là, il y a celle de la place de la télévision : il y a un certain nombre de jeux qui vont mobiliser de la logique, de l'écrit, de la lecture, de la compréhension. Et peut-être que la consommation de ces jeux-là est plus habituelle chez certaines catégories de personnes, peut-être plus habituelle chez les femmes qui sont souvent ou plus souvent à la maison, que les hommes, qui y sont éventuellement un petit peu moins ? Là encore, c'est une hypothèse. Et même si les hommes regardent des jeux, analyser si ces jeux-là sont des éléments leur permettant de maintenir un contact avec la chose écrite, par l'intermédiaire de la télévision.

Vous voyez, il y a tout un champ qui permettrait de mieux comprendre les phénomènes, pas forcément de les expliquer définitivement, mais éventuellement de les comprendre mieux.

Et puis toujours dans cette sphère domestique chez les enfants, il y a la place des jeux vidéo : quelles sont les activités des jeunes garçons, est-ce qu'ils sont plus accros ou moins accros à ces jeux vidéo ? Et s'ils certains sont moins accros, que font-ils, et quelle est la place du livre si ce n'est pas la Gameboy ou la play station, d'ailleurs ça s'appelle Gameboy... ? Que font les filles, en quelque sorte ? Alors peut-être quelles jouent à la poupée, ou à la machine à écrire, mais la machine à écrire, c'est déjà un lien avec l'écriture, malgré tout, même si c'est un lien de soumission aux rôles sociaux attribués. Donc c'est toutes ces pratiques sociales-là que j'aimerais interroger, et si nous arrivions à bien travailler sur ces dimensions-là, ça éclairerait sans doute les chiffres que nous avons aujourd'hui. Mais ça demande vraiment un très gros effort de recherche.

Il y a encore une notion par rapport à cela, si dans ces questions d'inégalité face à l'emploi des femmes en situation d'illettrisme et des hommes, il y a sans doute la question de la lecture, mais il y a sans doute aussi quelque chose qui est de l'ordre de l'image de la famille, et du rôle de la mère. Jean-Pierre n'a pas eu le temps d'en parler, mais on constate qu'il y a 20 % des femmes en situation d'illettrisme qui sont dites « au foyer », alors qu'elles ne sont que 12 % nationalement. Donc il y a là aussi un écart considérable. Pourquoi les femmes en situation d'illettrisme sont plus au foyer que les autres ? Il y a sans doute la question de l'emploi plus difficile d'accès, mais je ne suis pas sûr que pour l'ensemble de ces personnes-là, le rôle, le statut de la femme-mère n'est pas aussi une force qu'il n'a plus dans d'autres milieux. A partir du moment où ce rôle de la femme-mère est statutairement valorisant, la recherche d'emploi est peut-être moins essentielle et importante. C'est-à-dire qu'être femme, comme on disait être homme tout à l'heure, ne renvoie pas forcément aux mêmes stéréotypes que nous pourrions avoir dans d'autres catégories de la population.

Par contre, ce qui m'a bien intéressé dans les chiffres que j'ai lus, que je ne comprends pas, et que j'aimerais bien pouvoir expliquer : dans les classes d'âge les plus extrêmes, les plus jeunes ou les moins jeunes, on n'a pas ou peu de différences entre les hommes et les femmes en matière d'illettrisme. Ça m'amène à interroger les outils de mesure dont on dispose. Je ne suis pas sûr que les outils que nous avons aujourd'hui soient les plus adaptés aux plus jeunes ou aux plus anciens. Par exemple, on va faire travailler les plus anciens sur une boîte de CD, je ne suis pas certain que ce soit le meilleur support. Sinon c'est très difficile d'expliquer ça. Parce que s'il n'y a pas d'écart entre les plus jeunes et les plus anciens, on a des écarts considérables dans la tranche d'âge 26-35 et dans la tranche d'âge 35-45, où il y a environ 50 % d'hommes en plus en situation d'illettrisme. Comment expliquer cela ? Si j'interroge les outils, c'est que d'une part ils ne sont peut-être pas adaptés du point de vue matériel, mais aussi parce qu'ils essaient de mesurer des savoirs généraux, de type lecture, écriture, de manière assez classique. Si on fait l'hypothèse que les femmes ont des savoirs généraux mieux stabilisés, donc des savoirs scolaires mieux stabilisés, les supports écrits de ce type-là peuvent peut-être permettre à ces femmes d'avoir des niveaux de performance plus hauts. Peut-être que pour mesurer le taux d'illettrisme réel des hommes, il faudrait changer de support. On peut faire l'hypothèse, une de plus, que les hommes ont des savoirs techniques ou technologiques, de bricolage, de travail au noir, etc., qui mobilisent des savoirs, qui sont des savoirs de calcul, peut-être des savoirs de lecture, que nous n'arrivons pas à mesurer au travers de supports qui sont pour eux des choses pas forcément très passionnantes ou très communes. De la même manière pour un certain nombre de savoirs mobilisés par les femmes, peut-être à travers les activités qu'elles peuvent produire d'un point de vue domestique, on s'apercevrait qu'elles ont des situations d'illettrisme de tel niveau avec ces supports-là, à partir d'une mesure sur la pesée des enfants, la proportion de produits lactés à trois mois, enfin quelque chose comme ça... Alors même si là, il faut faire attention aux stéréotypes, du même coup, le problème c'est qu'on risque de retomber dans des

stéréotypes de genre. Mais il reste que c'est peut-être aussi à travers des activités genrées que les savoirs se mobilisent, et qu'on ne les mesure pas forcément à partir d'objets qui sont pensés par les savants, et là encore on n'a pas forcément les bons outils de mesure, ce qui nous amènerait peut-être à pondérer un certain nombre de chiffres que nous avons aujourd'hui à notre disposition.

Donc, la question qui se pose, est : pourquoi il n'y a pas ou peu d'écarts dans les tranches d'âge extrêmes, et pourquoi de si gros écarts au milieu ? D'autant qu'on sait que l'illettrisme devient plus important plus on vieillit. Comment se fait-il qu'arrivé en bout de course, on ait alors autant d'hommes que de femmes en situation d'illettrisme, puisqu'au départ, ou plutôt au milieu, on a plus d'hommes que de femmes ? On devrait avoir logiquement plus d'hommes que de femmes à la fin aussi. Comment se fait-il que les hommes, qui étaient plus en situation d'illettrisme à 35-45 ans, rattrapent un niveau de lettrisme identique à celui des femmes de leur tranche d'âge ? C'est une bonne question, ça et encore une énigme de plus !

JPJ : Le nombre d'hommes en situation d'illettrisme croît avec les groupes d'âges plus élevés presque régulièrement, alors que chez les femmes la courbe est très différente. En fait ce sont les femmes qui rattrapent les hommes en pourcentage de situations d'illettrisme dans le dernier groupe d'âges !

HL : Sans doute. Si on fait l'hypothèse que leur lien à la lecture a été réactivé à un moment de leur carrière sociale, si on fait l'hypothèse qu'elles étaient moins en situation d'illettrisme dans la situation scolaire, comment se fait-il qu'à 45 ans, les enfants élevés alors, on arrête tout ?

JPJ : Il faut faire attention de ne pas conduire le raisonnement comme si nous avions une cohorte, ce qui n'est pas le cas, ici. Ce que j'ai présenté c'est une photographie, c'est-à-dire que la situation des personnes qui avaient 45-55 ans au moment de l'enquête renvoie à une école d'il y a 40 ans, par exemple.

HL : Justement, parlons-en : je ne suis pas certain que les phénomènes de scolarisation soient si présents que ça. Les gens qui ont aujourd'hui 65 ans, ils ont été scolarisés grosso modo tout juste pendant la guerre, ou tout juste après guerre, c'est-à-dire que le système éducatif était en marche. Ce ne sont pas des générations qui n'ont pas été scolarisées. Ce sont des générations où justement les savoirs de l'écriture, les savoirs de la lecture et les savoirs du calcul étaient essentiels. C'est exactement le propos qu'on retrouve aujourd'hui. Donc si ces savoirs étaient aussi essentiels à l'époque, il n'est pas sûr que ces gens-là devraient être dans la situation d'illettrisme d'aujourd'hui.

JPJ : Oui, mais ce qui me fait réagir, c'est le fait de dire « l'illettrisme augmente quand on vieillit ».

HL : Tous les chiffres me l'ont dit !

JPJ : Non, ce que disent les chiffres c'est : « les personnes plus âgées sont plus en situation d'illettrisme ».

HL : Oui, tu as raison, mais je pense que c'est un indicateur, et qu'on peut faire cette hypothèse. Je pense que dans l'enquête de 2011, qui elle va donc se produire 7 ans après celle de 2004, on pourra justement trancher et apporter des informations. Mais je pense que c'est une hypothèse qu'on peut faire.

J'ai bien dit que je ne faisais que des hypothèses, à partir des chiffres disponibles, le fait de regarder ces chiffres-là, et de se demander comment ça nous parle, et éventuellement si ça interroge comme ça, qu'est-ce qu'on peut essayer de vérifier sur le terrain ?

Une autre question qui m'a été posée : puisque les hommes sont en situation d'illettrisme plus importante que les femmes, est-ce qu'on doit arriver à des dispositifs de formation genrés ? Pour rétablir de l'égalité, il faut faire de la discrimination positive disent certains. Donc pour rétablir de l'égalité face à l'illettrisme, est-ce qu'on doit renforcer les dispositifs de formation en direction des hommes ? Qui ne sont pas très demandeurs, on la vu particulièrement avec les chiffres de PACA qui sont révélateurs sur la place des hommes et des femmes par rapport à cela. Et là, autant je suis un adepte de la mixité, pour plein de raisons, d'abord parce qu'il y a une journée Francisco Ferrer demain, qui a été fusillé largement parce qu'il était pour la mixité à l'école, en 1909 en Espagne dans les « écoles modernes ». Et par ailleurs, on est aussi invité par le laboratoire TELEMME, si j'ai bien vu, et que Rabelais dans cette fameuse Abbaye de Thélème dans laquelle François Rabelais proposait aussi la mixité justement entre les hommes et les femmes dans les lieux d'apprentissage. Je suis donc totalement acquis à la mixité. Au demeurant, il y a des collègues, aussi femmes, entre autres Nicole Mosconi, mais c'est pas la seule, qui disent : peut-être qu'il y a des moments où il faudrait moins de mixité au niveau de la scolarité classique parce qu'on sait qu'il y a des situations scolaires où les filles ne peuvent pas prendre toute leur place, que ce soit pour les savoirs scientifiques, que ce soit l'expression orale, etc. Dans les groupes d'adultes, on sait que quand on aborde les questions d'éducation à la santé, d'éducation sexuelle, ça peut être quelquefois difficile d'avoir une mixité là-dessus. Peut-être qu'à l'encontre de cela, il y a des choses et des types de savoirs, qui pourraient être liés à des pédagogies, là aussi anciennes, comme elle se pratique depuis fort longtemps à l'école Decroly, qui renvoient à la pédagogie du centre d'intérêt. C'est vrai qu'il y a des centres d'intérêt, qui peut-être pour certains hommes, faciliteraient l'accès à l'apprentissage, qui seraient liés à leur activité plus masculine. Ce qui ne veut pas dire qu'on va en exclure les femmes. Et inversement, pour ces réapprentissages fondamentaux, là aussi il y a des centres d'intérêt qui seraient plus liés à un autre genre, avec les questions des stéréotypes qui pourraient vite revenir : les hommes en mécanique, les femmes peut-être pas à la cuisine, mais ça pourrait ressembler à ça. Donc à la fois ça pourrait être intéressant pour booster les apprentissages, mais il y aurait le risque de réintroduire des stéréotypes de genre que vous connaissez aussi bien que moi.

L'hypothèse que je fais, pour essayer de répondre à ces questions-là, c'est de rencontrer un échantillon qui ne sera absolument pas représentatif, mais plutôt composé d'hommes et de femmes dans les tranches d'âge de 35-45 ans, dans les secteurs évoqués par Jean-Pierre tout à l'heure, bâtiment ,etc., et de discuter avec ces personnes, dans le cadre d'un entretien le plus approfondi possible, pour voir comment elles-mêmes expliquent ces écarts entre les situations d'illettrisme des hommes et les situations d'illettrisme des femmes ? C'est-à-dire que plutôt que de trouver les réponses sans les acteurs, je vais tenter de rencontrer les acteurs eux-mêmes qui vont peut-être nous éclairer sur le : « pourquoi moi en tant que femme, j'ai plus d'activités de lectures que mon compagnon, ou que mon père, etc., ou pourquoi moi en tant qu'homme, je me suis dispensé de l'apprentissage de la lecture, parce qu'effectivement j'avais comme objectif l'emploi, et pas autre chose ». Vous voyez, je pense que les acteurs peuvent très largement nous informer. Ça sera leurs déclarations à eux, mais leurs déclarations à eux valent bien nos chiffres à nous !

Débat

FD : Je voulais juste mettre en perspective ce que tu disais sur l'approche du « centre d'intérêt », il faut y faire attention aussi : le centre d'intérêt aujourd'hui n'est plus entendu comme le centre d'intérêt du temps de Decroly et donc ce concept peut être mal entendu aujourd'hui.

HL : Oui, j'ai travaillé sur illettrisme et syndicalisme, et j'ai rencontré des syndicalistes en situation d'illettrisme, qui ont parfois des responsabilités importantes dans les organisations, contrairement à ce qu'on peut penser. Et entre autres, un certain nombre d'entre eux, quand ils ont voulu se relancer dans les apprentissages de lecture ou d'écriture, pour assumer leur mandat en tant que militants syndicaux, n'ont jamais trouvé de lieu où effectivement on arrivait à y associer les questions de syndicalisme, qui est un petit peu leur moteur d'action parce qu'ils avaient à en découdre avec un certain nombre de formes d'injustice. En réapprentissage de la lecture, ils se retrouvaient dans des lieux où on leur faisait réacquérir la lecture et l'écriture sur des supports ou à partir d'objets qui ne les intéressaient pas. Là encore, nouveau décrochage, parce qu'il n'y a pas de lien entre les usages sociaux que je veux faire de la lecture et de l'écriture, et les objets sur lesquels on me permet de réapprendre ou de réactiver ces processus de lecture et d'écriture. Donc c'est une vraie question, quand même.

DA : Alors merci pour toutes ces hypothèses, qui nous donnent à penser qu'il faudra qu'on ait des dizaines de thèses universitaires sur le sujet, alors nous prenons acte ici, on va en informer nos étudiants, si le sujet les intéresse. Mais plus anecdotiquement, quand même, le TELEMME du grand chirurgien de Tours, c'était une société choisie, hyper choisie (...) Les statistiques montrent que nous allons un peu plus profondément dans la question...

HL : Je ne partage pas cet avis sur Rabelais !

Alors on a encore cinq minutes, on peut prendre des questions ?

Question : Je voudrais soulever la question des centres d'intérêt, vis-à-vis d'internet, qui a changé beaucoup de choses. Le besoin d'écrit pour communiquer les uns avec les autres est devenu important. Et c'est un centre d'intérêt pour les hommes comme pour les femmes. Par exemple dans le cas de l'illettrisme, ceux qui ont des difficultés, s'adaptent vite avec d'autres paramètres pour faire l'usage qu'ils ont besoin pour communiquer. Je voudrais simplement parler de l'internet...

HL : Il est clair que le rapport des personnes en situation d'illettrisme aux nouvelles technologies n'est pas du tout celui qu'on imagine. Elles sont globalement intéressées, et elles souhaitent pour être dans leur temps accéder à ce genre d'outils. J'ai rencontré un agent hospitalier, qui était en situation d'illettrisme, qui était jardiner par ailleurs à ses heures gagnées sur l'emploi, qui utilisait internet, on ne sait pas encore trop comment il s'y prenait, pour avoir des informations sur le jardinage mais il se débrouillait bien.

Il faudrait aussi prendre en compte l'arrivée en masse du livre électronique, qui peut-être par fascination je dirais « écranique » fera que certaines personnes seront facilitées un peu plus à se mettre à niveau, parce que ça sera un petit écran qui rentre dans la poche et dans le cartable, et donc pourquoi pas essayer d'améliorer mes performances sur ce tout écran.

Stéphane a aussi écrit sur la manière de se perdre derrière l'écran.

Oui, alors une question au fond?

Oui, tout à l'heure tu parlais du diplôme que tu es en train de mettre en place avec Thierry Benoit, je crois ?

HL : Oui. Mais il n'est pas en train, il est en place.

D'accord. Et donc, il a pour ambition de gommer les inégalités ?

HL : Non, pas du tout. Il a pour ambition de permettre à des gens qui sont engagés sur le terrain de la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, d'avoir suffisamment d'arguments philosophiques, sociologiques, psychologiques, neurologiques ou autres, pour montrer que ces différences sont inacceptables, qu'elles ne sont que des construits sociaux, qu'il faut démonter, et pour les démonter, il faut mobiliser les sciences humaines, et éventuellement les sciences dures. Donc c'est pour permettre aux acteurs et aux actrices de l'égalité d'avoir une argumentation la plus solide possible face à tous ceux qui considèrent que l'égalité n'est pas de mise aujourd'hui.

Une dernière question, réaction ?

Sur la question des formations genrées. Ça part de l'idée des homogénéités des centres d'intérêt par genre. J'ai le sentiment quand même que les écarts peuvent être plus forts entre deux femmes qu'entre une femme et un homme ?

HL : Oui mais quand on regarde les diplômes, on sait aujourd'hui, par les travaux d'autres sociologues, que sur les 100 branches d'activité un petit peu importantes, bon il y en a 300 en tout, les femmes se dirigent ou sont dirigées consciemment ou inconsciemment vers 8 branches. C'est-à-dire que les voies professionnelles des jeunes femmes sont construites, par elles-mêmes pour une part mais pour beaucoup, par la société toute entière et les stéréotypes de genres qu'elle véhicule.

Ce n'est pas forcément leurs centres d'intérêt.

HL : D'accord. Mais même si les centres d'intérêt ont été construits extérieurement aux individus, c'est quand même une base. Après on pourra retravailler pour dire : pourquoi tu as des centres d'intérêt d'homme, ou des centres d'intérêt de femme. Mais les processus d'accès aux apprentissages, d'accès à la lecture, sont aussi un des leviers de l'égalité. Mais voilà, on ne peut pas être sur tous les chantiers à la fois, c'est difficile.

Il y a beaucoup d'autocensure, au niveau professionnel. Et des représentations.

HL : Oui, bien sûr. Mais, si on a envie d'aller dans le bâtiment, se retrouver avec un groupe d'hommes, on sait qu'on va être mal venue. J'en connais qui ont essayé, et pas comme ouvrière, comme ingénieur, elles en ont bavé !

Je vais poser la dernière question : on entend beaucoup dire que les femmes réussissent mieux à l'école ou même à l'examen. Ce que je crois savoir, c'est qu'elles réussissent moins aux concours administratifs ou universitaires que les hommes. Alors si c'est vrai, il faudrait quand même qu'on sache pourquoi.

Ceci dit, si vous voulez manger, on y va !

PROJECTION DEBAT DU COURT METRAGE « SANS TOI » DE LIRIA BEJEJA (2004)

Des réactions ?

Est-ce que ce film est disponible ?

Pour la diffusion, il faut demander une autorisation. Si c'est dans un cadre non commercial, cela doit être facile à obtenir, mais il faut quand même en faire une demande.

Nous l'avons demandé directement au Syndicat national de la Presse Sociale, qui est situé à Paris, 37 rue de Rome dans le VIIIème, leur numéro de téléphone est le : 0144904360.

Il y a sept courts métrages en tout.

Pas d'autres questions ? Je vous propose de reprendre notre journée d'échanges, et de passer la parole à Stéphane Roux, qui va vous présenter la communication qu'il a accepté de faire.

LE LETTRISME A-FONCTIONNEL OU L'IMPOSSIBLE SEXUATION

Stéphane ROUX (Philosophe et responsable de formation de l'APIC)

Merci. Difficile de prendre la suite d'Emmanuelle Seigner, mais également celle des intervenants de ce matin, presque dans l'exhaustivité quant aux hypothèses qui ont été posées.

Je vais dire deux mots de ma position et de la légitimité qui serait la mienne à parler cet après-midi. Je suis présenté comme philosophe et responsable de formation, et c'est plutôt comme responsable de formation qui pense sa pratique que je suis là aujourd'hui; comme responsable de formation sur une structure qui depuis la fin des années 70 œuvre autour des questions de remédiation aux situations d'analphabétisme, d'illettrisme, de Français Langue étrangère, de mobilisation, d'insertion, etc.

Il fut un temps où notre secteur d'activité était peu professionnalisé, et la professionnalisation s'est faite progressivement sur le terrain, sur le tas, en tentant de faire, pour paraphraser Régis Debray, de ce tas composite un tout composé. Ce tout, ce n'est pas rechercher une totalité de théorisation, mais c'est beaucoup plus essayer de dégager ce qu'on appelle une *épistémè* mode foucauldienne, c'est-à-dire, encore une fois, un retour réflexif par rapport à une pratique. Ce sont donc les usagers qui ont été mes maîtres, qui sont toujours mes maîtres, et si je me sens en capacité de dire deux mots cet après-midi, c'est bien parce qu'ils m'ont légué la possibilité de me risquer à l'élaboration de ces situations, les leurs, qu'ils rendent manifestes généralement avec une intelligence tout à fait remarquable.

Lorsque le CRI a évoqué cette journée de réflexion, avec l'invitation à communication, j'ai répondu oui spontanément, n'ayant de fait pas réfléchi du tout à la question, alors que cela fait effectivement des années qu'on essaie de réfléchir à la notion d'accompagnement, à la typologie des publics, aux pédagogies alternatives... Mais la question du genre, du genre en lien avec les situations dites d'illettrisme, on ne se l'est à peu près jamais posée.

Tout aussi enthousiaste qu'irraisonné c'est drapé dans cette inconscience suspensive et paradoxale que je persiste en « l'in pensé » d'une telle aventure, en *terra incognita* donc, que je subsiste en l'allant des défricheurs de sens, des déchiffreurs de signes. Cela m'intéresse avais-je dit; j'y ai intérêt... mais de quel

intérêt s'agit-il ? Non pas de celui qui nous rendrait intéressant... encore que : Ne dit-on pas de celui où celle qui tente de se rendre intéressant, qu'il veut se donner un genre!

Y aurait-il donc un lien entre l'intérêt suscité, le regard valorisant baillé et la détermination du genre? Cela impliquerait-il, *a contrario*, que soient noués désintérêt et sexualité non distinguée? La question n'est pas qu'abstraite si l'on veut bien lire ensemble, c'est-à-dire lier, la sur démonstration de virilité de ces êtres en défaut de reconnaissance. Ceux-là mêmes qui viennent alimenter, souvent sous injonction, les rangs des dispositifs d'accès aux premiers savoirs. Truisme, certes, mais encore faut-il l'énoncer : avant de devenir un vieil illettré l'on est un jeune résistant à toute éventuelle intrusion d'apprentissages formels, de connaissances extérieures imposées.

C'était donc un challenge, qui générerait chez moi du désir, et je me suis hasardé à réfléchir un petit peu à la problématique, en questionnant mes collègues de travail, en questionnant les usagers, et en essayant d'imaginer non pas une synthèse, mais des éclairages, des ouvertures, voire comme disait Hugues (Lenoir) ce matin, non pas prétendre à des hypothèses justes mais juste à des hypothèses.

Celles que je vais développer sont des hypothèses qui vont rompre peut-être avec les entrées statistiques et sociologiques qui nous occupaient ce matin, avec comme ambition d'instiller un peu de métaphysique¹; on va bien voir si ça tient la route. En même temps, prévenons les crispations de principe, cette métaphysique n'est pas simplement un jeu d'abstraction, mais impacte bel et bien notre pratique. Alors je ne sais si j'y arriverai, mais je vais, tout de même, m'y aventurer en réintroduisant les fondements civilisationnels qui sont les nôtres concernant l'éducation, la pédagogie, l'accompagnement, et vérifier si cela peut avoir un sens, nourrir une mise en perspective pertinente concernant ce que j'appelle préférentiellement non pas des situations d'illettrisme, mais la manifestation d'un illettrisme a-fonctionnel, à la suite du travail de Biarnès².

Donc *episteme* foucauldienne, donc expertise immédiate, donc pratique réflexive... en fait : invitation à partir du terrain et évocation de ce qu'on pourrait appeler une clinique de l'écoute, seule à même de colliger questions, réflexions, assertions, concernant les situations d'illettrisme ou de illettrisme a-fonctionnel. L'intérêt pour moi étant de rejoindre l'injonction - et ce n'est pas pour faire pédant mais je pense que c'est bien de réintroduire un peu cet aspect civilisationnel et de puiser à l'origine de nos

¹ La *Métaphysique* développe notamment la science de l'être en tant qu'être, une ontologie et une théologie. Elle s'intéresse à la connaissance de l'être absolu, aux principes premiers et premières causes (Ndlr).

² Jean Biarnès se refuse à parler d'illettrisme affirmant même que personne n'est « hors la lettre ». Car « qu'on le veuille ou non chacun a à se construire un rapport à la lettre et donc se construit, en partie, dans et par ce rapport. En ce sens nous sommes tous des lettrés et l'illettrisme est un concept vide. Hormis les pathologies telles que l'autisme, ce n'est pas de l'existence ou de la non existence de ce rapport dont il s'agit, mais de sa fonctionnalité... Fonctionnalité hétérogène, c'est à dire des fonctionnalités partielles qui restent liées à notre histoire, nos environnements, nos intérêts personnels et professionnels, notre culture au sens anthropologique du terme, nos sub-cultures d'appartenance. Une fonctionnalité totale en terme de lecture par exemple, est au mieux un mythe, au pire un *dé-lire*... Aussi en substitution aux concepts d'illettrisme ou d'analphabetisme fonctionnel proposons-nous de parler de « **lettrisme a-fonctionnel** ». Ce changement de concept est d'importance car là où l'illettrisme et l'analphabetisme fonctionnel stigmatisent le sujet en en faisant le seul porteur d'anormalité ou de manques, le concept de « lettrisme a-fonctionnel » nous invite à regarder le problème comme inclus dans un large système de significations diverses qu'a données le sujet, en relation avec son environnement, à son propre rapport à la lettre. L'une de ces significations l'a engagé à construire une a-fonctionnalité de la lettre dans son rapport à l'autre. Toute action pédagogique, qu'elle soit en scolarité initiale ou en formation d'adulte doit être alors repensée, car il ne s'agit plus de parler de méthode propre à combler des manques, mais de **reconstitution de sens** ».

cultures - rejoindre l'injonction et répondre ainsi à l'invitation d'Antisthène³ le cynique qui affirmait que « le début de tout savoir est la connaissance des mots ». Retrouver le sens originel, voire inaugural, de termes tels que : illettrisme, genre, sexuation, puisqu'il s'agit de cela depuis ce matin, ne me semble pas un détour contingent et il convient bien de clarifier ces concepts, de tenter de dissoudre leurs calcifications idéologiques dans l'acide d'une pensée éprouvée au creuset de cette expertise immédiate, de cette pratique réflexive évoquées/convoquées précédemment.

Et pour réintroduire ces concepts dans un contexte signifiant nous passerons par quelques assertions pertinentes ou à l'emporte pièce, c'est selon, concernant le stigmatisé « illettré », révélé par cette clinique de l'écoute.

Dans l'exercice de mon métier, de ma mission, j'ai souvent entendu, c'est-à-dire reçu et ré élaboré, ce genre de propos:

- « L'illettré veut voir les choses, il est dans l'obsession du contrôle, dans une tentative de maîtriser les mots, tous les mots, et à défaut, c'est lui-même qui se sent de trop »
- « L'illettré campe sur le versant paranoïde⁴, il est dans l'eros version "donjuanisme", il collectionne, il entasse, il veut rassembler pour pouvoir commander aux choses; il est dans la fascination du concept⁵, le *begriff*, littéralement *la main mise* »
- « L'illettré colle à la réalité en essayant d'en cerner le réel. Il est dans une prolepse⁶ du faire, différant incessamment l'acte de par la sidération de son besoin d'expertise totalisante »
- « L'illettré est dans l'unaire; l'unaire, cette ligne droite qui à l'infini se dévoile être un cercle, ce que Maffesoli stigmatise par le concept d'unité, qui est cercle fermé contrairement à l'unicité qui est cohérence en pointillée, "clôsure" versus ouverture. L'illettré reste coincé sur cette droite infinie dont il recherche les points derniers, les extrémités. Cette recherche est à la fois cause et expression du phénomène de l'addiction: toujours après un point dernier, il y en a un autre. Cette fuite dans l'addiction n'est pas spécifique à l'illettrisme, c'est la même qui sévit dans tous les domaines concernés par l'excès imaginaire, les substances toxiques, les achats pulsionnels, les tatouages, le tabagisme, le piercing, la boisson, le sexe, etc. prolifération addictive du plein imaginaire qui bouche tout l'espace où pourrait s'inscrire le vide symbolique, cette chance laissée à *l'autre* »
- « L'illettré n'est approchable, dans la perspective de l'atténuation de son processus de "symptomatisation", que du côté de l'ambiguïté oraculaire⁷. Cette dernière, de par la licence interprétative qu'elle offre en jouant sur l'équivocité⁸, le fait passer du registre de l'épreuve à celui de la nécessité d'avoir les preuves ultimes de ce qui est énoncé et qui sortirait de l'ordinaire, de la quiétude létale de l'habitude »

³ Antisthène, philosophe fondateur de l'école cynique, à Athènes (né v. -445). Le **cynisme** était avant tout une attitude face à la vie. Cette école tente un renversement des valeurs, et enseigne la désinvolture et l'humilité aux grands et aux puissants de la Grèce antique. Radicalement anticonformistes, les Cyniques, et à leur tête Diogène, proposent une autre pratique de la philosophie et de la vie en général, subversive et jubilatoire (Ndlr).

⁴ Au sens psychanalytique, relatif à un délire caractérisant une forme de schizophrénie. (Ndlr)

⁵ Dans la logique, un concept est une fonction, dont la valeur est une valeur de vérité. *Écrits logiques et philosophiques*, Gottlob Frege, Editions du Seuil, 1971. (Ndlr)

⁶ La **prolepse** (substantif féminin), du verbe grec *prolambanein* ("prendre par avance, présumer, préjuger"), mot savant formé à partir du terme grec *prolēpsis* ("opinion que l'on se fait d'avance"), est un procédé littéraire. (Ndlr)

⁷ cf. Clément Rosset

⁸ L'**équivoque**, est l'expression d'une pensée à double sens, susceptible d'une double interprétation. Elle paraît mettre en pratique le mot célèbre de Talleyrand : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée » (Ndlr)

- « L'illettré résiste à la présentification de l'absence, il n'a d'accès qu'au manque imaginaire, qu'il faut combler absolument, et non pas à l'écart distinguant⁹. Manque imaginaire, lequel est mortifère, c'est-à-dire créateur, non d'un élan ou d'un désir, mais d'une angoisse diffuse, identifiable mais non "originable". Une telle angoisse, dont il ne sait d'où elle lui vient, est comme une écharde existentielle, aiguillon de la question de la vie ; plus tension que guérison, fonction d'éveil plutôt que confort cataleptique ; angoisse entretenue par l'impossibilité d'instaurer dans la parole et par la parole la fonction de refoulement. L'absence de toute possibilité d'inscription symbolique, tel est le suspens du sens pour l'illettré »
- « L'illettré trace les contours de son existence en deçà des limites symboliques, refusant ainsi ce qu'on appelle l'autre de la lecture »
- « L'illettré n'a pas accès à ce qui est écrit parce que lire, c'est se lire et que pour se lire, il faut s'être répertorié dans le catalogue du sexué, ce qui signifie autre chose que d'être inscrit dans un sexe ou dans l'autre, souvent qualifié de bon (valorisé socialement : le masculin) ou de pas bon (démonisé ou pour le moins inférieurisé : le féminin) »
- « L'illettré ne veut pas de la féminité symbolique, ne veut pas du refoulement¹⁰. Il s'agit bien là de refoulement du refoulement. Masculin et féminin sont pour nous des masques dans le carnaval de la vie, masque/*persona* qu'il refuse d'envisager»
- « L'illettré, non qu'il refuse d'apprendre comme on le laisse souvent supposer, refuse le passage par la mort symbolique, qui correspond à l'enregistrement de la sexuation. Dans le sens que l'enregistrement de l'inscription symbolique de la sexuation fait de chacun quelqu'un comme les autres : un lettré. Sachant que se lire comme un lettré c'est une façon de participer à l'alphabétique sociale »
- « L'illettré conserve cette chance de lire autrement les choses, là où les lettrés, encodés eux, ne l'ont plus. Il est dans la recherche imaginaire des origines, de "l'être des commencements" comme dirait Hannah Arendt. Il veut le fin mot de l'histoire avant de commencer à lire. Par contre la position des lettrés est pire: ils ont le fin mot de l'histoire, sans besoin de rechercher les origines, parce qu'ils pensent être depuis toujours fondés dans cette origine. Telle est potentiellement la racine de tous les totalitarismes, du racisme quotidien, celui-là même de la bonne conscience »
- « L'illettré reste, comme les mots, en souffrance, de ce qu'ils refusent de se laisser voir dans le début et la fin de temps. C'est cette démarche acharnée et vaine qui représente pour lui quelque chose d'essentiel à sa vie et qui prend tout son temps, toute son énergie, insistons encore : voir tout ! »
- « L'illettré ne parvient pas à lire car il ne peut assumer les coupures et les espaces, ces irrptions du vide, qui font de la phrase un langage stable parce que cohérent d'être circonscrit, fini, borné, limité. Il ne met jamais de majuscule au début de sa phrase ni de point à la fin de celle-ci. Cela mettrait son existence en péril ! Cela met sa vie en péril car il s'identifie à ce qu'il lit, lui qui n'est pas circonscrit, ni fini, ni borné ni limité. Être fini c'est pour lui être imaginairement assimilable à la mort. Vous voyez la vérité est à l'inverse de ce que, généralement, disent de lui les formateurs qui

⁹ Caractéristique, au sens psychanalytique d'essence topologique d'un mode de fonctionnement binaire qui marque l'absence de l'intervalle, du vide de ce qui tient, le vide symbolique. Que l'on retrouve dans la contribution à la tripartition du signe de Charles Sanders Peirce repris par Karl Popper et Bertrand Russell et qui peut s'exprimer comme : « Le trinitaire donne accès au tout qui est dans chaque partie » (Ndlr)

¹⁰ Du refoulement comme référence à une négation qui la fait apparaître et qui est aussi caractéristique du fonctionnement de la lettre. Ou au sens sémiotique (théorie du sens) toute pensée s'effectue à l'aide du signe, du signe en tant que triade (sa pure possibilité « priméité » ; sa réalisation effective « secondéité » ; la règle qui la gouverne « tiercéité ») ou encore une tripartition de la lettre selon les registres Lacaniens : imaginaire, symbolique ; réel. (Ndlr)

le trouvent borné et plutôt limité et qui ne pensent pourtant qu'à lui mettre un cadre, des limites, etc. C'est tout le contraire qu'il conviendrait de proposer, il s'agit de lui permettre de transgresser sa finitude, et pour cela il faut la lui faire découvrir, accueillir et dépasser. Il s'agit de faire en sorte qu'il intègre ces limites, tant les siennes que celles nécessaires à la langue. D'ailleurs ne sont-elles pas les mêmes ? Circonscrire/s'inscrire...»

- Autant de formes d'un refoulement qui s'ignore et ne veut se dire, témoignant d'un soupçon viscéral devant toute tentative de représentation, place laissée vide à jamais, et opérant de ce qu'aucune marque ni inscription ne s'y puisse substituer : pas de refoulement du refoulement, pas de syntaxe de la syntaxe. Et non seulement pas de métalangage, mais également pas de méta refoulement.

Ces quelques assertions, vous l'aurez compris, se proposent de baliser une définition ouverte des situations de lettrisme afunctionnel comme étant liées non pas à des lacunes qu'il faudrait combler, mais à la question profonde du sens. Et au delà du sens individuel, du sens qui fait notre facture collective, notre facture commune. L'illettré dans ce suspens du sens, comme personne manifestant ce qu'il convient d'appeler un lettrisme afunctionnel, est dans l'impossibilité de s'enregistrer et de s'inscrire dans le catalogue sociétal, encore une fois, qui fait *con-sensus*, et qui oblige à sexuation.

La sexuation, pour en dire deux mots quand même, parce que ce matin s'il est vrai que l'on a évoqué le genre, l'on n'est pas revenu sur l'épuration historique de ces notions, la sexuation, pour le dire diligemment, n'est pas équivalente à la sexualité. La sexuation, si elle a à voir avec la sexualité binaire masculin/féminin, nécessite de la part de la personne un positionnement et une intention. On pourrait se dire que cette aperception de la sexuation est tout a fait récente et moderne, et a été notamment mise en perspective par Michel Foucault et hypothétiquement par ce qu'on appelle la théorie/mouvance Queer, mais en fait on en trouve des traces dès Platon. D'ailleurs Freud le reprend, en essayant de montrer que si dans l'ordre de l'anatomie, il est facile d'identifier un homme et une femme, dans l'ordre de l'inconscient, la distinction entre le masculin et le féminin ne s'impose pas comme évidence indiscutable : le oui et le non peuvent y coexister tout comme le masculin et le féminin y faire bon ménage. Paradoxe parmi d'autres : l'expression de la liberté passe par la double injonction de l'auto détermination et de l'hétéro limitation... Quoi que l'on en ait : se positionner donc.

Quand il s'est agit d'intituler ces quelques propos éparses sur la question, je titrais: «Le lettrisme afunctionnel, ou l'impossible sexuation». Impossible sexuation dans le sens où cette impossibilité de se définir n'est qu'un symptôme possible de la mise en scène sociale de la dynamique du lettrisme afunctionnel. En quoi cette symptomatisation particulière m'intéressait ? C'est parce qu'aujourd'hui, encore une fois, on a des tas de réponses pédagogiques sur pratiquement toutes les expressions symptomatiques liées justement à ce refus de facture commune. J'ai parlé des addictions, j'ai parlé, entre guillemets, des difficultés d'ordre cognitif, mais la sexuation n'apparaît jamais. Or, ce matin une allusion y a été faite, certes non directe, et l'on est passé très vite dessus, c'est cette expérience que nous faisons de plus en plus dans le quotidien de nos pratiques, oui, vraiment, nous avons à interroger ce que Hugues Lenoir nommait ce matin le «*Caïdat*». Nous avons tous entendu combien cette appellation questionnait, notamment sur ce que pouvait être ce « nouveau » caïdat, et après il a été expliqué et fait un parallèle avec « lèche », « fayot », « bouffon », « intello »... effectivement ça fait très bien, c'est tendance, c'est mode de pas être très bon à l'école, ou de ne pas s'intéresser à ce qui est proposé. En fait le caïdat pour moi, c'est une sur démonstration de la virilité, qui fait état d'une impuissance plutôt que d'une puissance ou d'une stabilité. Cette sur démonstration de virilité traduit une impuissance à s'inscrire dans un quelconque processus de sexuation, traduit l'impossibilité de considérer le féminin comme la métaphore du vide symbolique, celui qui laisse advenir la possibilité de

l'écrit, c'est-à-dire du message « à » (écriture) ou « de » (lecture) l'autre absent, c'est-à-dire ce qui peut conjurer l'absence¹¹.

Quand je disais tout à l'heure que ça allait nous conduire un petit peu loin dans les fondements de notre civilisation, je ne voudrais pas paraître scabreux, mais pour ceux qui connaissent nos fondement gréco-latin, je renvoie à ce qu'était la *paideia*, c'est-à-dire l'initiation des *paides*, c'est-à-dire les enfants dans la Grèce antique et par extension dans la Rome conquérante. Toute éducation était liée à la *vis*, à la *virtus*, c'est-à-dire à la virilité. La transmission, l'enseignement, se faisaient de maître à disciple par l'expression codifiée de cette virilité. L'ensemencement spermatique était l'acmé de l'initiation, et dans la tradition latine, c'est-à-dire dans la Rome antique, on appelait ça, excusez du peu : « l'inspiration ». Il semblerait que l'on soit toujours dans cette continuité fantasmatique qui a marqué de façon encore une fois civilisationnelle et transgénérationnelle, la transmission ou l'accès au savoir comme étant « passage par » et « accès à » une toute puissance. Puissance non pas tournée vers l'épanouissement de l'autonomie mais vers l'assujettissement de l'autre et la confirmation des rôles sociétaux conférés par l'organisation holiste du politique de l'époque.

Ces jeunes qu'on retrouve sur les dispositifs de type ETAPS ou chantiers école, avec lesquels il y a difficulté d'accompagnement pédagogique, –je ne parle pas de ceux avec lesquels tout va à peu près bien, ça tout le monde sait à peu près faire–, manifestent cette sur démonstration de virilité. Sont en difficulté dans ce rapport à la sexualité, manifesté par des comportements qui se veulent des comportements d'une virilité outrée, notamment au travers de l'utilisation de la langue comme vecteur de l'insulte. Qui instrumentalisent le féminin ou la femme ou la jeune femme comme étant un objet de possession, de consommation possible, sans aucun égard, puisque encore une fois on est dans une terreur absolue d'une inconnue fondamentale, d'autant plus inconnue qu'elle fait référence à ce vide symbolique qu'on refuse. Pour le dire autrement, il y a coïncidence ces vingt dernières années entre l'augmentation de l'illettrisme et la prolifération de l'usage des insultes et grossièretés. Cela n'a été rendu possible que par la séparation, la non conjonction de l'intention de parole et du sens des mots utilisés. C'est un des témoignages de ce qu'on pourrait appeler la parole vide ou impuissante par opposition à la parole pleine ou performative. C'est un des signes les plus criant du lettrisme a fonctionnel et, en cette occurrence précise, c'est une régression de la culture et de la civilisation.

Usage paradoxal par défaut les « *connard, bâtard, pédé, enculé, salope, pute, va te faire foutre, ta mère la pute...* » et autres amabilités –qu'on le sache : "*merde*" est un peu tombé en désuétude ou, en tout cas, manque désormais de virulence –, ont une double fonction qui est de tenir l'autre à distance tout autant que de se l'annexer. Soit qu'il nous importune, soit qu'il représente une menace réelle ou plus souvent fantasmée, soit encore que simplement nous voulons lui signifier que nous ne tenons pas à être disponible, pensant manifester ainsi un des aspects le plus important de notre liberté : la responsabilité.

Par cette responsabilité affichée, l'on tente de proclamer que l'on est en capacité de répondre de notre parole et de nos actes. Devant la justice, devant la raison ou même encore devant quelqu'un de plus musclé qui risque lui aussi de répondre, mais différemment, à nos insultes. Bref il s'agit d'avoir du répondant, dans la sémantique « caïdat » : « *d'en avoir dans le pantalon !* ».

Or, lorsque l'on n'a plus que l'usage de l'insulte à sa disposition pour tenir un discours ordinaire et subjugué l'autre (littéralement : « le mettre sous le joug »), l'on est bien là sur un discours révélateur

¹¹ À travers la communication différée (Ndlr)

d'une impuissance qu'il convient de conjurer à tout prix, signe de ce que l'on ne peut soutenir aucune parole, que l'on ne répond de rien !

L'insulte alors comme aveu d'émasculatation symbolique, comme violence embryonnaire ne laissant que le choix de disparaître soi-même ou de supprimer l'autre de l'adressage.

La violence de ces jeunes dont nous faisons souvent une juste colère, s'origine dans l'empêchement produit par le discours social ambiant, dominant et orienté, qui laisse accroire que l'on peut faire l'économie du symbolique et principalement de la castration symbolique, de parvenir à la sexualité ; ne laissant alors comme seul recours éventuel et imaginaire que la sexualité nue et crue. Sexualité qui, lorsqu'elle est le fait de quelqu'un de non sexué, se réduit à un abord salace et brutal puisque ne pouvant envisager le féminin comme métaphore du vide symbolique, écart, distinction qui oblige à respect.

Sexualité qui n'a plus alors pour modèle et emblème que le référent masculin. Redisons-le au risque d'insister : ce qui est le propre de tous ceux qui n'ont pas accès à la sexualité symbolique.

Il semble que l'humanité fasse fausse route en voulant faire du "masculin" ou de la virilité son référent sur déterminant, voire exclusif, pour asseoir ce que d'aucuns nomment son « métier d'Homme ». Or, pour nous, les humains, il n'y a pas d'autre référent que le "féminin"! Sans féminin, il n'y a tout bonnement plus de genre, plus de différence, de *dif-errance* pour parler comme Derrida!

C'est bien tout le problème de la personne manifestant un illettrisme a fonctionnel !

Donc la question que ces usagers nous posent, c'est quel accompagnement globalisant leur proposer ? On n'est pas là sur la question de la mise en forme de méthodologies ou de didactiques appropriés à des rythmes différenciés, à de l'individualisation, à des progressions, ni sur la question de la pertinence des supports, même si c'était l'objet focalisant nos échanges du temps de midi, et qui pourraient être des supports fonctionnels ou fictionnels, voire des mises en situation, etc.

Non, on est véritablement sur autre chose. Cette autre chose, c'est fondamentalement la question du sens, fondamentalement la construction de l'identité.

Cela renvoie aussi à la distinction déjà très ancienne, mais qu'il faut pouvoir ré évoquer, j'en ai vu apparaître quelques éléments aussi ce matin, c'est la distinction entre anamnèse et hypomnèse. Deux mots pour préciser ces concepts, qui sont toujours à l'œuvre aujourd'hui et d'une brûlante actualité : l'anamnèse, c'est la mémoire vivante, c'est celle que défendait par exemple Platon contre les tenants de l'écrit, l'écrit apparaissant pour Platon comme une perte du savoir. L'hypomnèse, en l'occurrence l'écrit, c'est-à-dire l'extériorisation du contenu mnésique, c'est-à-dire la mémoire mise en dépôt, avait pour partisans notamment les Sophistes. Les Sophistes ont été parmi les plus grands diffuseurs de ce que l'on appelle aujourd'hui les techniques culturelles. Ce qui est intéressant de comprendre dans l'hypomnèse, dans sa contradiction même avec l'anamnèse, c'est que dans l'hypomnèse, il y a la possibilité de la *doxa*, du *pitanum*, c'est-à-dire de l'opinion, c'est-à-dire pas forcément le vrai. Alors que dans l'anamnèse il ne peut exister d'autres possibilité ou finalité que la recherche du vrai de vrai.

Ce que je disais tout à l'heure concernant quelques assertions stigmatisant l'illettré, c'est qu'il est dans l'obsession de la maîtrise, il est dans l'obsession du vrai. Il est dans l'impossibilité du pas de côté qui rend possible l'opinion, qui rend possible la fiction, qui rend possible l'introduction du «comme», c'est-à-dire de la métaphore : il ne peut pas être transporté ailleurs que dans son expérience ici et maintenant. C'est ce que Maffesoli appelle «l'invagination du sens», c'est-à-dire trouver du sens *hic et nunc*. Qui est en opposition radicale avec ce qu'on pourrait appeler l'ordre phallique qui est celui de

l'écrit. Versant viriloïde que dévale l'Histoire pour anéantir méticuleusement toutes les cultures orales revendiquant une «matrie» plutôt que déployant une «patrie»...

Deux mots encore pour que vous me lynchiez de façon définitive : la langue est, elle aussi, intrinsèquement sexuée, et son usage est sexué également. Des études assez récentes montrent qu'il est possible à partir d'un énoncé anonyme de déterminer s'il s'agit d'un énoncé féminin ou masculin.

Dis moi comment tu parles, et je te dirai qu'elle est ton genre.

La plupart des langues semblent initialement marquées par deux temps principaux : le passé et l'inachevé, qui engloberait le présent et le futur. Il y a en effet deux situations: soit on parle de ce qui a déjà eu lieu, soit on parle de ce qui n'a pas encore eu lieu, ce qui est en gestation. D'une façon générale, le passé individualise davantage que le futur. Le féminin est centré beaucoup plus sur l'évocation du passé, utilisant grammaticalement les temps du passé ; l'énoncé masculin est beaucoup plus tourné vers le futur ; le passé convoquant l'isolement, le futur convoquant la collaboration. Le passé est centrifuge, le futur est centripète. Ce *distinguo grammatical*, qui peut être appréhendé statistiquement au niveau des fréquences au sein des discours des uns et des autres, confirme que l'on ne saurait confondre le masculin et le féminin, qu'ils correspondent à des logiques sociales différentes et à des mécanismes mentaux distincts. A l'origine des marqueurs de temps, et ce au sein de la plupart des langues, il y a un enjeu propre à la sexuation... autorisant même à entrevoir la possibilité de «thérapies grammaticales»...

Vous voyez que l'émotion commence à monter!

Mais, faire l'impasse sur la sexuation de la langue c'est, pour ce qui concerne les accompagnements que l'on propose à ces jeunes dans l'ordre du caïdat, faire l'impasse sur un refus et une résistance qui sont chez eux tout à fait signifiants et fondamentaux.

Donc voilà humblement quelques hypothèses supplémentaires... je terminerai juste avec un petit appel aux collègues, qui œuvrent dans ce monde merveilleux de l'accompagnement des personnes dites en résistance, reprenant ces quelques lignes qui venaient clore un petit travail sur la nécessité de dépasser la considération classique de nos métiers comme colmatage de lacunes, si tant est que l'illettré se caractérise par des lacunes, ce que notre bref exposé a tenté de déconstruire :

«Une personne manifestant un illettrisme fonctionnel ne peut se remettre sur la voie de sa pleine humanité uniquement par l'absorption de connaissances qui sembleraient lui faire défaut. Mais bien plutôt par un travail sur le manque, la perte, le vide, l'absence, l'efficacité de la non représentation, la présentification de l'absence. Dès qu'elle a ré intériorisé le vide symbolique, après ce qui pourrait s'appeler un certain travail sur elle-même, la personne illettrée, on le constate invariablement, retrouve quasi automatiquement les connaissances auxquelles elle n'avait plus accès. Ces connaissances étaient toujours là, simplement elle ne pouvait plus les lire, elles étaient devenues comme elle, illisibles, indéchiffrables. Cessons donc de torturer symboliquement ces personnes afin qu'elles obtiennent des notes supérieures à zéro ! A contrario, il s'agirait plutôt, ce zéro, de les y accommoder, puisque c'est la racine arabe du mot chiffre, qui ne doit pas servir uniquement à empiler ou à calculer sa fortune ou son infortune, mais à déchiffrer les petites lettres de l'alphabet, et surtout à signifier l'importance dans l'évolution d'un humain du vide symbolique. Ce zéro, qui réduit l'aspect comminatoire de l'écart, ce même écart sans lequel la distinction, le respect voire l'amour ne seraient possibles.»

Merci.

Merci Stéphane, Je pense qu'il va y avoir beaucoup de réactions, ou de demandes d'explications ?

Débat

DA : Je vais commencer. Plusieurs choses : merci d'abord de cette analyse remontant aux sources de notre civilisation. Les mots effectivement sont difficiles à porter, « les mots sont des pistolets chargés » disait Brice Parrain, c'est pour ça que déjà le terme de caïdat moi m'indispose furieusement, dans la mesure où il est d'origine arabe, et qu'il donne à penser que les caïd aujourd'hui sont des maghrébins... Évidemment il y a des faits qui montrent qu'ils n'y sont pas étrangers bien sûr, mais le terme de caïdat, à mon avis, c'est déjà entrer dans une perspective très raciste des phénomènes dont tu as parlé. Premier point.

Quant à la caïdat, ces comportements viriloïdes que tu observes dans l'Antiquité, moi j'aurais une question à poser à ce moment-là : quid de l'homosexualité, si répandue dans l'Antiquité, mais avec les nuances très fortes que donne Foucault dans L'histoire de la Sexualité. Il y avait bien sûr une sexualité qui semble avoir été assez tolérée, beaucoup plus en tout cas que chez nous, ou chez nous il y a 20 ou 30 ans. Comment articuler les conduites homosexuelles des garçons par rapport à la virilité dont tu as parlé ?

Enfin pour terminer, bien entendu l'écrit et l'oral, l'anamnèse et l'hypomnèse, ça arrive jusqu'à Lacan quand même, donc quelque chose qui nous concerne directement parce que c'est extrêmement récent. C'est au fond Lacan qui refuse de publier de l'écrit, qui parle, mais on publiera Lacan bien évidemment malgré lui. Et puis derrière Lacan, vous avez une dame, qui s'appelle Dolto, qui ne comprenait rien comme elle le dit à ce que disait Lacan, mais en tout cas qui était au contact avec les souffrances des enfants, incapables de proférer la moindre parole, les moindres mots qui avaient du sens, et qu'elle a passé sa vie à soigner. Donc là encore, la perspective platonicienne s'ouvre sur des cas récents, dignes d'être soulignés. Ce n'est peut-être pas vraiment la préoccupation de la journée, mais enfin c'était ce que ta communication m'a suggéré.

SR : Si, si, c'est une préoccupation tout à fait d'actualité, nous nous confrontons effectivement à des jeunes aujourd'hui, qui sont dans l'oralité la plus absolue et quelquefois la plus limitative, en même temps que dans la sacralisation/désacralisation, c'est tout un, voire la négation de la valeur de l'écrit. J'y reviendrai peut-être si ça intéresse. Concernant les autres questions, le caïdat : je reprenais une expression de Hugues...

HL : Un mot juste sur le caïdat. Moi quand j'emploie le mot caïdat, ça n'a rien à voir avec les jeunes d'origine maghrébine, ça renvoie au système de gangstérisme. C'est un mot qui vient sans doute de l'arabe, Je ne suis pas sûr que les jeunes maghrébins le sachent tant que ça, mais on employait le caïdat pour les gangsters d'après-guerre par exemple. Ce n'est pas du tout lié à une période très contemporaine, mais à des pratiques dans le grand banditisme, qui se sont très largement installées dans la langue de ce milieu. Donc qu'on parle d'un terme raciste, ça me fait quand même mal aux oreilles.

SR : Néanmoins je trouve que c'est intéressant qu'il y ait ce rapprochement qui soit fait. Pourquoi ? Parce qu'effectivement, ce caïdat actualisé et utilisé dans les cours de récréation ou dans les couloirs des organismes de formation, n'a rien à voir avec le caïdat d'origine arabe. Il n'en demeure pas moins que les constructions de bandes, de phénomènes de tribus, ne sont pas sans évoquer la difficulté d'enracinement dans une culture rhizome qui ferait sens. Encore une fois vous allez me lyncher, et vous allez avoir une raison supplémentaire de le faire : travaillant à la supervision d'organisme de formation ou de structures éducatives, depuis un an, un an et demi, je suis saisi de façon systématique de questions qui n'avaient pas l'espace d'émergence avant ; sous la sacro sainte injonction de tolérance,

personne ne questionnait tout ce qui était de l'ordre du refus manifesté au nom de ce que moi j'appelle la «vulgate islamique». C'est une vraie question fondatrice d'autres interrogations: la place du professionnel femme en face de publics jeunes hommes ; la place de la jeune femme dans un groupe mixte ; la possibilité du rapprochement physique, on se serre la main, on ne se serre pas la main ; qu'est-ce qui va légitimer que j'ouvre les oreilles pour écouter une femme parler, etc. Donc c'est intéressant quand même de faire ce petit rapprochement, même si c'est un glissement métonymique ultra sensible, il y a vraiment nécessité de le poser, et d'essayer de réfléchir aussi à ça.

Pour tout vous dire, suite à cette interpellation récurrente, nous avons mis en place des actions d'accompagnement au processus de transculturalité. 80% des questions se situent autour de la réappropriation de la culture souche, et notamment pour les familles d'origine maghrébine, interrogation que l'on ne trouve pas du tout du côté du Machrek par exemple ; cela n'a rien à voir avec ce qu'on appelle la sphère arabo-musulmane, cela a à voir avec le Maghreb, et particulièrement avec la présence française sur ces territoires.

Mais voilà, quel que soit le contexte et quels que soient les dangers, osons questionner tout de même ce phénomène de sur démonstration de virilité, ce déni de la culture comme valeur, et pour ce qui nous occupe aujourd'hui, ce positionnement du féminin et du masculin dans ces raccourcis pseudo culturels ou pseudo-civilisationnels. Peut-être qu'on y reviendra s'il y a des questions.

Concernant l'homosexualité, par rapport donc à l'origine de la paideia. L'homosexualité est un concept très très récent, tout comme la sexualité. Avant Freud, on ne parlait pas de sexualité, on parlait de sensualité. Dans la Grèce ou la Rome antique, c'est un contresens d'aujourd'hui que de parler d'homosexualité ; il n'y avait tout simplement pas de sexualité à cette époque-là. On était dans le registre de la domination et de la soumission. Les esclaves obéissaient dans la domus au pater familias, et subséquentement à la matrone, et ils étaient avant tout des esclaves sexuels, avant que d'être des esclaves pour le service de la table, pour le service des écuries, ou que sais-je encore. Et là, on ne parlait absolument pas ni de sensualité, ni de sentiments, ni de sexualité, on parlait simplement de domination : est-ce que vous êtes dans la posture de l'actif, ou est-ce que vous êtes dans la posture du passif ? Le passif était susceptible d'être éliminé par la société. Un pater familias surpris dans une posture passive était tellement déconsidéré, qu'il lui restait soit la relégation, relegatio in insulam, c'est-à-dire partir dans des îles où il allait mourir du Typhus, ou le suicide. De la même façon, la matrone avait toute licence sexuelle comme on dirait de nos jours, dans la mesure où elle veillait à préserver pure la lignée spermatique. Il y avait une expression très cocasse, pardonnez-moi c'est un peu salace, d'une matrone qui disait : «je ne prends des passagers que quand la cale est pleine».

Donc ne faisons pas encore une fois une relecture du passé avec les critères qui sont les nôtres aujourd'hui. Quant à l'histoire de l'homosexualité (terme apparu en 1869, -le mot hétérosexualité, lui, seulement en 1890), je vous invite à y aller voir, c'est une histoire tout à fait intéressante, notamment dans ce qu'elle montre de la difficulté de dés-entrelacement de l'homosexualité et de la pédophilie.

C'était simple, c'était la première barbe ! Ça devait s'arrêter, enfin l'homme plus âgé devait arrêter la fréquentation sensuelle, initiatique, à la première barbe. Et lorsqu'il allait plus loin, il y avait effectivement des pénalités. Mais encore une fois, l'homme majeur en face d'un adolescent devait apporter des compensations très fortes, et en particulier des cadeaux, voire des postes qu'il lui promettait dans l'agora, enfin dans la Cité, face aux largesses que pouvait lui procurer le jeune. Donc, si on lit Foucault, qui emploie le terme d'homosexualité, il est difficile de nier qu'il y avait des rapports sexuels entre l'adulte et le garçon. Alors j'emploie le mot garçon, avec l'ambiguïté qu'il a aujourd'hui, n'est-ce pas, ces jours-ci et ces semaines. Alors il y avait pas d'histoire de 18 ans, de majeur ou de

mineur, mais enfin la première barbe, c'est quand même intéressant, c'est ainsi que devait s'arrêter le rapport entre l'adulte, lui vraiment adulte, et le jeune.

Est-ce qu'il y a d'autres questionnements, des réactions ?

SR : Par rapport à la question du genre, qui est quand même la question d'aujourd'hui, encore une fois je vous invite à aller voir l'histoire de l'homosexualité, éventuellement de vraiment vous pencher sur l'espèce de révolution entre guillemets sociétale et métaphysique que propose la théorie Queer. Vous verrez des origines chez Derrida, chez Foucault, chez Freud, y compris chez Platon. Voilà, c'est à mon avis très éclairant sur ce qui se passe et sur ce que j'appelle, moi, la dynamique de sexualité.

Moi je voudrais voir si j'ai compris: est-ce que c'est comme si l'illettré se sentait sans sens ? Mais ça dépend du contexte, non ?

SR : L'emblème de ce qu'on appelle les situations d'illettrisme, c'est le suspens du sens. Pas uniquement le sens au sens de : est-ce que je comprends le sens du mot ? Mais le sens c'est ce qui me permet d'investir un environnement, un contexte sociétal, éventuellement une communauté ; si je n'ai pas un orient, c'est-à-dire un sens qui éclaire « devant », comment m'y inscrire ?

Mais ça dans un type de société lettré ?

SR : Bien sûr. Bien sûr.

Parce qu'il y a beaucoup de sociétés où les deux choses sont encore ensemble. Il y a beaucoup de milieux où l'effet de la lettre... Parce qu'il y a aussi la représentation, pour communiquer, il y a d'autres choses.

SR : Bien sûr. Là je ne parle que dans un contexte lettré qui est le nôtre, ce pour quoi je parle de lettrisme a fonctionnel, parce que je pense tout à fait qu'on n'est jamais hors de la lettre. Jamais. Mais même allons plus loin : pour moi la lettre est signe, l'humanité commence avec le signe.

Oui, mais il y a d'autres signes qui ne sont pas la lettre. Le verbe.

SR : Qui sont, on va dire, les prémisses de la lettre. Là je vous invite à aller voir du côté du travail d'Anne-Marie Christin sur la question de l'origine cosmique, astrale et divinatoire de la lettre, on a là effectivement des signes qui ne sont pas lettre et cela perdure dans certaines civilisations. Mais l'humanité commence dans un rapport possible à l'abstraction, et ce rapport possible à l'abstraction suscite la représentation, et donc passe par le signe. Les premiers dessins sur les grottes, c'est l'origine à la fois de l'humanité, et à la fois de l'alphabet. Avant il y a pré-histoire, l'humanité commence là, c'est-à-dire concurremment...

HL : Peut-être, mais c'est aussi à partir du moment où il y a la station debout, et le maniement de l'outil. Bref, toujours est-il que je suis étonné de ce recours systématique à l'absence, à la lacune. D'autant que même dans les sociétés où l'histoire... Il se trouve que j'ai travaillé sur les syndicalistes, et les syndicalistes sont dans un monde de l'écrit, et ils y ont toute leur place. En Espagne, dans les années 39, un certain nombre de paysans andalous en situation d'analphabétisme ont eu des réalisations sociales bien plus étonnantes que tous les lettrés de cette planète depuis environ 2000 ans. Qui n'ont pensé qu'à une chose, à une société de lettrés, qui est la République de Platon, qui est une société absolument épouvantable, autoritaire, et pré-fasciste, mais ça n'engage que moi. Justement, ces gens qui n'avaient pas la lettre ont peut-être pensé des sociétés sans le pouvoir. Et globalement, quand on voit l'histoire de l'écriture dans les sociétés au moins occidentales, le lien entre pouvoir, autorité, centralisation et écriture, c'est tout tout à fait certain. Donc ça remet aussi en question la place de l'écriture dans nos sociétés. Quand on dit « le savoir c'est le pouvoir », c'est vrai, mais le savoir sans l'écriture limite les possibilités de pouvoir. Je pense que ces gens aussi sont tout à fait en plein, et que la seule chose, c'est

que notre société à nous ne reconnaît pas le plein de ces gens-là, parce que c'est pas le plein partagé par la majorité, que c'est un plein qui est autre. On sait combien nos sociétés n'aiment pas les différences. D'abord nos sociétés n'aiment pas qu'il y ait une différence première, c'est celle d'être femme.

SR : Je souscris à tout ce que tu viens de dire, c'est ce que j'ai essayé de dire maladroitement. Quand je parle de vide, d'absence, de manque, je ne parle absolument pas de lacune. Ce manque-là, c'est comment ils ne peuvent intégrer un espace symbolique qui est un espace symbolique fermé ; facture collective dans laquelle ils ne rentrent pas. Ce n'est pas du tout la même chose. Ces gens-là, j'en suis le premier témoin, je les accompagne depuis très longtemps, ils ont des performances cognitives largement au-delà de tout ce que les lettrés, les universitaires, peuvent produire. J'ai même essayé de dire dans certains de mes articles que par rapport au lettré, l'illettré avait de la chance, parce qu'il restait dans le compossible, c'est-à-dire qu'il n'avait pas fait le choix de sa réduction. C'est-à-dire qu'il n'avait pas fait le choix du lettré, qui passant par la lettre, clôt son champ de rapport au monde, de rapport au savoir, et de rapport aux autres. La difficulté, c'est que l'illettré qui a de la chance en étant toujours sur le compossible, c'est-à-dire n'ayant pas fait le choix de sa propre réduction, se retrouve face à un monde majoritaire qui le met dans la marge du cahier commun, et donc en souffrance.

Une ou deux questions ou réactions ?

HL : La phrase: « remettre l'adulte en situation d'illettrisme sur la voie de son humanité », ça m'a fait aussi bizarre. Quand le monde environnant est un monde absolument inacceptable, ça ne retire rien à son humanité. Ne partageant pas les valeurs du IIIème Reich, qui était pourtant la norme commune, ça n'ôtait rien à mon humanité que de ne pas partager ces valeurs-là.

SR : Juste un mot par rapport à ça, parce que là aussi je me suis sans doute encore mal exprimé : cette humanité, c'est un appel à l'accompagnant. C'est-à-dire qu'on n'est pas là centré sur l'objet du savoir, mais on est centré sur l'humanité, donc sur la rencontre. C'est cet appel à cette humanité-là.

HL : En l'occurrence, c'est le lettré qui n'est pas dans cette humanité-là.

SR : Le lettré, là aussi revisitons l'Histoire : dans cette volonté totalitaire de rendre compte du réel par le concept (begriff), la main mise, la/le main tenant, ça aboutit effectivement au IIIème Reich où tout était tenu par la parole (le cri) et la griffe d'un seul.

HL : C'est une société du livre, le IIIème Reich ! On brûle les livres, mais on s'appuie sur un.

SR : Regardons la place de la femme dans le IIIème Reich, l'on verra comment elle était maintenue dans une sous-humanité statutaire...

Une dernière réaction ?

Sur la notion de lettrisme a fonctionnel. C'est-à-dire le a privatif par rapport au fonctionnel, et le lettrisme comme maîtrise de l'écrit ? Je ne comprends pas bien?

SR : C'est justement ce qui rend caduque l'investigation du champ par la lacune. Le lettré a fonctionnel a un mode de fonctionnement par rapport à la lettre différent de celui du lettré. Le a fonctionnel, ce n'est pas un a privatif, c'est un a d'apposition, c'est-à-dire que c'est autre chose. Et souvent cette autre chose-là est résistante au fonctionnel lettré.

On lui reconnaît donc d'être lettré ?

SR : Absolument, je commence mon petit résumé en disant que personne n'est en dehors de la lettre. Encore une fois je parle de chez nous, puisqu'il existe des civilisations sans écriture. L'écriture, c'est une technique, il n'y a pas d'être humain sans langage, mais il existait des êtres humains sans écrit.

Juste une réflexion : par rapport au caïdat, d'après ce que j'ai compris, on y inclut surtout les garçons. Quid des filles, notamment des lycéennes, qui sont dans ce comportement-là ? Alors effectivement ça bouleverse...

SR : Pour moi, c'est encore une fois signifier la difficulté de sexualité, et ça touche aussi bien les jeunes hommes que les jeunes femmes. Concernant la question du caïdat et son extension, il faut attendre les années 90 pour qu'on ait les premières études sur la criminalité féminine, par exemple. Il était donc impensable il y a alors encore quelque temps de dire d'une femme que c'était une criminelle. Il était impensable il y a encore quelques temps de dire qu'une jeune fille, une jeune femme, avait une posture de caïdat, c'était impossible, c'était impensable. Néanmoins, statistiquement, il y a plus de garçons que de filles, on travaille avec la PJJ, on en est à moins de 20% de jeunes filles, par rapport aux garçons.

C'est des amazones. C'est l'amazonat.

SR : On peut le voir dans cette continuité, pourquoi pas. Pour ma part j'y vois la persistance et hélas l'efficacité d'un ordre phallique de référence.

Oui, Françoise ?

Une question pour rigoler un peu. Vous disiez précédemment que dans un énoncé on pouvait savoir quel était pratiquement le sexe de la personne qui parlait. Qu'en est-il pour quelqu'un dont la sexualité ne serait pas visible, ça se verrait cet écrit aussi ?

SR : C'est justement là où les choses deviennent éclairantes... Peut-être justement parce que ça fait état d'une résistance à l'obligation de sexualité, c'est-à-dire à une intention externe. C'est pour ça encore que les bouleversements suscités par les manifestations au grand jour de pratiques sexuelles celées jusque là, mais au-delà de la pratique, d'exposer des identités à partir de la pratique sexuelle, ce sont des choses tout à fait intéressantes du point de vue de la non discrimination, de la question du genre et de son décollement de l'anatomie et de la normativité. Je trouve que ce sont des questions tout à fait fondamentales et incontournables. Et la partie immergée de l'iceberg sur les discriminations, même si ça n'a pas été pensé jusqu'au bout, pourrait être extrêmement pertinent comme dévoilement du système de référence, notamment sur l'homosexualité et la transsexualité. Ce qui pourrait s'apparenter à des marges est toujours très éclairant sur le centre/ventre mou de notre pseudo normativité.

SE : Sur cette question de dire que le langage est sexué, c'est étayé par des études scientifiques ?

SR : Oui, je mettrai les références. Mais si d'un côté la langue est sexuée, tout l'appareillage lexical, et ensuite ce qu'on en fait, et l'utilisation de la grammaire notamment, dénotent également d'une intention. D'un côté c'est l'objet, de l'autre côté c'est l'utilisation de l'objet.

Dans un colloque, sur «l'œil cinématographique et la sexualité», ils posaient la question sur le langage cinématographique, et on s'est dit: est-ce qu'une femme filme comme un homme? Et surtout le problème c'est: à quoi peut-on se référer pour le dire? Est-ce que les cadrages, est-ce que les couleurs, les zooms, etc., est-ce que les techniques sont plus fréquentes, etc.? Donc vocabulaire et langage, mais aussi langage de l'art, images, voilà...

SR : C'est que ça renvoie à la question du sexe dans le langage, que ce soit le langage cinématographique ou n'importe quel langage. Mais au-delà de ça, l'éducation sur ce qu'on appelle la pulsion scopique : quel est le désir qui anime l'œil?

Merci Stéphane, je pense que les débats continueront via les écrits qui vont suivre.

HOMMES ET FEMMES FACE AUX ENJEUX DE FORMATION

FD : Dans ce nouveau temps de notre journée nous vous proposons d'aborder la question des enjeux de formation, et de la question des rapports hommes et femmes, à partir d'une communication de Christine Fournier, du CEREQ, sur : « L'impact du genre sur l'entrée en formation ». Donc il s'agit d'aborder la question moins par la situation au regard du lettrisme fonctionnel, de l'illettrisme et du savoir au sens large, mais plutôt par : être homme ou femme et rentrer en formation, qu'est-ce qu'on peut en dire ?

Ensuite on demandera, par rapport à la pratique et leurs connaissances de pratiques à Sophie Etienne de la Fédération des AEFTI et Françoise Grüdler responsable de formation de EPPF de réagir et de porter leur regard à partir des pratiques qu'elles ont, et de leur expertise immédiate à partir des situations, comment les interventions peuvent évoluer, et avoir un petit temps d'échange là-dessus.

Christine FOURNIER (Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Céreq) - L'impact du genre sur l'entrée en formation

Bonjour ! Je suis économiste au CEREQ, qui est le Centre d'études et de recherches sur les qualifications. On va un peu quitter les rives foucaaldiennes pour revenir vers des propos un peu plus statistiques, qui vont plus se rapprocher de ce qu'on a fait ce matin.

En fait, j'étais un peu gênée pour répondre à cette invitation, parce que je n'ai pas du tout travaillé sur l'illettrisme, je connais très mal la question, et j'ai travaillé essentiellement sur la formation, notamment la formation des salariés. Ceci étant, j'ai pu faire récemment un petit travail sur les freins à la formation qui viennent heurter les ambitions féminines, sur ce qui peut enrayer la formation des femmes. Ce matin, je me demandais si finalement il y avait une spécificité de l'illettrisme, parce que finalement on a des milliers de feuilles sur les filles et des garçons dans le système scolaire, sur l'éducation des filles et des garçons, et en quoi l'illettrisme pose des questions singulières par rapport à tout ce qui a pu être écrit sur les filles qui sont plus performantes à l'école, et qu'on retrouve relativement en moins grand nombre parmi les personnes en situation d'illettrisme ? Donc je pense que ce qu'on peut dire sur la formation en général permettra d'éclairer un peu les freins qui viennent aussi s'opposer aux intentions des femmes en situation d'illettrisme.

Pour préciser des propos qui ont été formulés ce matin, on cherche à faire une lecture un peu socio-économique des femmes et des hommes face à la situation d'illettrisme, et ce qu'on peut dire d'un point de vue sociologique, et qui pourrait justifier finalement cette plus grande mobilisation des femmes pour sortir de l'illettrisme, ça tient notamment à ce que les emplois féminins, accessibles aux femmes peu qualifiées, sont plus exigeants finalement en connaissances de base, que les emplois des hommes, dont on a vu qu'une très large partie était dans le bâtiment, et donc dans des fonctions où finalement on fait moins appel à l'écrit. Alors que les aides à domicile, par exemple, sont confrontées à la nécessité de maîtriser un minimum l'écrit. Ce qu'on peut dire aussi, ça a été aussi souligné ce matin, c'est que les femmes, dès lors qu'elles sont mères, sont beaucoup plus impliquées dans le suivi de la scolarité des enfants, et qu'elles trouvent là aussi une source de progression personnelle, pour pouvoir accompagner leurs enfants dans les apprentissages scolaires.

Donc, j'ai sorti quelques chiffres sur la formation des adultes en général, quelle que soit leur situation par rapport à l'emploi. Ces chiffres sont issus d'une enquête réalisée en 2006 par le CEREQ et l'INSEE, qui s'appelle « Formation continue 2006 », qui est ce qu'on appelle une « complémentaire à l'enquête emploi ». Elle permet d'adosser les données propres de l'enquête formation à toutes les données de l'enquête emploi, et ainsi d'examiner les liens entre des profils socio-démographiques et des caractéristiques en matière de formation.

Taux d'accès à la formation des adultes selon la situation et le genre

	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés du public	55	53	53
Salariés du privé	42	39	41
Indépendants	27	31	28
Chômeurs	31	33	32
Inactifs	13	14	13
ensemble	37	34	35

Source : Céreq-INSEE ; Formation continue 2006

Champ : Population totale de plus de 15 ans et moins de 65 ans, sortie de formation initiale

Les chiffres qui apparaissent sur l'écran correspondent au taux d'accès à la formation des adultes, en fonction de leur situation par rapport à l'emploi. Dans l'ensemble, on a 37 % des hommes qui se sont formés au cours de l'année 2006, et 34 % des femmes. Globalement, on a un écart de trois points, au désavantage des femmes, qu'on retrouve pratiquement dans toutes les catégories. Vous avez derrière moi un graphique qui vous présente les taux de formation des salariés du public, du privé, des indépendants, des chômeurs, des inactifs et de l'ensemble. Les hommes sont en vert, les femmes en orange, vous pouvez observer que les femmes accèdent moins à la formation, sauf quand elles sont chômeuses ou inactives, et qu'elles sont surtout desservies quand elles sont salariées, mais comme les salariés représentent le gros des troupes aux âges adultes, finalement au global, on a un écart au désavantage des femmes.

Taux d'accès à la formation des adultes selon l'âge et le genre

	Hommes	Femmes	Ensemble
15-29	47	46	46
30-39	45	39	42
40-49	40	35	38
50-59	27	26	27
60 et +	9	13	11
ensemble	37	34	35

Source : Céreq-INSEE ; Formation continue 2006 - Champ : Population totale

Ce qui est plus intéressant, c'est de confronter les taux d'accès à la formation en fonction de l'âge et du genre. Là, on observe clairement qu'il y a une situation des femmes moins favorable par rapport à la formation, mais que c'est finalement entre 30 et 49 ans que l'écart est le plus important. On peut donc s'interroger sur l'origine de ce creusement des écarts entre 30 et 49 ans, et on va voir qu'il renvoie en fait à la charge familiale, à des âges auxquels les femmes sont plus contraintes et moins disponibles pour investir en formation.

On peut également confronter les taux d'accès à la formation des hommes et des femmes en fonction de leur niveau de diplôme initial. Et là aussi, ce qui est frappant, c'est que c'est surtout finalement pour les non-diplômés que l'écart est le plus important, alors que parmi les hautement diplômés, les femmes et les hommes continuent de se former au cours de leur vie adulte dans les mêmes proportions.

Taux d'accès à la formation des adultes selon le niveau de diplôme initial et le genre

	Hommes	Femmes	Ensemble
Bac + 3 et +	58	58	58
Bac + 2	55	52	54
Bac, BT	45	41	43
CAP-BEP	32	28	30
BEPC	33	28	30
Non diplômé	20	14	17
ensemble	37	34	35

Source : Céreq-INSEE ; Formation continue 2006 - Champ : Population totale

Alors, les chiffres présentés portent sur l'ensemble de la population entre 15 et 64 ans, mais on va voir qu'on retrouve les mêmes genres de tendances pour les seuls salariés. Et s'il est intéressant de limiter la population aux seuls salariés, c'est que finalement on retrouve une population qui est plus homogène, et qui va permettre de mettre en relief les différences qui surviennent quand on veut distinguer les hommes et les femmes en fonction des conditions familiales.

En tout premier lieu, ce qu'on peut dire c'est que le premier facteur de différenciation d'accès à la formation des hommes et des femmes salariés, ce n'est pas la famille, ce n'est pas l'origine sociale, ce ne sont pas tout un tas de facteurs qu'on a l'habitude de mettre en évidence d'habitude : c'est la catégorie socio-professionnelle, qui va porter d'un côté les femmes les plus qualifiées, qui vont trouver des conditions d'accès à la formation proche de celle des hommes de même catégorie ; et de l'autre côté, des femmes ouvrières et employés, qui elles, vont se former en moindre proportion que les hommes de même catégorie. Mais globalement, on a de toute façon une hiérarchie des taux de formation : plus on est qualifié plus on se forme au cours de la vie active. C'est ce qui a donné l'adage « la formation va à la formation », ce sont les plus formés qui se forment. Mais ce qu'on peut aussi ajouter, c'est que parmi les moins formés, ce sont les femmes qui sont les plus désavantagées. Ce qu'on peut aussi souligner, ce qu'on peut mettre en évidence avec une méthodologie qui permette de mesurer l'impact d'un facteur toutes choses égales par ailleurs (même si on ne sait jamais si c'est vraiment égal par ailleurs, mais *grosso modo* ça donne quand même une tendance), c'est-à-dire si on fait tourner un modèle logit relatif au taux d'accès à la formation, on a une probabilité de se former pour les femmes qui est inférieure de 30 % dès lors qu'elles ont un enfant de moins de 6 ans au foyer, alors que l'impact de la présence d'un enfant de moins de 6 ans ne joue absolument pas pour les hommes. Donc là, on a clairement mis en relief que la présence au foyer d'enfants jeunes freine la formation des femmes, et ce quelles que soient les catégories socioprofessionnelles, mais plus particulièrement pour les catégories les moins qualifiées.

Alors on est donc allé chercher du côté des conditions de suivi de la formation ce qui pouvait freiner les formations féminines. Et dans cette enquête formation continue 2006, on avait toute une kyrielle de questions qui portaient sur les réorganisations qui s'étaient avérées nécessaires pour suivre la formation, questions posées aussi bien aux hommes qu'aux femmes, et qu'on a pu mettre en relation avec la configuration familiale.

Réorganisation de la vie personnelle selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe
en %

	hommes	femmes	ensemble
Cadres	9	25	17
Prof. Inter.	12	23	18
Employés	12	17	16
Ouvriers	12	9	12
ensemble	11	21	16

Source : Céreq-INSEE, FC 2006 ; traitements : Céreq - Champ : formations suivies par les salariés

Les femmes se réorganisent deux fois plus souvent que les hommes pour suivre une formation.

Ce qu'on observe sur le graphique (les femmes sont toujours en orange et les hommes en vert), c'est que pour l'ensemble, les femmes se réorganisent quand elles suivent une formation deux fois plus souvent que les hommes, et par exemple les cadres vont afficher un décalage encore plus défavorable aux femmes. On a donc un écart qui varie en fait selon les catégories socioprofessionnelles. Et on peut expliquer ces variations par le niveau de revenu que les ménages sont à même de mobiliser pour se réorganiser, c'est-à-dire que si on a moins de réorganisations de la part des femmes quand elles sont ouvrières par exemple, c'est tout simplement qu'elles ont renoncé à la formation parce que la réorganisation était trop coûteuse alors que les femmes cadres, elles, se réorganisent beaucoup plus parce qu'elles ont les moyens de cette réorganisation.

L'emploi à temps partiel ne libère pas le temps des femmes

Ce qu'on sait également, c'est que l'emploi à temps partiel, qui concerne 30 % des femmes salariés et 5 % des hommes, ne libère absolument pas le temps des femmes pour qu'elles puissent se former. C'est-à-dire que quand on confronte l'accès à la formation des femmes à temps complet et des femmes à temps partiel, finalement les femmes à temps partiel sont amenées à se réorganiser tout autant que les femmes à temps complet, alors que les hommes, eux, se réorganisent moins. Alors pourquoi ? Eh bien parce que les femmes à temps partiel sont souvent des mères de famille, quelquefois même isolées, alors que les hommes à temps partiel, qui en plus ne sont que 5 %, sont souvent des hommes seuls, et non chargés de famille. Donc pour les hommes, le temps partiel finalement s'accompagne réellement d'une meilleure formation, alors que pour les femmes, le suivi de la formation est rendu encore plus difficile.

Donc on soupçonne déjà que c'est la présence d'enfant qui va freiner l'entrée en formation des femmes, et la nécessité de se réorganiser quand elles parviennent à se former. Et donc c'est un graphique, là, qui met en lumière justement cet impact du nombre d'enfants sur la nécessité de se réorganiser pour suivre une formation.

On a un décalage entre hommes et femmes qui augmente au fur à mesure que le nombre d'enfants s'élève. Avec trois enfants et plus, vous voyez qu'on trouve des femmes qui se réorganisent dans 42 % des cas, contre 14 % des hommes dans la même situation.

Alors il est vrai que ce sont des données qui sont à mettre en perspective avec les configurations familiales, et la situation du conjoint. Parce que parmi les hommes qui ont beaucoup d'enfants, qui ont 3 d'enfants et plus, on a plus d'hommes qui ont des femmes inactives, sur lesquelles ils peuvent se reposer pour faire leur formation sans avoir besoin de se réorganiser. Alors que les femmes qui sont

salariées et qui suivent des formations, quand elles ont trois enfants et plus, elles ont plus souvent des conjoints qui eux ne peuvent pas participer à la réorganisation.

Excusez-moi, qu'est-ce qu'on entend par réorganisation ?

Ça veut dire qu'il a fallu réorganiser la vie personnelle, c'est la garde des enfants, l'accompagnement, les loisirs, et le ménage. Il y a quatre pôles qui ont été définis.

Objets de réorganisation de la vie personnelle selon le sexe

en %

	hommes	femmes	ensemble
accompagnement	28*	31	30
Garde enfants	43	55	51
Ménage	32	38	36
loisirs	43	29	35

Source : Céreq-INSEE, FC 2006 ; traitements : Céreq

*lire : parmi les hommes qui se sont réorganisés, 28 % ont modifié l'accompagnement des enfants

Proportion de formations accompagnées de réorganisations

selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le sexe

	0	1	2	3 et +	ensemble
Hommes	7	18	13	14	11
Femmes	11	24	37	42	21
ensemble	8	17	22	25	16

Source : Céreq-INSEE, FC 2006 ; traitements : Céreq - Champ : formations suivies par les salariés

Réorganisations selon le sexe et l'âge

	15-29	30-39	40-49	50 et plus	ensemble
Hommes	11	14	12	2	11
Femmes	19	26	23	12	21
ensemble	15	19	18	7	16

Source : Céreq-INSEE, FC 2006 ; traitements : Céreq - Champ : Formations suivies par les salariés

On en trouve un écho dans le calendrier des réorganisations, puisque les enfants en bas âge concernent surtout les femmes âgées de 30 à 49 ans, l'âge au dernier enfant ayant tendance à s'élever. Mais c'est effectivement dans ces tranches d'âge qu'on a la proportion de femmes la plus élevée, qui sont amenées à se réorganiser. Donc ce qu'on peut dire, c'est que finalement, ce sont bien les fonctions sociales qui sont exercées par les hommes et les femmes qui sont à l'origine des différences qu'on observe dans les réorganisations des emplois du temps. Et ce qu'on peut dire, et ça on le clame, j'allais dire depuis 2000 ans, peut-être un peu moins, mais pas tant que ça, c'est que le calendrier de la vie professionnelle reste dominé par le modèle masculin traditionnel : c'est-à-dire qu'il est riche en promotions et en formations aux âges où les femmes sont chargées de famille, chargées de jeunes enfants, et ont le moins de disponibilité. Donc, si elles ratent le coche entre 30 et 40 ans, finalement avant elles sont en train de rentrer dans l'emploi, elles sont trop jeunes, après elles sont trop vieilles, donc elles se font doubler par les hommes parce que sur cette décennie fatidique finalement, elles n'ont pas réussi à montrer assez de disponibilités pour s'engager en formation.

Ce qu'on a pu calculer aussi, c'est le coût financier des réorganisations. Et ce qu'on observe, c'est qu'elles sont plus coûteuses pour les femmes que les hommes. Pourquoi ? Parce que beaucoup

d'hommes amenés à se réorganiser vont s'appuyer sur leurs conjointes, alors que les femmes sont obligées de sous-traiter à des aides à domicile. Alors ces objets de réorganisation, c'est effectivement : la garde des enfants, l'accompagnement des enfants, le ménage et les loisirs. Et ce qui est quand même assez curieux, c'est qu'on observe que finalement, les femmes réajustent essentiellement leur emploi du temps pour réorganiser la garde des enfants, les hommes beaucoup moins, et que les hommes vont réorganiser leur emploi du temps tout autant pour la garde des enfants que pour leurs loisirs. C'est-à-dire que quand les hommes déclarent réorganiser leur emploi du temps, dans la moitié des cas, il s'agit de réorganiser leurs loisirs, c'est-à-dire qu'ils vont plus au football, ou je sais où, alors que les femmes, elles, vont se réorganiser essentiellement par rapport aux enfants.

Ce qu'on peut dire aussi, à partir d'une autre enquête qui avait précédé Formation continue 2006, qui s'appelait Formation continue 2000, qui en était un peu la grande sœur, c'est qu'on avait estimé les besoins de formation non satisfaits des hommes et des femmes salariés, et on avait à peu près un quart des hommes et des femmes salariés qui déclaraient des besoins de formation qu'ils n'avaient pu satisfaire, et là dans une proportion équivalente pour les hommes et les femmes. En revanche, quand on s'attache aux motifs des besoins de formation non satisfaits, on a des femmes cadres et professions intermédiaires qui déclarent des motifs largement professionnels, dans les mêmes proportions que les hommes ; alors que dès qu'on se penche vers les employées et les ouvrières, là on a la moitié des femmes qui vont déclarer des raisons personnelles liées à la configuration familiale, alors les hommes des mêmes catégories mettent en avant également les motifs professionnels. Donc on a bien une déclaration des femmes qui témoigne de freins à la formation qui tiennent à la sphère familiale.

Pour conclure, on pourrait dire que finalement une lecture sexuée de l'accès à la formation permet d'éclairer des leviers sur lesquels il serait possible de jouer pour favoriser l'accès des femmes à la formation. On a en effet une double tendance qui dessert les femmes, c'est-à-dire que moins elles sont qualifiées, moins elles ont accès à la formation, et plus elles pataugent finalement dans leur situation d'emploi chaotique et précaire ; et l'autre tendance, c'est qu'elles se heurtent, et ce comme on l'a vu d'autant plus qu'elles sont peu qualifiées, peu rémunérées, et dans des situations précaires, à la nécessité parfois indépassable de concilier vie familiale et formation. Ce qu'on peut dire aussi, je ne vais pas ressortir l'exemple de la formation des ouvrières de Belin, qui est devenue un petit peu un poncif, parce qu'il y a tellement peu d'exemples qu'on met toujours celui-là en avant, ce qui témoigne d'ailleurs de la rareté finalement du nombre d'opérations en faveur des femmes qui ont été menées à bien, puisqu'on sort toujours Belin ! En gros, chez Belin on a formé 48 opératrices, avec des modalités d'accès à la formation plus confortables : prise en charge des frais de garde d'enfants de taxis, d'hôtels, etc., et toutes les opératrices ont obtenu leur CAP, alors qu'à l'origine elles étaient dans des conditions de travail et des conditions familiales difficiles. Ce dont témoigne cette expérience, qui remonte au début des années 90, c'est vous dire si ce n'est pas jeune, c'est que finalement quand il y a une intention d'accompagner les femmes, quand il y a une volonté de l'entreprise et des pouvoirs publics, on arrive à avancer sur des questions dans lesquelles on a l'air de patauger depuis 20 ans, parce qu'on se demande toujours comment libérer les femmes de ce boulet de la famille qui les empêche de suivre des formations. C'est peut-être exagérer de le dire comme ça, mais tout ça pour dire qu'il y a une détermination des pouvoirs publics et de l'entreprise qui est de toute façon nécessaire si on veut vraiment régler cette question.

Je vous remercie.

TABLE RONDE AVEC LES TEMOIGNAGES DE SOPHIE ETIENNE (AEFTI), FRANÇOISE GRUDLER (EPFF)

Sophie ETIENNE (Chargée de mission à la fédération nationale des AEFTI) - L'accès aux savoirs, hommes / femmes, qu'en est-il aujourd'hui dans les AEFTI ?

Dans les pays les plus pauvres, seulement 50,4 % des femmes de plus de 15 ans sont alphabétisées. Pour l'ensemble du monde en développement, trois femmes sur dix sont analphabètes¹². Les femmes représentent toujours environ les deux tiers de la population analphabète adulte – il y a donc statu quo depuis les années 1990.

En 1995, le FAS (Fonds d'Action Sociale), face aux demandes de financement de formation pour immigré s'était basé sur l'enquête « Mobilité géographique et insertion sociale » menée pour l'INED-INSEE par Michèle Tribalat¹³ pour évaluer finement les compétences linguistique des publics immigrés. Le FAS a ensuite demandé à l'INED, un complément de traitement des données de l'enquête¹⁴.

Selon l'enquête du FAS, 19 % des immigrés de l'enquête n'ont jamais été scolarisés (18% d'hommes et 20% de femmes), 40 % ont eu une scolarisation de 10 ans et plus (42% des hommes, 38% des femmes) avec une grande variation selon les origines géographiques. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir suivi aucune scolarisation, et moins nombreuses à avoir été longuement scolarisées.

Un premier constat est qu'une majorité des immigrés maîtrise bien le français tant à l'oral qu'à l'écrit, les hommes mieux que les femmes, une partie non négligeable des immigrés a des difficultés à l'écrit et à l'oral (les femmes plus que les hommes).

Aujourd'hui, les flux de migration se mondialisent, mais la prépondérance du continent africain s'accroît : le regroupement familial a été très important ces dernières décennies. Les principales caractéristiques de la population résidente en France sont que les origines sont très variées. Les femmes sont très nombreuses à nécessiter des formations linguistiques : parmi les signataires du CAI sont à 40,1% des hommes contre 59,9% des femmes.

À l'AEFTI, on accueille principalement des personnes immigrées, les publics sont souvent mixtes, nous recevons parfois des personnes illettrées, mais le plus souvent des personnes migrantes dont certaines ont été peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine. Dans ce cas, l'inégalité est inversée, puisque, le plus souvent, ce sont les femmes qui semblent concernées par la formation linguistique dans la mesure où dans d'autres pays, les femmes n'ont pas accès à l'enseignement pour des raisons politiques et culturelles. « Analphabétisme » et « illettrisme » ne sont donc pas synonymes. « L'analphabète » même

¹² Sources : http://www.inegalites.fr/spip.php?article293&id_mot=115

¹³ Cette enquête portait sur les immigrés âgés de 20 à 59 ans, vivant en France, recensés en 1990, originaires d'Algérie, Maroc, Espagne, Portugal, Turquie, Afrique francophone Asie du Sud-est.

¹⁴ Cf. Pellé-Guerra Isabelle. Quelques éléments statistiques sur les compétences en français des immigrés pp 150-168 in migrants-formation n°108, mars 1997

si on peut regretter l'utilisation de termes basés sur les manques, étant celui qui n'a jamais appris ni à lire ni à écrire. En France, depuis la naissance de la notion d'illettrisme (1984), la distinction de la lutte contre l'illettrisme et de la formation des migrants se réalise tant au niveau des financements, et des institutions que des dispositifs. Ceci d'autant plus, depuis la naissance du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) destiné aux primo arrivants.

Aujourd'hui, les publics sont mixtes, les objectifs de formation sont souvent les mêmes mais dans la mesure où les dispositifs sont liés aux politiques migratoires au moins autant qu'aux politiques d'intégration, les objectifs se recentrent sur le professionnel (depuis cette année, les personnes qui signent le CAI passent un bilan de compétence (3 H au lieu de 24), on sait que les métiers en tension doivent être pourvus. En conséquence, les orientations se font vite et la non maîtrise de la langue entraîne les personnes dans des voies qui ne correspondent pas nécessairement à leurs projets. Il s'agit souvent d'un déclassement. Les femmes sont, le plus souvent, orientées vers les métiers d'aide à la personne.

Depuis la mise en place du CAI, on a vu de nouvelles populations arriver dans les cours, ce sont des publics très spécifiques ; par exemple, des femmes jamais scolarisées auparavant, non francophones et qui viennent désormais en cours parce que c'est une obligation¹⁵. Jusqu'ici, ces femmes étaient invisibles, peu présentes dans l'espace public¹⁶.

Outre la difficulté que cela représente d'un point de vue didactique, les enjeux de la formation sont ici particulièrement importants dans la mesure où il s'agit véritablement de permettre à ces femmes de rencontrer d'autres personnes, d'autres femmes et hommes et d'apprendre l'autonomie (reste que 400 H maxi, c'est trop peu).

A l'issue de la formation linguistique obligatoire pour le CAI, les personnes doivent passer un Diplôme Initial de Langue Française (DILF) ; en 2007, 67% étaient des femmes (d'origines : algérienne, marocaine, turque, chinoise, sri-lankaise)¹⁷. De fait, à la fédération AEFTI, les situations d'illettrisme sont moins nombreuses que les situations d'analphabétisme. Nous avons mené une mini enquête préalable à cette question dans les AEFTI : La réponse de l'AEFTI de Saône est Loire¹⁸ est parlante.

Proportion d'hommes et de femmes dans les AEFTI :

Il y a plus de femmes que d'hommes dans les cours. Dans les « cours journée », l'inégalité est de l'ordre de 80% de femmes pour 20 % d'homme, en revanche, pour les cours du soir : cette fois, la proportion est inversée puisque nous avons environ 95 % d'hommes pour 5 % de femmes. Nonobstant, dans cette AEFTI, on propose un cours du soir avec une moyenne de 10 personnes et 3 à 4 cours journée avec en

¹⁵ Les dispositifs proposés induisent une « insertion différenciée des femmes qualifiées entrées au titre de travailleuses, de réfugiées, de femmes demandeuses du droit d'asile ou de femmes entrées au titre du regroupement familial.

¹⁶ La dépendance des femmes vis-à-vis des conjoints peut être renforcée puisque c'est la plupart du temps, le conjoint qui accompagne la personne (et parfois demande à ce que l'enseignant soit une enseignante)

¹⁷ Sources CIEP

¹⁸ Réponse de Patrick Allier ; directeur de l'AEFTI de Mâcon

moyenne 13 à 15 personnes. Au total, la part de femmes venant suivre les cours est largement plus importante que celle des hommes.

Les 5 ateliers de savoirs sociaux et linguistiques de quartier sont fréquentés uniquement par des femmes (60 personnes au total).

Toutefois, avec l'actuelle, montée du chômage, la disponibilité des hommes en journée s'élargit et leur fréquentation des cours est en augmentation.

Concernant la prise en compte de l'illettrisme ;

Voici ce que répond Patrick Allier, Directeur de l'AEFTI Mâcon :

Nous avons en cours, deux grandes catégories de personnes ; en reprenant l'ancienne terminologie, les alpha et les FLE, c'est-à-dire ; d'un côté

- A. un public non lecteur, non scripteur dans sa langue d'origine (et à plus forte raison en français), et
- B. un public lecteur et scripteur dans sa langue d'origine.

Pour les premiers (A), une pédagogie spécifique doit être mise en place et les résultats du travail réalisé dans le réseau AEFTI sur l'impact du DILF montrent que pour cette catégorie, le taux d'échec est important. Et Patrick Allier de s'interroger :

- « *Le temps de formation accordé dans le cadre du CAI (400 H maximum) est-il trop court ?*
- *Si ces deux publics se retrouvent dans les mêmes cours, la possibilité de faire de la pédagogie différenciée est-elle réelle ?*
- *La formation universitaire donne-t-elle réellement les moyens de répondre aux différentes catégories de publics ? »*

Pour les seconds (B) :

Ces publics sont reçus après les évaluations de l'OFII ou de l'ACSE.

« Lorsqu'on leur demande leur niveau de scolarité dans le pays d'origine, nous ne pouvons nous fier qu'au déclaratif car nous ne sommes pas en capacité de savoir si dans l'apprentissage de leur langue d'origine, ils rencontraient des difficultés et pouvaient relever d'une démarche pédagogique propre à l'illettrisme. (un illettré Turc et Marocain, peut devenir en France, un apprenant FLE) : dans ce cas, la problématique de l'illettrisme (avec une approche cognitive) est-elle réellement prise en compte par des formateurs formés à la didactique du FLE ?

L'AEFTI 71 connaît bien la problématique de l'illettrisme car les personnes qui relèvent de l'illettrisme ont, pendant longtemps fréquenté les dispositifs en place à l'AEFTI »

Concernant l'égalité entre hommes et femmes :

Patrick Allier explique qu'une pression est faite de la part des apprenants mais également de la part de la préfecture, pour que des cours spécifiques « femmes » soient mis en place. Son refus a été catégorique et argumenté relativement à l'importance de la laïcité et de l'égalité entre hommes et femmes. De la même manière, nous voyons dans les AEFTI, des « maris » demander à ce que leur femme travaille avec une formatrice et non un formateur : ce que nous refusons.

Françoise GRUDLER (Responsable de formation EPFF)

Donc pour notre part, on est un centre de formation marseillais, qui s'étend sur Vitrolles. Je peux témoigner de deux axes différents, c'est-à-dire des actions qu'on n'a jamais osé nommer comme ça pour que les gens y viennent, de lutte contre les situations d'illettrisme dans les entreprises. Il faut quand même le dire, on essaie d'éviter le mot, même si c'est un peu hypocrite.

Alors au départ c'était le CRI qui avait d'abord repéré les personnes, via des entretiens, et il n'y avait pas de question de genre, c'était une représentation à peu près égale. Sauf quand des populations salariées étaient désignées, par exemple on a fait des formations pendant longtemps à des sapeurs, forcément il y avait peu de femmes dedans ! Et c'est bête, mais c'est là qu'on réalise que la représentation des métiers est toujours un peu bloquée. Enfin, on ne peut pas dire qu'on soit quelque part dans une représentation du genre, puisque que c'est un peu l'entreprise qui est maître de l'orientation.

Pour ce qui est des publics que nous accueillons sur nos dispositifs linguistiques, j'ai regardé un peu les chiffres hier, et c'était un peu bizarre : on a un centre permanent à Marseille, qui accueille tous les publics, on a pris le cadre européen, qui exprime simplement les niveaux de langue, à l'oral, à l'écrit. Et sur ce centre-là qui est plus une requalification vers une insertion, à terme, professionnelle, il y a 65 % de femmes par rapport aux hommes, sur 315 personnes. Par contre sur un autre dispositif qui s'appelle la Formation de Base à Visée Parentale, qui existe depuis 2002, qui se déroule dans les écoles et qui est de l'accès à la langue adossé sur le rôle des parents, la compréhension de l'école, etc., là il y a 9,6 % d'hommes. Donc, quand on dit « parents », dans l'ensemble on récolte des femmes, dans les formations.

Des femmes isolées ?

FG : Non, pas forcément. Ce qui est étrange, c'est que quand on dit parents, on a essentiellement des femmes. Donc, quand on parle de l'accès à la langue, de l'illettrisme, etc., il faut voir aussi par quelle étiquette j'appelle, j'essaie de faire venir des personnes dans les formations. Parce que, de même qu'on a des hommes quand on appelle des sapeurs, c'est clair, c'est une catégorie socioprofessionnelle où il n'y a pas de femmes ; quand on fait des formations à la population qui arrive, qui est général demandeur d'emploi, etc., là selon qu'on a une étiquette qui va vers l'emploi ou qui est complètement déconnectée de cette problématique-là, on n'a pas du tout la même représentation des deux genres.

SE : Oui, d'ailleurs nous c'est ce que l'on constate, on n'a pratiquement que des femmes, en revanche pour les cours du soir, c'est exactement l'inverse, c'est essentiellement des hommes, et les femmes sont moins présentes.

FG : Moi je peux déjà te répondre sur la formation de base à visée parentale, qui à la fin du mois de juin 2009 avait reçue 259 parents quand même, ces personnes rentrent dans des dispositifs qui ont été construits à cause des contraintes familiales. C'est-à-dire qu'elles ont cours 4 fois par semaine, lors de demi-journées qui sont construites pour pouvoir déposer les enfants à l'école et les reprendre. Par contre certaines de ces personnes qui sont passées sur des actions de formation classiques comme REGAL par exemple, qui n'ont pas forcément ces horaires adaptés, au bout de quelques jours, elles demandent à partir avant l'heure, etc., et c'est pas adapté non plus. Donc c'est vrai qu'il y a quelque chose à faire, entre la prise en compte de ces personnes par rapport à cette configuration parentale, et en même temps avoir des injonctions de l'autre côté pour faire des systèmes de formation qui sont sur des horaires fixes, avec des contingents d'heures, etc. Et c'est peu conciliable avec le fait d'être parent.

Débat

Du point de vue du Contrat d'Accueil et d'Intégration qui, par exemple, est obligatoire, des témoignages sur ces difficultés ou pas ?

Ces difficultés, elles sont récurrentes. Effectivement, ça se pose toujours en termes de : comment accéder, vu qu'il y a un nombre d'heures obligatoire à faire, c'est forcément les formations qui doivent travailler sur leurs horaires. Le soir ou les samedis également, pour essayer de répondre à toutes les situations.

Même impact chez les formatrices ou les formateurs ?

Les femmes demandaient un accompagnement de type crèches. Si on veut la présence des femmes avec des enfants, sauf si c'est à une heure d'école, il faut que les enfants soient gardés, puisque les hommes ne le font pas.

Et même, quand elles viennent à des rendez-vous par exemple, elles viennent avec leurs enfants. Même par exemple à leur entretien pour le Pôle Emploi, même dans la recherche d'emploi, il y a quelque part le fait que l'enfant est greffé à un seul parent, et toujours le même.

Je me souviens de l'époque où j'étais formatrice à Villeurbanne, il y avait la crèche en dessous, il y avait un arrangement.

Il y a eu une expérimentation sur Marseille. Une association qui travaillait sur la reprise de l'emploi des femmes, qui avait mis en place ce système de garderie quand elles étaient en formation. Alors elles avaient passé la formation pour travailler sur un projet professionnel, mais à la sortie, il n'y avait plus de solution pour elles. L'enfant était gardé pendant la formation, mais à la sortie, il n'y avait aucune solution. La visée de la formation c'est justement l'employabilité, et quand on arrive à la fin on se retrouve avec les mêmes freins.

Encore une fois, on est en train d'évoquer plein de difficultés pour les femmes pour accéder aux cours, alors qu'on a vu ce matin que c'était les hommes qui avaient le plus de difficultés ? Moi dans les centres sociaux, c'est très ciblé famille, et...

Et puis j'avais une deuxième question, peut-être plus pour Madame Fournier, sur la nature des formations : est-ce que dans cette étude, on arrive à voir s'il y a des formations qui relèvent de l'illettrisme, ou est-ce que ce sont des formations qui relèvent de la formation professionnelle ?

Alors pour la première question... Le problème qu'il y a sur ce genre de définition du public, c'est que ce public-là, on a une difficulté terrible à le repérer, et il a du mal à venir. Vraiment, ce matin j'ai fait une présentation de ces questions-là, de nouveau, au Pôle d'insertion à Marseille, en leur disant voilà, essayez de changer votre façon d'avoir des entrevues, pour pouvoir repérer des personnes qui parlent, mais qui ont des difficultés à l'écrit. Il y a aussi la façon dont c'est vécu, qu'on vous dise : mais peut-être que vous devriez y aller ? Quand vous le disiez : ne pas le voir qu'en termes de manque, mais peut-être que vous avez besoin de quelque chose qui vous permettrait d'aller vers tel endroit où vous voulez aller, etc., peut-être vraiment le présenter de façon plus positive, parce que je pense que la façon de le présenter, même si on travaille les mots, l'intention derrière elle est sensible quand même. Je pense qu'il faut avoir été formatrice, avec des vraies personnes en face, reprendre une image de soi, etc., pour pouvoir vraiment faire passer à l'autre qu'il est capable, qu'il peut retrouver du sens, du plaisir, etc. Mais quand on essaie de l'expliquer à des personnes dont ce n'est pas le métier, avec des organisations

professionnelles qui ne sont pas les nôtres, qu'on dit simplement : essayez de voir si les personnes peuvent présenter les arguments qu'il faut, de combler un écart entre là où on voudrait être, ce qu'on voudrait faire, et là où on est maintenant, au lieu de dire... Oh là là, il a besoin, il est pas bien ! Et puis le coup des lunettes, c'est bon, oh là, vous n'avez toujours pas vos lunettes !

FD : Juste pour répondre : on n'est pas allé regarder non plus si la proportion par exemple des 16-26 ans, qui vont dans les formations de base, est la même que ceux qui vont dans les formations qualifiantes ? Même proportions, que ce soit en situation d'illettrisme ou pas, avec des visées qualifiantes ou pas ? J'ai l'impression qu'il y a peut-être plus de jeunes hommes qui acceptent d'aller en formation de base que de jeunes hommes qui vont dans des réponses CAP, d'accès à la qualification ? Les mêmes réponses qui sont faites : je veux tout de suite travailler, bosser et avoir un emploi... Donc pour atténuer un peu ce qu'on dit : c'est vrai que majoritairement il y a plus de jeunes femmes dans les formations de base, mais notamment sur la part des 16-25 ans, je ne suis pas sûr, proportionnellement, qu'il n'y ait pas plus de jeunes hommes dans ces formations-là par rapport aux autres formations ?

CF : Pour répondre à la question qui a été posée plus directement sur l'enquête, on n'a pas du tout les moyens de repérer l'illettrisme. En revanche, je rejoins tout à fait Franck, parce que c'est ce que je me dis depuis ce matin. Ne pourrait-on pas essayer de comparer les illettrés, par exemple, à tous les non diplômés de la même tranche d'âge, etc. ? Par exemple, pour les mères au foyer, Hugues disait sous forme d'hypothèse, qu'il y avait un statut social qu'elles acquièrent quand elles deviennent mère, il y a aussi un statut économique qui leur est ouvert, à travers des avantages qui garantissent socialement un minimum de revenus, on a aussi là l'effet d'un calcul économique pour inciter les femmes en situation d'illettrisme à rentrer au foyer, alors que les hommes eux défendent un statut social qui passe beaucoup moins par le foyer.

Florence DOMINGUEZ, AGEFOS-PME PACA, je suis conseillère en formation. On intervient au niveau de l'entreprise et non pas des salariés, et on a aussi un questionnement sur la mixité, sur la parité hommes/femmes. Alors nous on appelle ça remise à niveau des savoirs de base, et c'est vrai que souvent on est confronté à des salariés qui sont partants, mais parce qu'ils ont été confrontés à une situation d'échec scolaire, qui ne veulent pas se retrouver confrontés une nouvelle fois dans un cadre scolaire. Donc ça appelle à repenser les outils, voilà, pour rebondir sur cette idée qu'il faut peut-être changer le mode de communication.

LB : ressenti hommes / femmes ? Est-ce qu'il y a des différences ?

Florence DOMINGUEZ : Alors c'est vrai que je ne suis pas venue avec des éléments chiffrés, comme ça, simplement je pense que les femmes sont sans doute plus demandeuses, elles s'intègrent plus facilement à nos actions. Mais on retombe toujours sur les mêmes problématiques au niveau des entreprises. Mais je ne pourrais pas étayer par des éléments chiffrés.

ASD : Moi, c'était juste pour compléter la remarque de Christine : on a essayé de comparer population illettrés et population non diplômé pour Génération 2004. On sait que dans les non diplômés, on a une proportion d'illettrés, mais on a aussi des personnes qui sont niveau Bac.

Quand on parle de non diplômés, dans Génération 2004, on a des gens qui n'ont pas le diplôme, mais qui ont le niveau 4. Des CAP ou des BEP...

Très peu de lycéens, en fait.

Ce sera toujours difficile de faire des statistiques.

HL : L'intérêt des statistiques, c'est que ça met la puce à l'oreille, c'est pas fait pour être vrai, juste pour nous permettre d'agir !

Par exemple pour la journée d'Appel à la Défense, qu'est-ce qui motive les jeunes à répondre à ces questions ? Pourquoi répondraient-ils ?

Albert Piquet, union Régionale CFDT, où on essaie de se polariser un peu plus sur les questions de formation à la base. Première question : est-ce que le CEREQ pourrait pas, compte tenu que les plus défavorisés sont certainement ceux qui n'ont pas cette maîtrise du savoir, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir un financement par les OPCA, qui maintenant ont des possibilités de financement dix fois supérieures, c'est le constat qu'on fait, à l'aide de l'Etat qui se réduit de plus en plus ? On peut même dire qu'au niveau de la direction régionale, on nous dit qu'effectivement les crédits se réduisent. Et d'autre part : ce nouveau Contrat d'Accueil et d'Intégration, ça représente combien de personnes, et ça va jusqu'où ? Parce qu'effectivement, le directeur de l'ACSE nous a dit que maintenant ça lui échappait, donc c'était déjà compliqué avant, maintenant ça se complique encore, donc savoir ce que ça représente, et notamment par rapport à l'appel d'offre qui doit rester sous la responsabilité de l'ACSE, je ne sais pas ?

L'appel d'offre, lequel ?

Albert Piquet : Celui que vous avez évoqué.

SE : Non, ça c'est la Direction du Travail. Le CAI, c'est le nouvel organisme qui remplace l'ANAEM et l'ACSE, qui ont fusionné. Donc le CAI, normalement, ce n'est que pour les personnes hors migrants primo-arrivants. Ceux-là, ils ont droit à 200 heures une première fois, et éventuellement une reconduction de 200 heures. Donc 400 heures au maximum. Pour des gens qui souvent sont dans des niveaux moindres, quand ils n'ont jamais été scolarisés, ce n'est pas la même chose. Il faut apprendre beaucoup plus de choses, il faut apprendre ne serait-ce que le fait d'apprendre !

Et pour rester en France, il y a obligation de passer le DILF. Vous avez le droit de le passer deux fois.

Albert Piquet : Et s'il y a échec ? Sinon ils expulsent ?

(...)

Là, il va y avoir une réunion pour expliquer les nouvelles orientations du gouvernement là-dessus. On parle du DILF, mais il y a aussi le DELF. Moi je n'ai pas les chiffres exacts du nombre de personnes concernées, ce n'est pas tous les migrants, mais ils ont constaté quand même qu'il y avait quelques personnes qui avaient le niveau et qui étaient en mesure éventuellement de passer le DELF. Donc on est en contact avec la DAIC, c'est directement le ministère de Besson, qui a des perspectives comme ça, de dire maintenant on va prendre en compte les gens sur un parcours de cinq ans, avec possibilité de passer le DELF.

Quant au financement des OPCA, les OPCA ne peuvent financer que des salariés.

Albert Piquet : Oui, oui, mais vous allez financer maintenant le fond de sécurisation des parcours professionnels ? Donc, par le fond de sécurisation des parcours professionnels, il y a la possibilité ?

Oui, là on est en attente. Mais jusqu'à présent, il fallait avoir le statut de salarié pour bénéficier de cette formation aux savoirs de base. Et on n'en est pas encore à multiplier les financements de ce type-là.

CF : Il faut quand même que ce soit une volonté politique au sens premier du terme, il faut que quelqu'un s'empare du problème de l'illettrisme, parce que la personne qui s'était intéressée à ce problème dans notre cas, elle s'était dit ce qu'on a entendu tout à l'heure, c'est-à-dire que la formation va à la formation, et que vers le bas, on montait personne. A l'époque, ça s'appelait des BNQ, Bas Niveau de Qualification. Et dans le système des collectivités territoriales, ces personnes ne pouvaient jamais rentrer dans le système des NSPT de l'époque, qui permettait de monter dans l'échelle sociale, et dans l'enseignement public, ils étaient en deçà de ce niveau. Donc ils étaient là, depuis des années, à rien faire. Donc à un moment donné, ils se sont dits : et si on passait par l'uniformisation des niveaux en passant par le bas ? Et donc ils ont investi de l'argent sur les bas niveaux de qualification, et ils commencé à travailler sur comment faire arriver ces acteurs jusqu'au niveau d'entrée dans ce circuit d'examens, etc. Mais ça vient quand même par la prise en main par une personne, par une entité, par quelqu'un, par une volonté politique, de se dire qu'on peut changer ou une image, ou un niveau général dans les entreprises en ayant ce genre de démarche, et de bien la vendre.

Pour répondre aussi à Albert Piquet : ce qu'il faut savoir c'est que depuis quelques mois, Hirsch le Commissaire à la Jeunesse, a lancé tout un programme de projets, il y a déjà eu une première vague, et on va rentrer dans la deuxième vague, et que dans cet appel à projets, il y a tout un volet de programmes qui portent sur le décrochage scolaire. Il y a même un projet sur l'illettrisme en CAP-BEP, qui est notamment mené aussi dans la région. C'est crucial en période de crise, où le chômage augmente, surtout pour les hommes parce que ce sont les secteurs industriels qui sont plutôt en déclin, à la différence des services finalement peu qualifiés, qui ont peut-être tendance à progresser. Donc ça inquiète beaucoup les gouvernements, ce qui fait que c'est un champ d'études qui va se développer, et peut-être que ça débouchera des décisions en matière de formation et de prise en charge des situations d'illettrismes.

HL : D'après les chiffres de l'enquête IVQ, il y aurait 1 % des personnes en situation d'illettrisme qui seraient en formation, indifféremment de ceux qui relèvent des chômeurs, ou de ceux qui relèvent du salariat. C'est infime ! Donc la question des volontés politiques, c'est vraiment ça qui déclenche. Depuis 15 ou 20 ans que je travaille dessus, de volonté politique, il n'y en a jamais eu ! L'Etat se désengage, et quand les entreprises font des choses, ce qui arrive quand même quelquefois, par exemple chez Renault ou chez quelques autres, il n'y a pas de pérennité de ces volontés-là. Et donc, c'est des coups qui sont marketing, qui sont un petit peu d'affichage, parce qu'il y a un DRH qui a une sensibilité un peu particulière, et il n'y a pas de continuité dans les actions. Ce qui fait que les choses se reproduisent. Et autre remarque que je voulais faire : les outils de déscolarisation, nous les avons depuis 1919 ! Le problème, c'est qu'une aide générique, ça n'a pas forcément le même coût que papier, crayon, avec un formateur dévoué et mal payé. Donc si vous voulez des dispositifs qui soient vraiment adaptés à cette population-là, il faut que vous révisiez un petit peu vos modes de tarification. C'est vrai pour l'ensemble des OPCA, c'est vrai pour l'Etat, c'est vrai pour tout le monde.

Albert Piquet : C'est vrai aussi pour les partenaires sociaux, qui effectivement, quand ils négocient le plan entreprise mais malheureusement jusqu'à maintenant, ils ne s'affolaient pas trop là-dessus.

Et pour les organismes de formation. On se rend compte qu'on a des demandes d'entreprises pour former leurs salariés, et notre réponse n'est pas prête non plus, on n'a pas le temps vraiment. Parce qu'effectivement, il faut faire une enquête sur les besoins réels des personnes, il faut aller dans l'entreprise, faire une enquête sur les personnes, pour monter un cours qui soit pertinent. Et ce temps de travail préalable n'est pas pris en compte.

Sur les problèmes parfois d'accueil des femmes voilées intégralement, ou de maris qui débarquent en salle, les accompagnent ou qui font pression pour avoir des formations non mixtes. Est-ce que vous pensez que c'est pas tellement un service rendu pour les femmes que de répondre à ces pressions en acceptant ?

C'est pour ça qu'on refuse !

Parce que bon, on a souvent dans nos groupes des femmes en foulard, bon c'est pas un problème vu qu'on voit leur visage. Mais je pense qu'on n'accepterait pas une femme en voile intégrale, parce que pourquoi pas des cagoules ? C'est une question de bon sens. Et quand aux pressions des maris pour avoir des formatrices, non plus, parce qu'on est dans une République où hommes et femmes sont à égalité, il ne faut pas se sentir raciste là-dessus.

SE : C'est pour ça aussi que l'on travaille beaucoup pour avoir un discours commun. Parce qu'effectivement, ce sont les formateurs qui sont confrontés à ça, et qui ne savent pas quelle réponse apporter, sur toutes ces questions de foulard, d'absence au cours parce que c'est Ramadan, ou encore sur l'attitude raciste de certains employeurs et qui demandent : comment on réagit, comment est-ce qu'on fait ? C'est la raison pour laquelle on essaie d'avoir beaucoup de discussions au niveau du réseau pour voir de quelle manière répondre.

Parce que vous aviez l'air de dire que le Préfet pensait... ?

SE : Oui, alors ce que je disais, c'est qu'il y avait non seulement la pression de personnes, dans les cours, donc des hommes qui viennent pour demander pour que leur femme se retrouve avec une formatrice, etc., c'est que même au niveau de la Préfecture, il y avait eu cette demande.

SR : Traversant de nombreux organismes de formation, ce genre de question se pose, et le dernier tabou c'est celui-là. C'est-à-dire comment penser la laïcité, et le dernier tabou c'est celui-là. A un moment donné, il y a un gros travail à faire pour penser la question. Plutôt que de laisser les formateurs et les formatrices en première ligne se positionner, en les laissant dans une situation quand même très inconfortable, il y a un travail du réseau...

SE : On y réfléchit, on organise des séminaires sur ces questions.

SR : D'autant plus que la législation est très peu claire là-dessus, ça laisse des marges de manœuvre qui à mon avis mettent les formateurs en danger. Autre question qui était posée, c'est : dans notre territoire, nous avons des publics qui ne peuvent pas rentrer sur des dispositifs ETAPS. On nous a demandé de réfléchir à une proposition alternative, et c'est l'éventualité de mettre en place des chantiers école. Sur ces chantiers école, on en est à la 4^{ème} année d'exercice, on a majoritairement des jeunes hommes, et on a des situations de lettrisme afunctionnel à plus de 80 %. Et effectivement c'est des gens qui ne veulent pas aller en ETAPS, qui ne veulent pas rester 7 heures le cul vissé sur une chaise, et qui nous demandent quelque chose à faire, valorisé socialement.

LB : Tu es en train plus ou moins de dire qu'il y aurait peut-être des réponses pédagogiques sexuées ?

SR : Je ne sais pas si elles sont sexuées, mais l'expérience montre qu'apparemment, oui, ça touche effectivement essentiellement des jeunes garçons. Et les trois jeunes femmes qui sont venues sur les chantiers avaient des comportements d'une violence extrême.

HL : C'est peut-être la nature des chantiers, qui renvoie plutôt dans l'imagerie et dans la représentation à des activités d'hommes. Il y aurait des chantiers plus adaptés, ou de nature différente, peut-être que ça ne serait pas du tout comme ça. C'est une hypothèse encore une fois.

(...)

SE : Dans l'accompagnement des publics en précarité, la priorité pour ces personnes, c'est l'emploi, et elles ne voient pas toujours l'utilité de la formation, parce que ça ne rapporte rien dans l'immédiat, et lorsque l'on est obligé d'y aller. Cela peut être ressenti comme une perte de temps s'il n'y a pas de finalité aux yeux de ces personnes.

Forcément, s'il n'y a pas un discours lisible qui donne du sens à la formation, les jeunes ce qu'ils entendent, c'est soit on va reproduire l'école, on va être assis à rien faire ou à rester passif ; soit c'est pas pour moi, c'est pas quelque chose qui a du sens pour mon parcours.

SE : Les jeunes ou les moins jeunes. Il s'agit de mettre en avant l'intérêt de cette formation, de trouver avec eux leurs besoins/projets. Le plus dur étant ce volet financier. D'abord ce n'est pas gratuit, c'est financé, il y a un coût, on paie les formateurs, etc., pour eux, ce n'est pas rémunéré. Ils faut échanger avec eux pour qu'ils puissent se projeter, on met en place d'autres choses en parallèle, il y a tout un travail d'accompagnement qui doit être fait. Mais certains veulent travailler tout de suite parce que c'est important pour leur survie et on peut le comprendre.

Est-ce qu'il y a des différences entre les hommes et les femmes à ce niveau-là ? Au niveau du sentiment de valoriser ça dans un autre champ que professionnel ?

SE : Les femmes sont plus ouvertes sur ça, après la difficulté c'est toujours les enfants. Même dans les couples où l'homme ne travaille pas, il peut y avoir un travail sur les représentations mentales à faire, car les femmes ne confient pas toujours leur enfant, alors que le père est à même de les garder.

SR : C'est important ce travail sur la communication, et une communication qui passe par l'intention. C'est l'intention qui est reçue par ces publics qui sont dans une acuité quasi pathologique, avec vraiment des intuitions très fortes. REGAL, c'est ça...

C'est un signe, ça s'appelait REGAL, c'est beau !

HL : Ce qui peut nous régaler après aussi, c'est la question du sens. A un moment donné, le déclic, c'est que la formation prenne sens dans leur parcours. Si la formation a pour finalité de se retrouver dans la même situation 9 mois après, à quoi ça sert ? Si la formation a pour finalité la même chose que la scolarité antérieure, à quoi ça sert ? Donc à un moment donné, la formation prend sens, j'en ai besoin, pour partir en voyage, pour trouver du boulot, pour me qualifier...

Il faut qu'il y ait la possibilité d'une projection.

SR : Sur ce que tu dis, c'est là que le professionnel accompagnant a un rôle tout à fait particulier, parce que les publics jeunes sont effectivement dans l'immédiateté, dans l'impossibilité de se projeter. Après cette question de durée, ce n'est pas une question de longueur, c'est une question de maturation, ce que moi j'appelle le « kairos », ce moment où ça bascule, et on ne peut pas le pronostiquer. Pour certains, ça va prendre deux semaines, pour d'autres...

FD : Il faut savoir conclure, parce qu'on pourrait rester là et tricoter des questionnements... Simplement, je crois qu'il n'est pas vraiment possible de faire une conclusion, c'est plutôt une ouverture et un

constat. En tout cas, on en était presque sûr, mais cette journée a témoigné par la richesse des débats qu'on peut mettre en regard le peu de production de la recherche sur ce croisement entre approche genrée, lutte contre l'illettrisme et parcours d'insertion... On est là sur des nœuds où il y a beaucoup de choses qui interagissent : en premier lieu, la construction des personnes, là où elles en sont au moment où elles y sont... Sinon je suis dans une grande incapacité de pouvoir conclure, autrement que sur les actes qu'on renverra. Et de pouvoir suivre ces questions en espérant que cette première journée quand même, qui était importante pour nous, parce qu'on voit que c'est la première en France sur ce croisement-là, pourra quand même donner lieu à d'autres journées, à d'autres reprises, à la fois par le monde de la recherche, à la fois au niveau des...

HL : Il y aura en mai 2010, dans le forum des pratiques de l'ANLCI, un atelier qui traitera de ces questions-là. Ce n'est pas tout à fait arrêté, mais j'en suis presque certain.

LB : En fait, c'est vraiment Daniel qui a motivé les troupes pour qu'on s'interroge sur cette question. On a regardé d'abord au niveau PACA, puis on a regardé au niveau de la France, et en fait on a trouvé très peu de recherches qui croisaient ces deux questionnements. Donc c'est vrai que dans le montage de la journée, on s'était dit qu'on allait surtout poser des questions, et d'ailleurs les différentes contributions parlaient d'un nouveau travail. Christine m'avait dit « pourquoi moi, je ne suis pas spécialiste de ces questions-là ? », mais voilà, c'était à personne, chacun apportant en fait son regard sur cette objet un peu inédit.

HL : L'objet est identifié, il existe, mais on ne sait pas par quel bout le prendre ! Et la question peut être reprise à partir de ce qui a été nommé comme déclencheur ce matin, c'est le FSE. Aujourd'hui, dans tous les programmes FSE, parce que si on ne s'occupe pas des conclusions à la question de l'égalité entre les hommes et les femmes, il est plus difficile d'avoir des financements.

DA : Le colloque important qui s'est déroulé à Tours, ça s'appelait « Interdits et Genre ». On a vu émerger des choses qui disaient le féminin comme interdiction d'avoir des postes, etc. Et ça concernait le monde entier, pas seulement l'Europe, je pense à une communication sur « le Sport et les Femmes au Maghreb », on peut l'élargir à l'interdiction, comme on a vu, à une interdiction de l'école, de l'Université pour les femmes. Mais dans ce colloque vraiment important, dont les Actes ne sont pas encore publiés, il n'a pas été question une seule fois des savoirs de base, des failles dans le système, qui relèguent les femmes dans la servitude. « L'infini sauvage de la femme », disait Rimbaud, bon dans certains pays aujourd'hui, il existe encore, et bon chez nous...

En terminant, je dirais que j'étais très satisfait, d'abord de cette collaboration entre le CRI et TELEME. C'était quand même la première fois que nous participons dans notre travail aux travaux de l'université, et je pense que, comme dit Franck, il faut qu'il y ait des prolongements. Alors comment ? Cela je ne sais pas, peut-être sectorisés, peut-être prendre le problème branche par branche, voir les rapports qu'il peut y avoir avec l'Education Nationale, c'est quand même intéressant, dieu sait qu'il y a des problèmes, et des acteurs sociaux, associatifs, qui travaillent dans la lutte contre l'illettrisme. Et s'il ya tant de gamins qui sortent de l'école sans avoir vraiment les savoirs qui leur permettraient de lire et d'écrire couramment, c'est que l'école est en déficit quelque part. Comment ? Pourquoi ? Ce rapport serait à examiner aussi, et je suis prêt à faire quelque chose là-dessus, avec les gens de la profession. Je suis moi-même issu de l'Education nationale, donc on peut peut-être faciliter une rencontre là-dessus. Même si on n'a posé que des hypothèses, on n'a rien résolu, mais au moins on a fait émerger, on a mis au jour un certain nombre de questions sensibles. Maintenant il s'agit de les prolonger par peut-être une action plus spécifique, en connaissant les hypothèses qui sont en jeu.

Je remercie tous les participants.